

Centre d'analyse et de prévention des conflits



## **Les musulmans du Nord Caucase dans les prisons de Russie :**

**Droits humains, stratégie d'adaptation, défis de la  
radicalisation et de réintégration après la vie carcérale**

**Rapport réalisé sous la direction d'Ekaterina Sokirianskaia**

**2021**



Ce rapport a été traduit en 2021 par une équipe de traductrices et traducteurs bénévoles en collaboration avec l'association Habitat-Cité et le Comité Tchétchénie.

Lien vers la version originale :

[https://seureservercdn.net/160.153.138.163/ppf.da0.myftpupload.com/wp-content/uploads/2021/04/prisons\\_ru\\_2021.pdf?time=1619640190](https://seureservercdn.net/160.153.138.163/ppf.da0.myftpupload.com/wp-content/uploads/2021/04/prisons_ru_2021.pdf?time=1619640190)





## **Auteurs**

### **Ekaterina Sokirianskaia**

Directrice du Centre d'analyse et de prévention des conflits, rédactrice et auteure de ce rapport

### **Viktorija Gourevitcha**

Chercheuse au Centre d'analyse et de prévention des conflits, auteure d'une partie du rapport

Ont également pris part à la rédaction de ce rapport :

**Janetta Akhilgova**

**Roustam Matsev**

**Ioulia Orlova**

<i>Les auteurs</i> .....	4
<i>Résumé</i> .....	6
<b>INTRODUCTION</b> .....	12
<b>CHAPITRE I. LE CONTEXTE CARCÉRAL</b> .....	15
Détention provisoire .....	16
Après la sentence .....	18
Violations des droits de l'homme dans le système d'exécution des peines.....	21
Mauvaise qualité ou refus des soins médicaux.....	26
Conditions de travail insupportables et mise à l'isolement arbitraire.....	28
La situation des musulmans originaires du Nord Caucase.....	30
La défense des droits des prisonniers .....	32
La hiérarchie informelle des prisons.....	35
Les couleurs des colonies.....	36
<b>CHAPITRE II. LA VIE DANS LES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ</b> .....	39
Généralités sur les participants et les circonstances de leur arrestation.....	40
L'adaptation à la vie en prison .....	45
Les relations avec les autres détenus .....	47
Les activités de loisirs et les mécanismes d'adaptation .....	50
La foi religieuse pendant l'incarcération.....	52
Les relations avec l'administration.....	54
La rééducation par le travail.....	59
La communication avec les proches .....	61
<b>CHAPITRE III RADICALISATION ET « DÉRADICALISATION » DANS LES PRISONS</b> .....	64
Jamaat en prison comme protection contre l'arbitraire ? .....	66
Radicalisation en prison.....	68
Les combattants en prison .....	73
Prévention et déradicalisation dans les prisons : le retour de l'expérience internationale .....	75
Qu'est-ce que la déradicalisation en prison ?.....	76

Expérience internationale des programmes de déradicalisation en milieu carcéral.	80
Prévention de la radicalisation en prison des détenus condamnés pour d'autres délits .....	88
Qu'est-ce qui fonctionne ? .....	91
<i>CHAPITRE IV. LA VIE APRES LA PRISON</i> .....	<i>94</i>
La question de l'emploi .....	96
Aide psychologique .....	98
<i>CONCLUSION</i> .....	<i>101</i>

## Les auteurs

**Ekaterina SOKIRIANSKAÏA** est la directrice du Centre d'analyse et de prévention des conflits. Elle a vingt ans d'expérience dans la recherche sur les conflits dans le Caucase du Nord et dans le travail pratique sur les violations des droits de l'homme.

De 2011 à 2017, elle a dirigé le projet Russie et Caucase du Nord de l'International Crisis Group, responsable de la recherche, du reportage et du travail de plaidoyer sur la Russie/Caucase du Nord.

De 2003 à 2008, elle a travaillé dans les départements du Centre des droits de l'homme Memorial en Ingouchie et en Tchétchénie, où elle a analysé les violations des droits de l'homme dans le cadre d'opérations antiterroristes et dans la zone de conflit post-ossète-ingouche.

De 2004 à 2006, elle a été chargée de cours au département d'histoire de l'université d'État de Tchétchénie.

De 2008 à 2011, elle a organisé les programmes du Centre des droits de l'homme Memorial en Kabardino-Balkarie et au Daghestan, mené des recherches et organisé l'ouverture de nouveaux bureaux à Nalchik et Makhachkala.

En 2002, elle a soutenu sa thèse de doctorat au département de philosophie et de sciences politiques de l'université d'État de Saint-Pétersbourg ; en 2010, elle a obtenu son doctorat de l'université d'Europe centrale (Budapest). Elle est l'auteur de nombreux articles et rapports sur les droits de l'homme, la sécurité et les conflits dans le Caucase du Nord et en Russie.

**Viktoria GOUREVICH** est chercheuse au Centre d'analyse et de prévention des conflits.

Auparavant, elle a été consultante pour le projet Russie et Caucase du Nord de l'International Crisis Group, participant aux recherches.

Elle est doctorante en sciences politiques et relations internationales à l'Université de l'Ohio, où elle a étudié les causes, les enquêtes et la résolution des conflits armés internationaux et elle est l'auteur de plusieurs articles.

**Le Centre d'analyse et de prévention des conflits (CAPC)** est un projet de recherche et de militantisme créé fin 2017. Notre mission est de mener des recherches de terrain sur les situations de conflit, de proposer des mesures pour y faire face efficacement afin de minimiser la probabilité d'une escalade de la violence et de promouvoir la résolution des conflits, la réhabilitation post-conflit et le



développement. Nous travaillons sur l'alerte précoce, la protection des droits de l'homme et la promotion de l'État de droit, et nous soutenons la prévention des conflits, la prévention de la radicalisation et les efforts de réconciliation post-conflit.

## Résumé

Les milliers de musulmans du Nord Caucase détenus dans le système pénitentiaire russe sont, selon les défenseurs des droits humains, l'un des groupes les plus vulnérables et discriminés de la population carcérale russe : ils ont plus de chances que les autres prisonniers d'être passés à tabac, torturés, de se voir privés de leur droit à la liberté religieuse et il leur est plus difficile d'être mis en liberté conditionnelle. Leurs problèmes sont le fruit tant d'une intolérance ethnique ou religieuse que du passé de nombreux employés du FSIN (*Service fédéral d'exécution des peines – Note du traducteur*) qui sont des vétérans du conflit armé du Nord Caucase et restent suspicieux voire franchement hostiles envers les natifs du Caucase.

Après l'émergence de l'État islamique autoproclamé de l'Irak et du Levant (DAECH<sup>1</sup>), qui mobilisa des centaines de personnes venues de quatre-vingts pays du monde, de nombreux pays furent confrontés au problème de la popularité grandissante des idéologies ultraradicales dans les prisons. DAECH mobilisa plus de trois mille ressortissants russes de divers groupes ethniques, mais comme ceux issus du Nord Caucase constituaient traditionnellement la majorité des condamnations au titre des articles relatifs à l'activité armée ou au terrorisme, le FSIN s'est plus intéressé à cette catégorie de prisonniers.

Les prisonniers musulmans du Nord Caucase ont les mêmes difficultés que les prisonniers d'autres régions et confessions religieuses. La Russie détient l'un des records mondiaux de proportion de prisonniers pour 100 000 habitants. En mars 2021, on comptait presque un demi-million de personnes détenues dans les colonies pénitentiaires, prisons et maisons d'arrêt (SIZO). Pour les défenseurs des droits humains, bien que le FSIN soit l'une des administrations pénitentiaires les plus richement dotées en Europe, en 2018, le coût journalier de maintien en détention en Russie représentait 2,5€ contre 128€ en moyenne en Europe. Le taux de récidive des prisonniers russes est élevé : 54% des personnes détenues ont au moins une condamnation à leur actif et 36% trois ou plus.

Les défenseurs des droits humains rassemblent des preuves de diverses formes de violation des droits et de traitement inhumain ou cruel subies par les prisonniers. Les violations commencent au moment de l'arrestation : accès à un avocat choisi empêché et désignation d'avocats partiaux, visites des familles et colis refusés, accès insuffisant aux soins médicaux, passage à tabac ou torture. Selon ces militants, la torture est courante durant les enquêtes préliminaires au Nord Caucase, souvent avant même que le détenu soit officiellement enregistré.

La torture et les tabassages sont également courants dans les colonies pénitentiaires et elles ne sont pas le seul fait des employés du FSIN mais aussi de

---

<sup>1</sup> Organisation reconnue terroriste et interdite en Russie.

prisonniers, ceux qu'on appelle les « activistes », qui sont mieux traités et bénéficient, en retour, d'avantages octroyés par l'administration de la prison. Un autre moyen de pression et d'intimidation consiste à placer les prisonniers à l'isolement pour des raisons fallacieuses ou sans aucun motif. L'impunité nourrit le recours à la violence illégale : il est extrêmement difficile de protéger les droits des prisonniers et encore plus compliqué de poursuivre les coupables de crimes à leur encontre.

Les associations de défense des droits humains reçoivent régulièrement des plaintes concernant l'insuffisance de soins médicaux, le manque de médicaments, les refus arbitraires de soins médicaux ou les retards considérables dans leur administration. Le personnel médical des prisons dépend des directeurs de celles-ci et refuse donc souvent de notifier le passage à tabac d'un prisonnier qui vient d'arriver ou qui a été battu à l'intérieur de la prison.

Les hiérarchies informelles des prisons sont une source supplémentaire de vulnérabilité, de violence et de stress. Dans de nombreuses prisons pour hommes, il existe une hiérarchie stricte qui divise les détenus en catégories ou castes. Les détenus de la plus basse caste sont souvent humiliés, maltraités et forcés de faire la plus grande partie des travaux les plus dégradants. Descendre dans l'échelle hiérarchique carcérale est chose courante et résulte en général de la violation des lois non écrites (informelles) de la prison, mais remonter les échelons de cette hiérarchie est quasiment impossible. Dans les colonies de femmes, il n'y a pas de division stricte en castes, mais certaines détenues ont plus de privilèges que d'autres.

Selon le groupe contrôlant de façon informelle une prison d'hommes, les lieux de détention sont divisés en « noirs » (contrôlés par des prisonniers de droit commun), ou « rouges » (contrôlés par l'administration de la prison ou des prisonniers qu'elle a recrutés). Depuis le début des années 2000, on parle de prisons « vertes » contrôlées par des prisonniers musulmans. Mais on ne sait si l'existence de ces prisons vertes relève du mythe ou de la réalité.

Bien que les détenus en attente de procès soient plus souvent torturés dans le Nord Caucase que dans le reste de la Russie, les colonies pénitentiaires du Nord Caucase sont bien plus vivables que dans le reste de la fédération. Les experts pensent que cela s'explique par le fait que le personnel des prisons est local. S'il y a violence illégale, le personnel pénitentiaire peut être tenu responsable par la famille du détenu et ne se sent pas protégé par un sentiment d'impunité. Par ailleurs, dans les colonies pénitentiaires du Nord Caucase, il n'y a de discrimination ni religieuse ni ethnique et les hiérarchies informelles sont soit absentes soit inefficaces. Ceci montre qu'avec certains mécanismes de contrôle social, il y a automatiquement un certain niveau d'humanisation du système pénitentiaire.

Le rapport se fonde sur des entretiens avec trente prisonniers récemment libérés, d'âge, de milieu socio-économique et professionnel différents, originaires de Tchétchénie, d'Ingouchie et de Kabardino-Balkarie. Ils ont été condamnés à des peines

allant de sept mois à dix ans d'emprisonnement pour divers délits, tels que fraude, viol, meurtre, vol, extorsion, aide à la corruption, participation à un groupe armé illégal, achat et possession illégale de drogues, entre autres. Les personnes interrogées ont purgé leur peine dans des établissements et des colonies pénitentiaires ordinaires ou de haute sécurité dans diverses régions de Russie.

Nos entretiens montrent que les premières semaines ou les premiers mois constituent pour les prisonniers la période la plus difficile pour leur adaptation à la vie en prison, car ils doivent s'habituer à la captivité, aux mauvaises conditions de vie, au manque d'intimité et à leur nouveau statut de condamné ou de suspect détenu. Pendant cette période, les détenus s'adaptent également sur le plan émotionnel et apprennent à vivre avec la peur, le désespoir ou la honte. Les femmes détenues ont beaucoup plus de mal à s'adapter car elles perdent leur famille, leurs enfants, presque tous leurs liens sociaux ainsi que leurs biens. L'adaptation psychologique est encore plus difficile pour ceux qui disent avoir été condamnés injustement ou sur la base d'accusations fabriquées.

Toutes les personnes interrogées ont dû tenir compte des hiérarchies informelles, des normes de comportements carcérales et obéir à la loi instaurée par les criminels. Les musulmans du Caucase du nord avaient tendance à rester entre eux, parfois dans des *jamaats* formées selon des critères religieux, opérant souvent hors du système de hiérarchies informelles parfois même le supplantant. Lorsqu'il n'était pas possible de former une *jamaat* pour une raison quelconque ou si un détenu ne voulait pas adhérer à une *jamaat*, la proximité avec d'autres ressortissants du Nord Caucase constituait néanmoins une protection dans l'univers carcéral. Certaines des personnes interrogées ont affirmé avoir été soumises à un traitement cruel voire très cruel de la part des agents du FSIN, à des humiliations systématiques et une femme nous a raconté que le directeur de la colonie pénitentiaire harcelait sexuellement les prisonnières.

Toutes les personnes interrogées nous ont dit combien, avant toute chose, c'était la foi, la communication avec les membres de leur famille, la lecture et les colis venus de chez eux qui leur avait permis de supporter l'épreuve de la prison. La majorité d'entre eux ont déclaré que leur foi en Dieu s'était renforcée en prison mais qu'ils n'avaient pas saisi l'occasion d'en apprendre davantage sur leur religion pendant leur incarcération, par paresse ou par manque d'intérêt. La possibilité de prier dans les établissements correctionnels variait d'une prison à l'autre, allant du rejet affiché par l'administration pénitentiaire, du placement en CHIZO (*cellule disciplinaire - Note du traducteur*) pour non-respect du règlement à la mise à disposition de salles de prière, l'invitation d'imams voire l'organisation de sorties pour la prière du vendredi à la mosquée du village. De nombreuses personnes interrogées dirent que si la lecture était l'un des passe-temps préférés des prisonniers, la plupart des livres disponibles dans les bibliothèques étaient vieux, dataient de l'époque soviétique et le choix était très limité.

La communication avec la famille sous forme d'appels téléphoniques et de visites autorisées par la loi était accessible à tous ceux qui le souhaitaient, à l'exception des personnes placées en cellule disciplinaire pour de longues périodes, où l'accès aux moyens de communication et les visites sont interdits. Certains prisonniers purgeaient des peines à des milliers de kilomètres de chez eux et souvent, ils ne voyaient pas ou peu leur famille car cela représentait une charge financière trop lourde pour elle.

L'écrasante majorité des détenus ne s'intéressent pas aux activités organisées par les administrations pénitentiaires qu'ils considèrent comme inutiles et réalisées "juste pour cocher la case". En Tchétchénie, des réunions sont régulièrement organisées avec des représentants religieux de l'administration ou des forces de l'ordre mais les personnes interrogées ont déclaré ne pas considérer ces intervenants comme des autorités. Plusieurs personnes ayant purgé leur peine en dehors du Caucase du nord ont déclaré qu'aucune activité n'était organisée dans leurs institutions.

Les experts que nous avons interrogés ont déclaré que le processus de radicalisation vers une idéologie violente en prison est un fait établi, tandis que les anciens détenus ont affirmé que ce problème existe, mais que son ampleur et son importance sont exagérées. Selon les experts du FSIN, la présence de *jamaats* dans les prisons est l'un des principaux indicateurs de radicalisation dans les prisons. De nombreux anciens prisonniers ayant purgé leur peine dans le Caucase du nord et dans d'autres régions de Russie ont confirmé la présence de *jamaats* dans les prisons. Cependant, tous ont souligné que les *jamaats* des prisons sont des associations de musulmans incarcérés pratiquants plutôt que des cellules radicales d'islamistes.

Selon les personnes interrogées, l'un des objectifs de la création de *jamaats* est le désir de rester ensemble pour se protéger. C'est pourquoi ils attirent des détenus néophytes qui se convertissent à l'islam en prison pour se protéger des hiérarchies carcérales informelles, éviter d'avoir à se soumettre aux chefs criminels et à leur verser des rançons de protection. Toutefois, les experts, y compris les experts indépendants, estiment qu'il peut arriver que ces *jamaats* se radicalisent. Le plus souvent, la radicalisation dépend des chefs de groupe.

Pour la plupart des ex-prisonniers, les facteurs de radicalisation en prison sont similaires à ceux du monde extérieur et les prisonniers musulmans changent rarement d'opinion en captivité : les radicaux restent radicaux, tandis que les autres ne se radicalisent pas. Les personnes interrogées ont cité comme principaux facteurs de radicalisation la violence, l'injustice, les conflits armés non résolus en Tchétchénie et dans le Caucase du nord, l'ignorance religieuse et le désespoir. Certains chercheurs du FSIN voient aussi dans le problème des violations des droits humains un facteur de radicalisation dans les prisons. Selon les anciens détenus que nous avons interrogés, les plus vulnérables à l'influence des ultraradicaux en prison sont ceux qui ont été condamnés injustement, ceux qui n'ont rien à perdre, ceux qui ne reçoivent aucune

aide pour régler leurs problèmes, les jeunes filles qui n'ont pas de famille et qui connaissent mal leur religion. Le plus souvent, les influences religieuses radicales en prison proviennent d'autres détenus ou, dans de rares cas, d'Internet, car l'accès à Internet est limité ou inexistant dans la plupart des établissements correctionnels.

Presque tous les anciens prisonniers que nous avons interrogés ont déclaré que les personnes ayant des idées religieuses radicales ont une vie très difficile en prison : ils sont isolés longuement et "préventivement" dans une cellule disciplinaire sous des prétextes spécieux, inscrits sur un registre spécial, transférés dans une prison de plus haute sécurité et font l'objet d'une surveillance constante. Dans le même temps, aucun des prisonniers que nous avons interrogés qui avaient été condamnés en vertu d'articles liés à la participation à des groupes armés illégaux n'a pu parler d'un quelconque travail de déradicalisation mené avec eux dans l'établissement pénitentiaire.

Après leur sortie de prison et dans une certaine mesure, les hommes originaires du Caucase du nord se réintègrent plus facilement que les détenus des autres régions de Russie. Ils retrouvent une famille élargie qui les attend avec impatience et rétablissent assez rapidement des liens sociaux. Toutes les personnes interrogées, sauf une, avaient un endroit où retourner, un endroit où vivre, et l'attitude de la société à leur égard était plutôt loyale.

Pour les femmes, la situation est beaucoup plus compliquée. Le mari a généralement une nouvelle famille. S'il y avait des enfants, ils ont une attitude critique vis-à-vis de leur mère. Il arrive que des parents rejettent leur fille. L'entourage social disparaît. Les femmes qui viennent de sortir de prison comprennent vite que le seul environnement stable dont elles disposent est la prison. Au-delà des limites de la prison, elles ont du mal à survivre et n'ont parfois nulle part où aller. Selon les observations des experts, pendant cette période, de nombreuses femmes tombent dans une profonde dépression et certaines tentent même de se suicider.

Pour presque tous les ex-détenus, l'emploi constitue le principal problème de la période de réinsertion : il est extrêmement difficile de trouver un emploi quand on a un casier judiciaire. Le problème est exacerbé par le fait que les détenus condamnés pour des crimes graves ou qui ont eu des condamnations par l'administration durant leur peine subissent une décision de surveillance administrative, ce qui limite leur lieu de résidence. Le tribunal décide de la circonscription où le détenu peut vivre et sortir des limites de ce territoire n'est possible qu'avec l'autorisation des fonctionnaires de la police dans des cas exceptionnels. Parmi les hommes interrogés, ceux qui s'en sont le mieux sortis sont ceux qui ont été capables de créer leur entreprise, seuls ou avec des proches.

L'État n'offre presque rien en termes d'assistance sociale aux ex-détenus et quand elle existe, ils ne sont pas au courant car il existe très peu d'associations aidant les prisonniers récemment libérés. Par conséquent, reprendre sa vie peut être très

difficile. Nos interlocuteurs nous ont raconté que l'absence d'emploi mène à une situation où l'euphorie de la libération cède le pas à la crise et la dépression, ce qui pousse même certains ex-prisonniers à récidiver. Dans le Caucase du nord, la question des relations des prisonniers qui ont purgé une peine pour participation à des groupes armés illégaux avec les forces de l'ordre se pose avec acuité juste après la libération. Les personnes de cette catégorie qui ont répondu à notre enquête avaient très peur d'être arrêtés de nouveau, torturés et qu'on ouvre de nouveau contre elles une affaire pénale. Ceux qui ont survécu à la torture pendant l'enquête préalable au procès ont déclaré que la crainte pour leur sécurité avait dominé leur vie pendant les premiers mois suivant leur libération.

Un tiers des ex-prisonniers interrogés ont déclaré qu'ils auraient eu besoin d'un soutien psychologique, mais aucun d'entre eux n'en a bénéficié. Cela s'explique en partie par le fait que de nombreux hommes pensent que l'aide psychologique est un signe de faiblesse, tandis que d'autres disent qu'il n'y a pas de spécialistes professionnels dans la région.

Aucun des hommes condamnés en vertu d'articles relatifs à la participation à des groupes armés illégaux n'a pu parler ni d'un quelconque travail de déradicalisation, ni d'une aide à la réintégration après leur libération. En outre, ils estiment que les autorités n'ont pas pour objectif de les aider à changer d'attitude ou de se réintégrer dans la société. Elles s'emploient plutôt à châtier et contrôler.

Viser la resocialisation, la déradicalisation et le développement personnel est l'enjeu le plus importante du système pénitentiaire moderne. Dans la réalité russe, on en est très loin, du moins en ce qui concerne les nombreux prisonniers musulmans du Caucase du nord.

Pour placer les questions analysées dans ce rapport dans un contexte international et présenter au lecteur certaines tentatives pour les aborder en Europe, en Asie, en Afrique et dans le monde arabe, on trouvera dans les chapitres III et IV un résumé de certaines approches et programmes internationaux liés à la resocialisation, au soutien familial, à la déradicalisation, à l'aide à l'adaptation et à la réinsertion des détenus après leur libération.

## INTRODUCTION

On ignore le nombre exact de musulmans du Caucase du nord détenus dans les établissements pénitentiaires russes, mais il pourrait se chiffrer en dizaines de milliers<sup>2</sup>. Militants et journalistes font régulièrement état du parti pris contre les ressortissants du Caucase détenus dans les prisons russes : ils sont plus susceptibles d'être soumis à la torture et à des traitements dégradants, leur droit à la liberté de religion est bafoué et il leur est plus difficile d'obtenir une libération conditionnelle. Selon le *Comité d'Assistance civique*<sup>3</sup> qui offre une assistance aux prisonniers du Nord Caucase, l'attitude à l'égard des Tchétchènes (ainsi que des autres ressortissants du Caucase) s'est fortement détériorée depuis le début de la première guerre de Tchétchénie (1994-1996). Cette dégradation s'explique par une forte propagande anti-tchétchène dans les médias fédéraux ainsi que par la présence, dans le personnel du FSIN d'un certain nombre de vétérans de l'armée russe revenus de la zone de guerre et pour qui les Caucasiens restent les ennemis. A ce jour, une proportion significative des fonctionnaires du FSIN a pris une part active aux opérations militaires durant les deux guerres (1994-96, 1999-2009)<sup>4</sup>

Dans les années 1990-2000, durant la phase active du conflit armé, la plupart des condamnés originaires de Tchétchénie ont été condamnés à des peines de prison pour participation à des groupes armés illégaux (article 208 du Code pénal), banditisme (article 209 du Code pénal) et atteinte à la vie d'un agent de la force publique (article 317 du Code pénal)<sup>5</sup>. Les accusations de possession d'armes étaient également fréquentes (article 222 du code pénal). Les procès contre les personnes accusées d'avoir participé aux première et deuxième guerres de Tchétchénie se poursuivent à ce jour, mais il n'y a plus de condamnations massives.<sup>6</sup>

---

<sup>2</sup> «Чеченские заключенные. «Ломка» в карантине, оговор — и ШИЗО», *Кавказ.Реалии*, 18 ноября 2019 « Les prisonniers tchétchènes ». Le « manque » en quarantaine, les dénonciations - et les cellules d'isolement », *Kavkaz.realii*, 18 novembre 2019.

<sup>3</sup> L'organisation a été inscrite dans le registre des ONG entrant dans la catégorie des agents de l'étranger.

<sup>4</sup> *Защита прав жителей Северного Кавказа в исправительных учреждениях России (2019–2020 годы)*, Комитет «Гражданское содействие», 2020, «О положении жителей Чеченской Республики и Республики Ингушетия в учреждениях пенитенциарной системы за период с сентября 2011 года по август 2014 года», *Гражданское содействие*, 2014 « Protection des droits des résidents du Caucase du nord dans les établissements pénitentiaires russes (2019-2020) », *Comité d'Assistance civique*, 2020, « La situation des natifs de Tchétchène et d'Ingouchie dans les établissements pénitentiaires pour la période de septembre 2011 à août 2014 », *Comité d'Assistance civique* 2014.

<sup>5</sup> *О положении жителей Чечни в Российской Федерации. Октябрь 2007 г. — апрель 2009 г.* ». *Правозащитный центр «Мемориал»*, 2009 « La situation des résidents de Tchétchénie dans la Fédération de Russie. Octobre 2007-April 2009 », *Mémorial*, 2009.

<sup>6</sup> Au cours de l'hiver 2017, 13 et 15 ans dans une colonie à régime strict ont été donnés aux personnes accusées d'avoir participé à l'attentat terroriste de 1995 à Budionnovsk (cf. : *Izvestiya*, 14 décembre 2017). À l'été 2020, deux participants à la « bataille à l'altitude 776 » de 2000 en Tchétchénie ont été condamnés à 18 et 19 ans de colonie à régime strict (cf. : « Two more Basayev gang fighters convicted for attacking paratroopers in Chechnya », *Newstracker*, 9 juin 2020).



Dans les années 2010, de nouveaux articles ayant trait au "terrorisme" et à "l'extrémisme" ont été ajoutés au Code pénal de la Fédération de Russie<sup>7</sup>. Ils furent utilisés pour poursuivre - souvent sans fondement<sup>8</sup> - des personnes d'origine caucasienne et des musulmans d'autres régions voire d'autres pays. Selon les estimations des défenseurs des droits de l'homme, les poursuites massives en vertu des articles sur le terrorisme et l'extrémisme s'accompagnent de nombreuses falsifications et violations des droits de l'homme<sup>9</sup>.

Après l'émergence de l'État islamique autoproclamé de l'Irak et du Levant (DAECH)<sup>10</sup>, qui mobilisa des centaines de personnes venues de 80 pays du monde<sup>11</sup>, de nombreux pays furent confrontés au problème de la popularité grandissante des idéologies ultraradicales dans les prisons. DAECH mobilisa plus de 3000 ressortissants russes de divers groupes ethniques, mais comme ceux issus du Nord Caucase constituaient traditionnellement la majorité des condamnations au titre des articles relatifs à l'activité armée ou au terrorisme, le FSIN s'est plus intéressé à cette catégorie de prisonniers.

À quoi ressemble la vie des prisonniers musulmans du Caucase du nord dans les prisons russes ? Quels sont les facteurs qui influencent le processus d'adaptation socio-psychologique, comment se construisent les relations avec les autres détenus et l'administration pénitentiaire, que font-ils et quel est le travail effectué avec les personnes purgeant une peine en vertu d'articles terroristes ou liés à des activités armées illégales dans le Caucase du nord ? Que deviennent les anciens détenus après leur libération ? Nous tenterons de répondre à ces questions et à d'autres au fil des pages de ce rapport.

Ce rapport se fonde sur les travaux de recherche et les publications existantes et comprend des recherches de terrain sur la base d'entretiens approfondis avec trente ex-prisonniers des républiques musulmanes du Caucase du nord et avec quelques experts. Les recherches sur le terrain ont été menées de l'hiver 2020 au printemps 2021 dans les conditions de la pandémie, c'est-à-dire essentiellement en ligne, ce qui

---

<sup>7</sup> Ainsi, en 2013, les articles 205.3 ("Entraînement en vue d'une activité terroriste"), 205.4 ("Organisation d'une association terroriste et participation à celle-ci"), 205.5 ("Organisation des activités d'une organisation terroriste et participation à cette organisation") ont été introduits dans le Code pénal. En 2014, l'article 282.3 ("Financement d'activités extrémistes") a été introduit.

<sup>8</sup> Дарья Костромина. «Уголовные преследования за терроризм в России и злоупотребления со стороны государства: как складывалась система», Правозащитный центр «Мемориал», 2018. Daria Kostromina. "Poursuites pénales pour terrorisme en Russie et abus d'État : comment le système s'est formé", *Mémorial*, 2018.

<sup>9</sup> Voir, par exemple : "Il s'agit d'une imitation de la lutte contre le terrorisme", *Vedomosti*, 25 janvier 2011. "Protection des droits des résidents du Caucase du nord dans les établissements correctionnels de Russie (2019-2020)", *Comité d'assistance civique*, 2020.

<sup>10</sup> Considérée comme terroriste et interdite en Russie

<sup>11</sup> *Foreign Fighters. An Updated Assessment of the Flow of Foreign Fighters into Syria and Iraq. The Soufan Group, December 2015.* Combattants étrangers. Une évaluation actualisée du flux de combattants étrangers en Syrie et en Irak. Le Groupe Soufan, décembre 2015.

ne pouvait qu'affecter la qualité du matériel collecté. Malgré le fait que les entretiens aient été menés par des personnes en qui les ex-prisonniers avaient confiance, la nécessité d'utiliser des canaux de communication en ligne a limité le niveau de franchise des répondants.

Nombre de ceux que nous avons interrogés nous ont dit dès le départ qu'ils n'étaient pas prêts à répondre à certaines des questions posées en ligne. Néanmoins, nous n'avons pas hésité à mener des entretiens car une grande partie de ce que nous avons pu apprendre des récits des prisonniers éclaire des aspects importants de la question étudiée. Dans le même temps, nous sommes conscients des limites de cette recherche et nous les reconnaissons dès le départ. Notre objectif est d'esquisser le sujet et de soulever des questions plutôt que de le développer complètement. Le rapport est divisé en quatre chapitres. Le chapitre I donne un bref aperçu de la situation carcérale en Russie pour tous les prisonniers, y compris ceux du Caucase du nord, qui, selon les défenseurs russes des droits de l'homme, constituent la partie la plus vulnérable de la population carcérale. Le deuxième chapitre examine la situation des détenus du Caucase du nord dans les prisons et après leur libération, sur la base d'entretiens. Le troisième chapitre fournit une brève analyse de la radicalisation et de la déradicalisation dans les prisons russes, ainsi que les approches et les enjeux de la déradicalisation sur la base de l'expérience internationale. Un court quatrième chapitre est consacré aux enjeux de la réinsertion après la sortie de prison.

Dans les pages de ce rapport, nous citons de nombreux extraits d'entretiens avec d'anciens prisonniers. Nous ne prétendons pas que leurs opinions sont entièrement objectives, mais nous pensons qu'elles reflètent pleinement la situation des musulmans nord-caucasiens en prison telle qu'elle est perçue par les prisonniers eux-mêmes. Pour la première fois dans notre enquête, les opinions des analystes du FSIN sur des sujets aussi difficiles que la radicalisation des condamnés sont présentées aux côtés des opinions des prisonniers eux-mêmes, y compris ceux condamnés pour des articles liés à la participation à des activités de groupes armés illégaux. Nous espérons que cet échange de correspondance contribuera à éclairer certains aspects encore mal compris de la situation des natifs du Caucase du nord dans le système pénitentiaire russe.

Les points de vue exprimés par les prisonniers sont leurs opinions personnelles et ne reflètent pas nécessairement les positions des auteurs du rapport.

## CHAPITRE I. LE CONTEXTE CARCÉRAL

Afin de comprendre le contexte du système pénitentiaire russe, nous allons en examiner plusieurs aspects clés qui influencent et conditionnent l'état physique et psychologique de tous les prisonniers russes. Ce chapitre fournit également des informations générales sur la vie dans les prisons et colonies russes, ce qui permettra de mieux comprendre les témoignages des anciens détenus que nous avons interrogés.

La Russie détient un des records du monde de prisonniers par 100 000 habitants<sup>12</sup>. En mars 2021, on comptait près d'un demi-million de détenus dans les prisons, colonies et maisons d'arrêt russes<sup>13</sup>. Ces dernières années, dans le cadre de l'humanisation de la politique pénale déclarée par l'État, on a assisté à une diminution constante du nombre de prisonniers, même si la diminution de population carcérale s'est faite à un rythme beaucoup plus lent que celle de la criminalité<sup>14</sup>.

Selon le journal *Kommersant*, le Service fédéral d'exécution des peines (FSIN) était en 2015 la sixième agence pénitentiaire la mieux dotée d'Europe en termes de dépenses du budget fédéral<sup>15</sup>. Cependant, les militants des droits de l'homme affirment qu'en 2018, la Russie a dépensé 2,5 euros par jour et par prisonnier, alors que la moyenne européenne était de 128 euros<sup>16</sup>.

Le taux de récidive parmi les prisonniers russes est élevé. 54 % des détenus ont déjà été condamnés et 36 % purgent leur troisième peine ou plus<sup>17</sup>. Seuls 24% des prisonniers ont été condamnés à des peines de moins de trois ans, les 76% restants ont été condamnés à des peines plus longues.<sup>18</sup>

Le système pénitentiaire actuel remonte au siècle dernier et est à maints égards le successeur des camps de travail correctionnels du ministère de l'Intérieur de l'URSS et, auparavant, du GOULAG. Il a hérité non seulement des territoires de colonies, de leur caractère fermé, de la ségrégation sociale stricte, mais aussi de « la loi des voleurs » qui s'est formée au milieu des années 30 du XXe siècle<sup>19</sup>, de l'humiliation des prisonniers, de la torture et des traitements cruels subis. Pour le FSIN, humaniser

---

<sup>12</sup> Le taux d'emprisonnement en Europe continue de baisser : *Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe*. 8 avril 2021 Conseil de l'Europe.

<sup>13</sup> « Краткая характеристика уголовно-исполнительной системы Российской Федерации », Федеральная служба исполнения наказаний, Brève description du système d'exécution des peines dans la Fédération de Russie, Service fédéral de l'exécution des peines (FSIN). <https://fsin.gov.ru/structure/inspector/iao/statistika/Kratkaya%20har-ka%20UIS/>

<sup>14</sup> « Расходы по неволе », *Коммерсант*, 13 февраля 2017. Coûts de la captivité", *Kommersant*, 13 février 2017.

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> « Преступления и наказания: что делать с российскими тюрьмами? », Общероссийский гражданский форум. Crimes et châtiments : que faire des prisons russes ?", *Forum civil panrusse*, 2016.

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> А. Виноградов. « Откуда берутся « опущенные ». К истории вопроса », *Новая газета*, 8 августа 2020. А. Vinogradov. « D'où viennent les « rebuts » ? Un début d'histoire », *Novaya Gazeta*, 8 août 2020.

le système pénitentiaire signifie principalement améliorer les conditions de vie, mais cette administration n'est pas pressée de lutter de façon radicale contre les nombreux cas de mauvais traitements dans les prisons.

## Détention provisoire

Le parcours d'un détenu, de son arrestation à sa libération, commence par la détention provisoire. Si les autorités décident de la détention provisoire, les prévenus sont envoyés dans des centres de détention provisoire (SIZO gérés par le FSIN. Dans les 48 heures suivant l'arrestation, le tribunal doit décider de mesures de coercition, dont la détention. Si tel n'est pas le cas, la personne doit être libérée (article 94 du Code de procédure pénale, OuPK). L'accusation doit être définie dans les dix jours suivant l'arrestation. Dans le cas d'infractions terroristes et d'un certain nombre d'autres infractions, cette période peut aller jusqu'à 45 jours (article 100 de l'OuPK)<sup>20</sup>.

En règle générale, la période de détention provisoire ne peut pas dépasser deux mois. S'il n'est pas possible d'achever l'enquête préliminaire dans ce délai, la détention peut être prolongée jusqu'à six mois et, dans les affaires particulièrement complexes impliquant des infractions graves ou particulièrement graves, jusqu'à douze mois. Dans des cas exceptionnels, lorsque des personnes sont accusées d'infractions particulièrement graves, la période de détention provisoire peut être portée à 18 mois (article 109 de l'OuPK).

Lorsqu'une affaire est renvoyée devant un tribunal, d'autres délais et procédures de prolongation s'appliquent. Ainsi, la durée de la détention provisoire entre le jour de la saisine du tribunal et la décision du jugement ne peut excéder six mois. En même temps, le tribunal saisi d'une affaire concernant des infractions graves ou particulièrement graves a le droit, à l'expiration de ce délai, de prolonger la période de détention de trois mois au maximum à la fois (article 255 de l'OuPK). En outre, lorsqu'un verdict de culpabilité est prononcé, le tribunal doit également décider d'une mesure de coercition à l'égard du défendeur avant que ce verdict n'entre en vigueur (article 308 § 10, partie 1 de l'OuPK de la FR).

Ainsi, l'OuPK de la Fédération de Russie autorise aujourd'hui effectivement la détention provisoire pendant plusieurs années de personnes accusées d'avoir commis des crimes graves et particulièrement graves.

Les militants des droits de l'homme documentent régulièrement des violations, les traitements inhumains et cruels de prisonniers pendant l'enquête préliminaire. En détention provisoire, les détenus des maisons d'arrêt et des centres de détention provisoire ont notamment droit à se trouver en sécurité, à rencontrer un défenseur, à

---

<sup>20</sup> Voir les art. 205, 205.1, 205.3, 205.4, 205.5, 206, 208, 209, 210, 210.1, 277, 278, 279, 281, 360 et 361 de l'OuPK de la FR.

demander un entretien avec le chef de l'établissement, à rencontrer leurs proches, à correspondre, à recevoir des colis, à accomplir des rites religieux, etc. (article 17 de la loi fédérale 103). Cependant, ces droits sont souvent bafoués. Les principaux types de violations de droits subis par les détenus au cours de cette période sont les suivants : refus d'autoriser la présence d'un avocat, mise à disposition d'un avocat commis d'office présumé proche des enquêteurs, refus de visite des proches, de colis, d'appels téléphoniques, blocage de la correspondance, refus des soins médicaux nécessaires, passages à tabac et torture<sup>21</sup>. Le problème est si répandu qu'Internet publie périodiquement des « règles de survie »<sup>22</sup> dans les maisons d'arrêt.

Selon les défenseurs des droits humains, la torture est un phénomène très répandu dans le Caucase du nord au stade de l'enquête préliminaire, avant même l'enregistrement officiel de la détention. Issa, qui a été détenu avec son frère, a déclaré :

*Ils m'ont jeté dans une Gazelle (minibus) et emmené dans un endroit inconnu. J'ai réalisé que c'était un lieu boisé, il y avait des arbres, on m'a menacé de nous tuer. Puis on m'a emmené dans un bâtiment, j'ai été attaché à un radiateur, interrogé, on me faisait sortir, mais pendant ce temps-là, on ne m'a rien donné à manger ni à boire. Avant de nous emmener, ils nous ont mis des bandages autour de la tête comme si nous avions été blessés et qu'on nous emmenait pour nous soigner et ils nous ont mis du coton dans les oreilles. Puis les agents du FSB et du CPE (officiers du ministère de l'Intérieur en charge de la lutte contre le terrorisme) nous ont à nouveau emmenés quelque part à toute vitesse. De temps en temps, ils nous forçaient à nous plaquer au sol, apparemment lorsqu'on passait devant la police routière.*

*Ils m'ont ramené dans un endroit isolé, [après un certain temps] ils m'ont fait entrer et j'ai entendu la voix de mon frère : il criait, il hurlait, il était torturé. Ils m'ont déshabillé, posé des fils électriques et longuement torturé à l'électricité. Ils m'étranglaient avec un sac, me battaient, je ne peux pas tout raconter. Ils me disaient : "on nous a raconté ça et ça à ton sujet, tu dois signer [la déposition], sinon on te fait asseoir sur une bouteille et on te viole avec une matraque...". Ils m'ont montré des vidéos où ils le faisaient à d'autres gars. Ils voulaient que je signe des aveux selon lesquels j'avais participé à des transports secrets, que j'avoue, pour moi et d'autres gars. J'ai décidé que j'avouerais pour moi, mais que je ne mentirais pas pour les autres [et j'ai signé] ...*

*Ensuite, ils m'ont traîné hors du sous-sol, j'avais de profondes cicatrices sur les bras parce que je m'étais débattu, des brûlures sur les oreilles, sur le visage et le corps, mes reins étaient meurtris, mes jambes tuméfiées... Un avocat est venu, je lui ai tout raconté tout. Il m'a dit : « Rédigeons une rétractation ». Je lui dis alors qu'ils allaient encore me torturer, qu'il fallait que j'appelle mes proches, que lui aille au centre de détention et que s'ils ne m'y emmenaient pas, qu'il le fasse savoir. C'était le troisième jour de suite où je n'avais ni mangé ni dormi. On s'est mis d'accord. J'ai signé une rétractation, et puis ils m'ont ramené à la cave – ils étaient encore plus*

<sup>21</sup> Вера Челищева. «Взять на излом», Новая газета, 19 августа 2020 Vera Chelischeva. "Atteindre le point de rupture", Novaya Gazeta, 19 août 2020.

<sup>22</sup> «СИЗО: простые правила выживания», ЖЖ Vsegda\_tvoj, 23 ноября 2014. « СИЗО : règles simples de survie », Vsegda\_tvoj, LiveJournal, 23 novembre 2014.

*violents et furieux. Ils m'ont forcé à renoncer à mon avocat et à prendre l'un des leurs. Ils m'ont encore torturé, j'ai dit : « Cette fois, je signe tout, arrêtez. » Un nouvel avocat est arrivé, je lui ai dit : « Regardez mon corps. J'ouvre ma chemise, tout mon corps est bleu, mes tétons sont brûlés par le courant. J'ai dit, « Je n'ai rien fait. » Alors, l'avocat m'a dit qu'ils allaient me tuer, qu'il fallait que je signe tout de suite une confession et que je pourrais me rétracter au tribunal. C'est ce que j'ai fait au procès, mais j'ai quand même été condamné. - Issa (Ingouchie)*

L'objectif de l'utilisation de la violence à ce stade consiste à forcer le détenu à accepter un accord avec les enquêteurs, à lui faire signer des aveux ou à dénoncer d'autres personnes. Les déclarations obtenues sont ensuite souvent utilisées comme preuves pendant le procès.

## **Après la sentence**

Si le tribunal prononce une peine d'emprisonnement, il doit déterminer dans la sentence le type d'établissement correctionnel dans lequel la personne condamnée purgera sa peine et le régime de l'établissement correctionnel (article 308, par. 6, partie 1 de l'OuPK de la FR). Le tribunal peut ordonner que la peine soit purgée dans une prison ouverte, une colonie de redressement, un établissement correctionnel médical, une colonie correctionnelle à régime général, strict ou spécial, ou une prison (article 16.9 du Code d'application des peines).

Les **prisons ouvertes** sont celles où les personnes condamnées pour des crimes commis par négligence ou des crimes intentionnels de faible ou moyenne gravité purgent leur peine. Les détenus y vivent dans des dortoirs, mais dans certains cas particuliers, la famille peut vivre dans une pièce séparée, à l'intérieur ou à l'extérieur de la colonie. Les personnes ne sont pas gardées, mais elles sont sous la surveillance de l'administration et peuvent se déplacer librement sur le territoire de la colonie entre le réveil et l'extinction des feux ; avec la permission de l'administration, elles peuvent sortir de la colonie pour travailler ou étudier ; elles peuvent avoir de l'argent et des objets de valeur sur elles ; dépenser de l'argent sans restriction, recevoir un nombre illimité de colis, avoir un nombre illimité de visites de courte durée et, à tour de rôle, des visites de longue durée.

Les hommes condamnés pour la première fois pour des crimes particulièrement graves, ou en cas de récidive et de récidive dangereuse sont envoyés dans une **colonie à régime strict**. En cas de récidive particulièrement dangereuse, le condamné purgera sa peine dans une colonie à régime spécial. En outre, les colonies de ce type hébergent les condamnés à la perpétuité. Ces colonies comprennent, par exemple, le *Dauphin noir*

(Région d'Orenbourg), le *Cygne blanc* (Solikamsk) et le *Hibou polaire* (District autonome de Yamalo-Nenets), il y en a sept au total<sup>23</sup>.

Dans les **colonies de régime spécial**, les personnes vivent généralement à deux dans une cellule et ont droit à une promenade quotidienne (1,5 à 2,5 heures). Après 10 ans, dans certaines conditions, le régime peut être assoupli.

Les médias décrivent ainsi le niveau de sévérité de ces institutions : « *Les détenus sont surveillés 24 heures sur 24 : la lumière dans les cellules n'est jamais éteinte, il y a un enregistrement vidéo et les détenus sont contrôlés toutes les quinze minutes par les gardiens de service. Le réveil se fait à six heures du matin et le coucher seize heures plus tard, sans que le prisonnier ait le droit de s'allonger sur sa couchette. Le prisonnier ne sort qu'accompagné d'au moins trois personnes et d'un maître-chien avec un chien. On lui bande les yeux lorsqu'il change de bloc cellulaire afin de l'empêcher de se souvenir du plan de la prison* »<sup>24</sup>.

Les autres sont envoyés dans des colonies de régime ordinaire. Les femmes ne vont que dans les prisons ouvertes ou les colonies de régime général. En général, dans les colonies à régime strict et spécial, les condamnés vivent dans des dortoirs gardés.

Dans les **prisons**, les détenus purgent des peines de plus de cinq ans pour des crimes particulièrement graves ou pour des délits terroristes<sup>25</sup>. Les détenus y sont également envoyés pour des récidives particulièrement dangereuses ou s'ils ont gravement porté atteinte au règlement de la colonie. Dans les prisons, les condamnés vivent dans des cellules communes verrouillées.

Les **établissements pénitentiaires médicaux** et les **établissements de traitement et de prévention** accueillent les condamnés souffrant d'une forme déclarée de tuberculose, d'alcoolisme ou de toxicomanie.

Les mineurs et les condamnés avant d'avoir atteint l'âge de 19 ans purgent leur peine dans des établissements pénitentiaire éducatifs.

Au 1er février 2021, 478 714 personnes étaient détenues dans des établissements pénitentiaires, dont :

---

<sup>23</sup> *Отсюда только один выход — смерть: самые суровые колонии России». РИА Новости, 10 декабря 2017. Un seul moyen de sortir d'ici - la mort : les colonies les plus dures de Russie." RIA Novosti, 10 décembre 2017.*

<sup>24</sup> « *Лебедь», «Сова» и «Дельфин»: как живут в самых строгих тюрьмах России», РИА Новости, 3 марта 2020. Le Cygne, la Chouette et le Dauphin : la vie dans les prisons les plus dures de Russie, Ria Novosti, 3 mars 2020.*

<sup>25</sup> Art. 205-205. 5 (« articles terroristes »), 206 (prise d'otages), 208 (organisation ou participation à un groupe armé illégal), 211 (détournement d'avion), 220 (manipulation illégale de matières nucléaires ou de substances radioactives), 221 (vol ou extorsion de ces matières ou substances), 277 (atteinte à la vie d'une personnalité publique ou d'un fonctionnaire de l'Etat), 278 (prise de pouvoir par la force ou maintien au pouvoir par la force), 279 (insurrection armée), 281 (détournement), 317 (atteinte à la vie d'un agent de la force publique), 360 (attaques contre des personnes ou des organisations bénéficiant d'une protection internationale), 361 (acte de terrorisme international), *Code pénal de la Fédération de Russie*.

- 373 917 (78 %) dans 670 colonies pénitentiaires, dont 29 427 dans 106 prisons ouvertes et 1 980 dans sept établissements pour condamnés à perpétuité ;
- 102 575 (21,4 %) dans 209 maisons d'arrêt (Sizo) et 86 centres de détention fonctionnant comme les Sizo ;
- 1 276 dans huit prisons ;
- 946 dans 18 établissements pénitentiaires pour mineurs ;

Sur les 39 100 femmes détenues : -

- 29 974 dans des colonies pénitentiaires, des établissements médico-pénitentiaires, des centres de traitement et de prévention et des colonies d'éducation surveillée ;
- 9 126 dans des SIZO.<sup>26</sup>

En cas de « bonne conduite, attitude consciencieuse au travail et à la formation et participation active aux activités éducatives », les détenus font l'objet d'« encouragements » : citations, autorisation de recevoir des colis ou des visites supplémentaires, autorisation de dépenser l'argent du compte personnel au-delà de la limite fixée, augmentation des heures de promenade et suppression anticipée des sanctions (article 113 du code d'application des peines). Les condamnés qui enfreignent le règlement pénitentiaire sont passibles de sanctions (peines) comprenant un blâme, une amende ou le placement en cellule disciplinaire (Chizo) pour une durée maximale de 15 jours, dans un logement de type cellule (PKT), un logement de type cellule individuelle ou à l'isolement (EPKT) (article 115 du Code d'application des peines). Les détenus envoyés au Chizo n'ont pas le droit de recevoir des visites, de passer des appels téléphoniques, d'acheter de la nourriture, de recevoir des paquets et des colis ; la promenade est limitée à une heure par jour. Un régime plus léger ou plus strict peut également être imposé (en fonction de l'attitude du condamné à l'égard du travail et des règles de l'institution) ; dans ce cas, les conditions sont, respectivement, plus douces ou plus strictes que les conditions normales. La décision de changer les conditions est prise par l'administration pénitentiaire, ce qui ouvre la porte aux abus<sup>27</sup>.

---

<sup>26</sup> «Краткая характеристика уголовно-исполнительной системы Российской Федерации», Федеральная служба исполнения наказаний. При женских колониях действует 13 домов ребенка, в них живут 330 детей. Bref état des lieux du système carcéral de la Fédération de Russie, Service fédéral d'application des peines. Treize maisons de l'enfant sont ouvertes dans les colonies pénitentiaires pour femmes, 330 enfants y vivent.

<sup>27</sup> Ксения Рунова. «Как устроена исправительная система», Ведомости, 19 сентября 2019 Ksenia Runova. "Comment fonctionne le système correctionnel", Vedomosti, 19 septembre 2019.



## Violations des droits de l'homme dans le système d'exécution des peines

Les violations des droits et l'humiliation de la dignité humaine du condamné se produisent en général dès le transfert vers le lieu d'exécution de la peine. Dans un rapport publié en 2017, l'organisation internationale de défense des droits de l'homme *Amnesty International*<sup>28</sup> a noté que les personnes sont souvent envoyées purger leur peine à des centaines voire des milliers de kilomètres de chez elles ; le transfert se déroule dans des conditions extrêmement difficiles et s'accompagne d'humiliations ; les proches ignorent souvent où se trouvent leurs parents pendant qu'ils sont en cours de transfert (*Amnesty* l'a assimilé à une « disparition forcée »)<sup>29</sup>.

Le prisonnier que nous avons interrogé nous a raconté son expérience pendant le transfert : « *Un wagon, des fenêtres avec des barreaux fermées par des rideaux qu'on ne pouvait garder ouverts. Des couchettes en bois, parfois en métal. Ils pouvaient y caser quatre personnes pour une place, c'était très exigu... Mais le plus dur, c'étaient les transferts en fourgon – qu'on appelle le « bocal ». À l'arrière il y a une petite chaise, je mesure 1m86 et je ne pouvais pas m'asseoir normalement. Je m'appuyais contre la porte et je ne pouvais même pas faire tenir mes jambes dans le bocal. Parfois, ils laissaient le « bocal » en plein soleil, nous enfermaient à clé et on ne pouvait pas respirer. Ils n'ouvraient pas les portes, ne nous laissaient pas respirer, ne mettaient pas en marche le climatiseur, je devais me pencher et respirer au ras du sol. Et ils changeaient d'équipe, buvaient de l'eau sous notre nez et ça pouvait durer cinq ou six heures. - Ilez (Ingouchie).*

Conformément à l'article 73 du Code d'application des peines, un condamné doit purger sa peine dans sa région de résidence mais des exceptions sont prévues pour les personnes condamnées en vertu de certains articles du code pénal, notamment les articles ayant trait à l'extrémisme et au terrorisme. Les personnes originaires du Caucase du nord sont souvent condamnées en vertu de ces articles.

En 2017, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rendu un arrêt : « *Poliakova et autres vs Russie* », dans lequel elle qualifiait les normes des paragraphes 2 et 4 des articles 73 et 81 du Code d'exécution des peines de la Fédération de Russie

---

<sup>28</sup> "Transfert de prisonniers en Russie : un voyage dans l'inconnu", *Amnesty International*, 2017.

<sup>29</sup> Les condamnés sont généralement transportés vers leur lieu d'emprisonnement par voie ferrée dans des « wagons pénitentiaires » accrochés à des trains réguliers. Le transfert peut prendre de deux semaines à un mois ou plus. Les personnes empruntent des itinéraires compliqués en fonction de la disponibilité des trains. Les cabines sont souvent surpeuplées ; le règlement intérieur permet de placer les personnes de manière à ne disposer que de 0,29 mètre carré par personne. La conception du wagon ne permet pas de se redresser de toute sa hauteur dans la cellule. L'exiguïté des lieux est exacerbée par le fait que le détenu doit avoir toutes ses affaires avec lui - il n'y a pas de place pour les bagages... Le linge de lit n'est généralement pas fourni. Les repas sont des rations sèches diluées avec de l'eau (distribuées trois fois par jour). Aux arrêts intermédiaires, les détenus sont placés dans des cellules de transit dans des établissements de détention provisoire, où ils sont fouillés et détenus jusqu'à l'arrivée d'un train adapté, parfois pendant des semaines (*Amnesty International*, 2017, pp. 20-22). Voir également *Ксения Рунова, Анна Булина. «Важнейший этап в жизни страны», Новая газета, 26 февраля 2021. Ksenia Rounova et Anna Boulina : « Une étape importante dans la vie du pays », Novaya Gazeta, 26 février 2021*

(qui réglementent la distance entre le lieu d'exécution de la peine et la résidence) de non conformes à la qualité de la loi. Il s'agit de la plainte n° 35845/11 de Natalia Kibalo et de ses filles mineures, originaires de Tchétchénie et dont le mari et père, Ali Khadjiev, a été envoyé purger sa peine à huit mille kilomètres de là - à Blagovechtchensk, dans la région de l'Amour. Les plaignants étaient représentés par le Centre de défense des droits de l'homme *Mémorial*<sup>30</sup>. Dans sa plainte, Natalia Kibalo faisait valoir qu'elle n'avait pas d'argent pour acheter des billets d'avion et que le voyage en train entre la Tchétchénie et Blagovechtchensk durait huit jours, ce qui est très difficile pour des enfants. En conséquence, Khadjiev n'a vu sa fille aînée qu'une seule fois depuis son arrestation et n'a encore jamais vu sa fille cadette depuis qu'elle est née après son emprisonnement. La CEDH a estimé que la détention du mari et du père des requérants dans une colonie éloignée de leur domicile violait leur droit au respect de la vie familiale<sup>31</sup>.

Suite à l'arrêt de la CEDH, le ministère de la Justice de la Fédération de Russie a introduit des amendements au Code d'application des peines. Ils ont été adoptés le 1er avril 2020, permettant à la personne condamnée d'être envoyée dans un établissement pénitentiaire de la région où réside l'un de ses proches, sur demande écrite de la personne condamnée ou de l'un de ses proches, à condition qu'il existe une possibilité de placement dans un établissement correctionnel. S'il n'est pas possible de placer la personne condamnée dans un établissement correctionnel de cette région, la personne condamnée peut être envoyée dans l'établissement correctionnel le plus proche et où les conditions de sa détention sont réunies dans autre région de la Fédération de Russie. La mise en œuvre de la loi a commencé en septembre 2020, il est donc encore difficile d'évaluer son efficacité. Cependant, comme les amendements ne sont pas contraignants, les experts pensent qu'ils n'impacteront probablement pas les personnes condamnées pour des infractions graves, notamment terroristes<sup>32</sup>. *"Dans la pratique, il s'est avéré que les amendements n'ont pas affecté les personnes condamnées en vertu de ces articles. En réponse aux nombreux appels adressés au FSIN de la Fédération de Russie, les prisonniers se sont vu refuser des transferts sur le fondement de l'article 73 du Code d'application des peines"*, nous a expliqué Oyoub Titiev, coordinateur du projet "Protection des droits des natifs du Caucase du nord dans les prisons russes" du Comité Assistance civique.

---

<sup>30</sup> ONG considérée comme agent de l'étranger.

<sup>31</sup> *Полякова и другие против России* (2017). См. также: «ЕСПЧ признал нарушением содержание заключенного в колонии далеко от дома», Правозащитный центр «Мемориал», 9 марта 2017. *Poliakova et autres vs. Russie* (2017). Voir aussi : "La Cour européenne des droits de l'homme a considéré que la détention d'un prisonnier dans une colonie éloignée de son domicile est une violation de ses droits", *Mémorial*, 9 mars 2017.

<sup>32</sup> *Изменения в УИК РФ: отбывание наказания почти по месту жительства». Тюрма и Воля. 10 апреля 2020 г.* Amendements au Code d'application des peines de la Fédération de Russie : exécution de la peine presque sur le lieu de résidence. *Prison et liberté*, 10 avril 2020.

Dès leur arrivée dans certaines colonies, les prisonniers sont soumis à des passages à tabac. Ivan Jadaev, dans son article sur les zones « rouges » et « noires », donne le témoignage suivant d'un prisonnier :

*« Dans le panier à salade, on m'a dit : « Jette le sac sur ton dos, penche-toi et cours ». Nous savions où nous allions, mais cela ne nous rassurait pas pour autant. Puis la porte s'ouvre, des hurlements, des chiens qui aboient, les flics qui se tiennent en deux rangées et nous courons, on nous frappe avec des matraques des deux côtés, quelqu'un est mordu par un chien. Puis on m'a tiré de la file des prisonniers, craché au visage, appuyé d'un pied sur la poitrine et commencé à secouer mes affaires. Ils ont tout emporté, pas d'inventaire, rien, ils ont juste tout emporté. »<sup>33</sup>*

Les militants des droits de l'homme affirment que la torture et les passages à tabac des détenus dans les colonies, y compris les violences sexuelles, sont répandus et systématiques<sup>34</sup>. En 2020, la Fondation *Rous' sidiachtchaia* (La Russie en prison)<sup>35</sup> a mené une enquête auprès de prisonniers et d'anciens prisonniers : 67 % se sont plaints d'abus physiques de la part d'agents du FSIN<sup>36</sup>. Dans un système fermé à tout contrôle extérieur et bénéficiant d'une impunité presque totale, la tentation est grande d'exercer des pressions physiques sur les détenus à des fins diverses<sup>37</sup>.

Si, en détention provisoire, l'objectif est généralement d'obtenir des aveux, en prison, d'autres objectifs s'ajoutent - obtenir des preuves sur d'autres personnes, extorquer de l'argent et des objets de valeur, obtenir la coopération de l'administration, briser la personne par l'humiliation. Souvent, le sale boulot est effectué non seulement par les agents du FSIN, mais aussi par les soi-disant militants parmi les prisonniers. En contrepartie, ils ont la possibilité d'obtenir des faveurs (par exemple, le droit d'utiliser leur téléphone dans la cellule), des avantages ou d'obtenir une libération conditionnelle. Les cellules où se trouvent détenus collaborant avec l'administration pénitentiaire sont surnommées « cellules de pression ». On les trouve dans les établissements pour hommes et pour femmes<sup>38</sup>. Dans une enquête menée par *La Russie en prison*, 33% des détenus se sont plaints de la violence d'autres détenus<sup>39</sup>.

---

<sup>33</sup> Иван Жадаев «Красное и черное: две стороны российской исправительной системы», МБХ, 15 июля 2020. Ivan Jadaev, Rouge et noir, deux aspects du système correctionnel russe, МБКН, 15 juillet 2020.

<sup>34</sup> Галина Мурсалиева, Сергей Соколов. «Это высшая мера наказания — страшнее смертной казни», Новая газета, 8 августа 2020. «Защита прав жителей Северного Кавказа, отбывающих наказание в учреждениях пенитенциарной системы России (2015–2018 годы)», Комитет «Гражданское содействие», 2019 Galina Mursalieva, Sergey Sokolov. « Cette peine est plus effrayante que la peine de mort, « *Novaïa Gazeta*, 8 août 2020. « Défense des droits des natifs du Caucase du nord purgeant des peines dans les établissements pénitentiaires de Russie (2015-2018) », *Comité d'assistance civique*, 2019.

<sup>35</sup> Classée dans le registre des agents de l'étranger.

<sup>36</sup> Александра Баева. «ФСИН не желает видеть адвокатов», Адвокатская улица, 29 января 2020. Alexandra Baeva. "La FSIN ne veut pas voir d'avocats", *Advokatskaïa Oulitsa*, 29 janvier 2020.

<sup>37</sup> Арнольд Хачатуров. «Пять лет отсидки — точка невозврата .Новая газета, 22 октября 2019.

Arnold Khatchatourov. « Cinq ans de prison, le point de non-retour », *Novaïa Gazeta*, 22 octobre 2019.

<sup>38</sup> Любовь Ширижик. «Непокорных насилуют шваброй», Lenta.ru, 16 марта 2018. Lubov Chirijik. "Les insoumis sont violés avec un balai", *Lenta.ru*, 16 mars 2018.

<sup>39</sup> Alexandra Baeva, *ibid*.

Outre les passages à tabac, les prisonniers sont soumis à toutes sortes de tortures. *L'encyclopédie de la torture russe*, compilée par la publication *Insider* conjointement avec la fondation *La Russie en prison* en décrit environ quarante sortes (parmi lesquels l'arrachage des ongles, le viol, « l'hirondelle » torture au cours de laquelle le détenu est placé sur le ventre, bras et jambes attachés derrière, la torture électrique)<sup>40</sup>. Le militant Ildar Da-din, qui purgeait une peine pour n'avoir pas respecté à plusieurs reprises la procédure d'organisation ou de tenue d'un rassemblement, a raconté en détail les tortures subies dans la colonie pénitentiaire de Segueja-7<sup>41</sup>. En mars 2021, le détenu Valeri Istomin a déclaré avoir été torturé dans l'établissement pénitentiaire fédéral T-2 de la région de Vladimir (la « prison centrale de Vladimir ») : la tête couverte d'un sac, on lui faisait subir des décharges électriques dans le but de le persuader de coopérer avec l'administration<sup>42</sup>. En décembre 2020, le Comité d'enquête a ouvert une affaire pénale concernant le viol d'un participant à l'émeute de la colonie d'Angara. Selon le témoignage de sa sœur, ses compagnons de cellule « ont introduit dans son rectum un plongeur bouillant qui a explosé »<sup>43</sup>. La journaliste Elena Masiouk de la *Novaïa Gazeta* a également noté que la cruauté perverse est encouragée et cultivée, par exemple, dans le FSIN d'Omsk<sup>44</sup>. Les militants des droits de l'homme ont enregistré les faits de passages à tabac massifs de prisonniers.

Les défenseurs des droits de l'homme ont noté des faits de passages à tabac massifs de prisonniers. Par exemple, en mars 2021, des détenus de Tchita se sont plaints à la CEDH d'avoir été torturés par le personnel de la colonie pénitentiaire n° 5, qui, désespérés de la défaite de l'équipe nationale russe de football en quart de finale de la Coupe du monde, avait décidé de passer sa colère sur les détenus. Selon les requérants, le 8 juillet 2018, après le match entre la Russie et la Croatie, le personnel pénitentiaire ivre les a frappés avec des matraques en caoutchouc, a utilisé des tasers et a pulvérisé du gaz « Zveroboï ».<sup>45</sup>

Début 2021, il a été révélé qu'après l'émeute de la colonie 15 d'Angara, des prisonniers avaient été sévèrement battus et torturés. L'un d'eux, Evgeni Yourtchenko,

---

<sup>40</sup> Олег Пшеничный. «Энциклопедия российских пыток (с иллюстрациями Олега Навального)». *The Insider*, 24 августа 2018. Oleg Pchtchenitchny, « Encyclopédie des tortures russes », (illustrée par Oleg Navalny), *The Insider*, 24 août 2018.

<sup>41</sup> « Ils frappaient 10-12 personnes à la fois, à coups de pied », *Meduza*, 1er novembre 2016.

<sup>42</sup> Владимирская область: в ФКУ Т-2 к заключенному применяли пытки?. Фонд « В защиту прав заключенных », 19 марта 2021 Région de Vladimir : Un prisonnier a-t-il été torturé dans l'établissement T-2 ? Fondation *Pour la défense des droits des prisonniers*, 19 mars 2021.

<sup>43</sup> Иркутская область: уволен начальник СИЗО, арестанту которого засунули кипящий чайник в задний проход. Фонд « В защиту прав заключенных », 17 февраля 2021. Région d'Irkoutsk : le chef du centre de détention provisoire, dont le détenu s'est fait enfoncer un plongeur bouillant dans l'anus, a été démis de ses fonctions. Fondation *Pour la défense des droits des prisonniers*, 17 février 2021.

<sup>44</sup> Елена Масюк. « Ломка. Омск », *Новая газета*, 13 мая 2018. Elena Massiouk, « Le manque, Omsk », *Novaïa Gazeta* 13 mai 2018.

<sup>45</sup> Чита: заключенные пожаловались в ЕСПЧ на пытки. Фонд « В защиту прав заключенных », 23 март 2021. « Tchita : des prisonniers ont porté plainte pour tortures auprès de la CEDH ». Fondation *Pour la défense des droits des prisonniers*, 23 mars 2021.

libéré depuis, a raconté son histoire de terribles tortures et de viols collectifs de prisonniers à l'organisation *Human Rights*<sup>46</sup>. En février 2021, les médias ont rapporté qu'une commission du FSIN avait confirmé que des violences avaient été exercées sur 75 prisonniers dans la région d'Irkoutsk<sup>47</sup>.

En 2018, des vidéos de torture dans la colonie pénitentiaire 1 de Iaroslavl ont été diffusées ; puis, en février 2021, *Novaïa Gazeta* en a diffusé de nouvelles. L'un des détenus battus est ensuite décédé<sup>48</sup>. Toujours en 2018, trois ex-prisonniers musulmans ont raconté en détail à la chroniqueuse de *Novaïa Gazeta* Elena Massiouk les tortures et mauvais traitements subis dans la colonie pénitentiaire 7 d'Omsk<sup>49</sup>. Nous avons également interrogé l'un des détenus soumis à un traitement inhumain dans le centre correctionnel d'Omsk, son témoignage est présenté dans le chapitre suivant. En 2017, 48 détenus de la colonie de la région de Krasnoïarsk, dont Aslan Tcherkessov, originaire de Kabardino-Balkarie, condamné pour avoir tué un supporter de football, Egor Sviridov, se sont plaints de torture auprès du FSIN<sup>50</sup>. Tcherkessov lui-même s'est plaint à plusieurs reprises de ces tortures et a transmis des informations à ce sujet aux médias<sup>51</sup>.

Il arrive que des prisonniers meurent ou se suicident à la suite de violence et de tortures.

On a appris le 16 septembre 2020 que le nationaliste russe d'extrême droite Maxime Martsinkevitch, connu sous le nom de Tessak, s'était suicidé dans le centre de détention provisoire n° 3 de Tcheliabinsk. Les avocats de Tessak affirment qu'on l'avait auparavant longuement torturé pour lui faire avouer des meurtres commis dans les années 1990<sup>52</sup>. Le 12 mars 2019, Ayoub Tountouev, un ancien garde du corps du dirigeant tchéchène Akhmad Kadyrov, condamné à 24 ans de prison pour l'attaque du village de Znamenskoïe, a été retrouvé mort dans la prison n° 6 de la région de Vladimir. Il avait affirmé à plusieurs reprises avoir été torturé. Deux plaintes ont été déposées au nom de Tountouev : l'une concernant les tortures subies pendant

---

<sup>46</sup> Анастасия Кашкина. «Апрель 2020 года. пытки после протеста заключенных в ИК-15», *За права человека*, 13 января 2021. Anastasia Kachkina. « Avril 2020. Tortures après une action de protestation à la colonie 15 », *Pour les droits de l'homme*, 13 janvier 2021.

<sup>47</sup> Зоя Осколкова. «В тюрьмах Иркутской области 75 человек подверглись насилию», *Новый день*, 25 февраля 2021. Zoïa Oskolkova. « Dans les prisons de la région d'Irkoutsk, 75 personnes ont subi des violences », *Novy Den*, 25 février 2021.

<sup>48</sup> Ты там наказывай, кого надо, по жесточе», *Новая газета*, 24 августа 2018. « Тут, конечно, крыть уже нечем » (18+), *Новая газета*, 23 февраля 2021. Punis qui tu veux et fais-le encore plus durement *Novaïa Gazeta* (18+), 24 août 2018. « Il n'est plus possible de le cacher », *Novaïa Gazeta*, 24 août 2018.

<sup>49</sup> Elena Massiouk, op.cit.

<sup>50</sup> Обращение Черкесова пополнило список из десятков жалоб заключенных на пытки», *Кавказский узел*, 9 августа 2017. La plainte de Tcherkessov s'ajoute à la liste de dizaines de plaintes de tortures déposées par des prisonniers, *Kavazski Ouzel*, 9 août 2017.

<sup>51</sup> Аслан Черкесов пожаловался на пытки и избиения в колонии», *Кавказский узел*, 1 августа 2017 Aslan Tcherkessov s'est plaint de tortures et de passage à tabac dans les colonies pénitentiaires, *Kavkazski Ouzel*, 1<sup>er</sup> août 2017.

<sup>52</sup> Националист Максим Тесак Марцинкевич покончил с собой . Le nationaliste Maxime Tessak Martsinkevitch s'est suicidé), *Lenta*, 20 avril 2021.

l'enquête, au cours de laquelle il avait avoué sa participation à l'attentat terroriste, et l'autre concernant les tortures subies dans la colonie. La version officielle indique que sa mort est due à un suicide. Cependant, selon son avocat, Tountouev n'avait pas l'intention de mourir et attendait la décision de la Cour européenne<sup>53</sup>. En février 2021, la Cour européenne a donné raison à Tountouev en notant une violation des articles 3 et 6 de la Convention européenne (interdiction de la torture et droit à un procès équitable), lui accordant une indemnité posthume de 100 000 euros<sup>54</sup>.

En 2017, Rouslan Saïfoutdinov, un étudiant de l'Académie de médecine de Tioumen condamné pour participation à la guerre en Syrie, est mort dans la colonie pénitentiaire n°1 de Kourgan. Des militants des droits de l'homme ont signalé<sup>55</sup> qu'il avait été torturé. Le 30 octobre 2017, Islam Magomadov, d'origine tchéchène, condamné pour les meurtres qui ont conduit aux émeutes de masse de 2006 à Kondopoga, s'est suicidé dans la colonie, selon les informations officielles. Cependant, ses proches affirment que Magomadov n'a pas pu se suicider. Selon eux, il a été torturé dans la colonie de la région de Krasnoïarsk<sup>56</sup>.

## Mauvaise qualité ou refus des soins médicaux

Dans une étude menée par *La Russie en prison*, la grande majorité des doléances des prisonniers concernait la qualité des soins médicaux : 91% des personnes interrogées ont parlé de violations dans ce domaine. Les principales plaintes portent sur le fait que les soins médicaux peuvent être refusés sans raison ou fournis avec beaucoup de retard et que leur qualité est insuffisante<sup>57</sup>. Par exemple, fin 2020, le détenu Kovalev, qui purgeait sa peine dans la colonie pénitentiaire n° 47 de la région de Sverdlovsk, s'est plaint aux défenseurs des droits humains que l'administration avait refusé de procéder à un examen pour établir son groupe d'invalidité ; certains

---

<sup>53</sup> Бывший охранник Ахмата Кадырова не дождался ответа ЕСПЧ. Во владимирской колонии найден мертвым осужденный по делу о теракте», *Коммерсант*, 13 марта 2019. « Un ancien garde du corps d'Akhmad Kadyrov n'a pas attendu la réponse de la CEDH. Dans la colonie de Vladimir, un condamné dans une affaire d'attentat terroriste retrouvé mort », *Kommersant*, 13 mars 2019.

<sup>54</sup> ЕСПЧ посмертно присудил 100 тысяч евро эксхраннику Ахмата Кадырова, который рассказывал о пытках током и пакетом при задержании в 2005 году». *Медиазона*. 11 февраля 2021. La CEDH a accordé 100 000 euros à titre posthume à l'ex-garde du corps d'Akhmad Kadyrov qui avait déclaré avoir été torturé à l'électricité et étouffé dans un sac lors de son arrestation en 2005. *Mediazona*, 11 février 2021.

<sup>55</sup> Разыскивавшийся в Дагестане студент умер в колонии», *Кавказский узел*, 9 января 2017 Un étudiant recherché au Daguestan est mort dans une colonie", *Kavkazski Ouzel*, 9 janvier 2017.

<sup>56</sup> Родные Ислама Магомадова не поверили в его суицид в колонии», *Кавказский узел*, 8 ноября 2017 Les proches d'Islam Magomadov n'ont pas cru à son suicide en détention, *Kavkazski Ouzel*, 8 novembre 2017.

<sup>57</sup> Alexandra Baeva, op.cit.

maux dont il souffrait sont, de ce fait, devenus chroniques et Kovalev ne peut plus se déplacer qu'en fauteuil roulant<sup>58</sup>.

Un ancien détenu d'Ingouchie nous a livré le témoignage suivant : « *Ma cellule était tellement humide qu'il y avait de l'eau qui tombait d'un tuyau à raison de deux gouttes par seconde. En été, il y faisait si chaud qu'il était impossible de respirer. J'ai été très malade, j'ai commencé à tousser. Les médecins m'ont ausculté et donné des cachets contre la toux. Puis je me suis senti encore plus mal, je ne pouvais plus monter les escaliers, je toussais. Je vais moi-même à l'unité médicale et je demande une radio. Pendant 2 mois et demi, il ne s'est rien passé. Puis ils m'ont fait un radio et m'ont dit que j'avais une pneumonie. J'ai été transféré au dispensaire de la tuberculose. Il s'est avéré que c'était une forme grave de tuberculose. J'ai passé six mois à l'hôpital* ».

Selon Olga Chepeleva, auteur du rapport *Crimes et châtements : que faire des prisons russes ?* les prisonniers doivent faire la queue plusieurs fois par jour pour recevoir des médicaments et ce, souvent dans la rue, ce qui peut entraîner une aggravation de leur état<sup>59</sup>. Selon O. Chepeleva, le niveau d'équipement, de personnel et de médicaments dans les prisons est sensiblement inférieur à celui des hôpitaux civils. Les prisons manquent souvent de spécialistes, d'équipements pour les personnes handicapées et de personnel pour soigner les personnes gravement malades<sup>60</sup>. En outre, les détenus se plaignent que les médicaments soient délivrés avec retard, quand ils le sont<sup>61</sup>.

Les militants des droits humains affirment que les médecins des prisons sont partie intégrante du système pénitentiaire et qu'ils dépendent des directeurs de prison et des autres dirigeants de l'administration<sup>62</sup>. C'est pourquoi ils refusent souvent d'enregistrer les passages à tabac des prisonniers à leur arrivée dans l'établissement ou à l'intérieur de la prison. En outre, des personnes sont placées en cellule d'isolement sans qu'il soit tenu compte de leur état de santé.

La loi prévoit que les prévenus et les prisonniers gravement malades peuvent être libérés, mais dans la pratique, cela se fait très rarement et avec beaucoup de difficultés. En 2016, Oksana Semionova, qui purgeait une peine au titre d'un article relatif à la drogue dans la colonie pénitentiaire n° 2 de Saint-Petersbourg et de la région de Leningrad, est décédée d'un cancer<sup>63</sup>. Un an plus tôt, les médecins lui avaient diagnostiqué un stade IV de la maladie, mais le tribunal refusa de la libérer, estimant

---

<sup>58</sup> « *Администрация ИК-47 довела заключенного до инвалидного кресла* », *Правозащитники Урала*, 22 декабря 2020 « *L'administration de la colonie N° 47 a condamné un prisonnier au fauteuil roulant* », *Les défenseurs des droits humains de l'Oural*, 22 décembre 2020.

<sup>59</sup> « *Преступления и наказания: что делать с российскими тюрьмами?*», *Общероссийский гражданский форум*, 2019. *Crimes et châtements, que faire des prisons russes ? Forum civique russe*, 2019.

<sup>60</sup> *Защита прав жителей Северного Кавказа, отбывающих наказание в учреждениях пенитенциарной системы России (2015–2018 годы)*, «*Гражданское содействие*», 2018 *Protection des droits des résidents du Caucase du nord purgeant des peines dans des établissements pénitentiaires en Russie* (2015-2018), *Assistance civique*, 2018.

<sup>61</sup> Alexandra Baeva, op.cit.

<sup>62</sup> Alexandre Baeva, op.cit.

<sup>63</sup> *Оксана Семенова умерла от рака в тюрьме. ЕСПЧ осудил Россию за бесчеловечность*. Би-би-си, 3 октября 2017. *Oksana Semenova est morte d'un cancer en prison. La CEDH condamne la Russie pour inhumanité*. BBC, 3 octobre 2017.

qu'elle recevait un traitement « susceptible d'atténuer ses souffrances ». Mme Semionova « n'exclut pas la possibilité de continuer à utiliser des produits narcotiques pour soulager son syndrome de douleur », a déclaré le juge, cité par la BBC. En 2017, la CEDH a jugé la Russie responsable du diagnostic tardif du cancer de Semionova et du fait que celle-ci n'avait pas réellement reçu le traitement nécessaire.

## Conditions de travail insupportables et mise à l'isolement arbitraire

Une étude de *La Russie en prison* montre que 52 % des prisonniers et ex-prisonniers interrogés ont connu des conditions de travail esclavagistes ou connaissent des personnes en ayant fait l'expérience. Depuis 2020, la fondation s'intéresse à Anna Gaidoukova, qui s'est plainte des conditions de travail d'esclaves imposées par la direction de la colonie pénitentiaire n°2 en Mordovie dans une usine de confection. Selon cette femme, « toutes les prisonnières sont contraintes de travailler en dehors de toute légalité sans jours de congé et sans vacances. Nous avons une semaine pour fabriquer 600 costumes complets (pantalon, veste, capuche, etc.) pour les travailleurs des chemins de fer russes. Cela représente environ 120 costumes par jour. Comme il y a maintenant 160 à 170 détenues dans la colonie, c'est une énorme charge de travail... Chaque jour, vers 18 heures, l'administration de la colonie éteint la vidéosurveillance, de sorte que l'on ne voit pas que toutes les prisonnières sont dans les ateliers. En conséquence, les femmes doivent travailler de 8 heures à 21 heures, avec dix minutes pour le déjeuner et une pause pour les toilettes par jour. Le salaire mensuel des travailleuses n'était que de 11 000 roubles, et après avoir déduit « les services publics et les taxes », il ne leur reste pas plus de 5 000 roubles »<sup>64</sup>.

*La Russie en prison* a interviewé une autre femme libérée de cette colonie, qui a confirmé que « dans la colonie correctionnelle n° 2, on nous force à travailler dans l'atelier de confection de 12 à 14 heures par jour, y compris le week-end... Les gardiens disent que personne n'interdit d'aller aux toilettes, mais si quelqu'un y va au mauvais moment, toute la brigade est punie. Les condamnés ayant des enfants participent également à ce travail. S'ils ne n'atteignent pas l'objectif fixé, ils ne les laissent pas aller voir l'enfant après le service, mais les forcent à rester travailler »<sup>65</sup>.

Pour exercer une pression ou intimider les détenus, ceux-ci peuvent être placés en cellule d'isolement (dans une cellule individuelle (PKT), partagée (EPKT), en quartier d'isolement disciplinaire (Chizo), ou dans une colonie à régime plus strict pour des raisons fallacieuses ou sans motifs juridiques suffisants. La sanction la plus sévère est le placement dans un quartier d'isolement disciplinaire (Chizo). Lorsqu'un prisonnier a été placé en quartier d'isolement disciplinaire, ses chances de bénéficier

---

<sup>64</sup> Мария Литвинова. «Колония каторжного режима», Коммерсант, 11 января 2021. Maria Litvinova. « Colonie de travaux forcés », Kommersant, 11 janvier 2021.

<sup>65</sup> Idem.



d'une libération conditionnelle ou d'un assouplissement de conditions de détention sont réduites à zéro, car il a alors une note négative sur son dossier<sup>66</sup>.

La Fondation *La Russie enfermée* a dressé une liste des interdits les plus ridicules dans les établissements pénitentiaires. Ils sont tous passibles d'un placement en quartier d'isolement disciplinaire. En voici quelques-unes :

- interdiction d'enlever sa casquette à l'extérieur, même en cas de chaleur extrême, même si la casquette noire de prisonnier rend vulnérable aux coups de chaleur ;

- interdiction de déboutonner le bouton supérieur, même en cas de chaleur extrême ;

- interdiction d'enlever la partie supérieure de son bleu de travail (même en cas de chaleur et pendant le travail) ;

- interdiction de sortir du pain et tout autre aliment de la cantine. Si on trouve un morceau de pain sur un détenu, celui-ci peut être condamné à trois jours de quartier disciplinaire. Les prisonniers ne peuvent apporter de la nourriture, même si les détenus, travaillant plus de huit heures par jour, s'approvisionnent en barres chocolatées pour tenir le coup ;

- interdiction de porter une écharpe, bien que la plupart des colonies soient situées dans des conditions climatiques difficiles. Les vestes en laine du camp ne protègent pas du vent glacial, et si les détenus s'enveloppent dans des écharpes, ils seront punis plus tard ;

- aucune activité sportive n'est autorisée dans les cellules ; même en quartier d'isolement disciplinaire, il est interdit de faire des exercices ou des pompes<sup>67</sup>.

Les détenus, craignant d'être placé en cellule d'isolement, refusent de se plaindre des mesures décidées par l'administration. Parfois, le placement en cellule de d'isolement est destiné à briser leur volonté ou tout simplement à les punir sans aucune raison rationnelle.

---

<sup>66</sup> *Защита прав жителей Северного Кавказа, отбывающих наказание в учреждениях пенитенциарной системы России (2015–2018 годы)*, Комитет «Гражданское содействие», 2019. Protection des droits des natifs du Caucase du nord purgeant des peines dans les établissements pénitentiaires du système pénitentiaire russe (2015-2018)", *Comité d'assistance civique*, 2019.

<sup>67</sup> *В СИЗО и колонии тебе не положено. Фонд «Русь сидящая», 2 ноября 2018.* « Dans les centres de détention provisoire et les colonies, ça t'est interdit », Fondation *La Russie enfermée*, 2 novembre 2018.

## La situation des musulmans originaires du Nord Caucase

Les musulmans du Caucase du nord subissent les mêmes violations que les représentants d'autres régions, confessions et athées détenus dans les établissements du FSIN ; toutefois, les préjugés à leur égard aggravent leur situation, et les agents, dans le contexte de la lutte active contre le terrorisme et de l'accent mis sur l'identification de l'extrémisme dans les prisons, les perçoivent plus que les autres détenus comme une menace potentielle. Le *Comité d'assistance civique*, qui fournit une assistance aux condamnés caucasiens depuis plus de dix ans, affirme qu'il s'agit de l'un des groupes les plus vulnérables parmi les détenus car ils font l'objet de discrimination tacite<sup>68</sup>.

Les guerres de Tchétchénie ont laissé une empreinte négative dans l'esprit des forces de sécurité. Certains membres du FSIN y ont participé et continuent d'être suspicieux voire franchement hostiles envers les natifs du Caucase.

L'intolérance ethnique et religieuse est souvent la cause de la torture et des mauvais traitements<sup>69</sup>. En outre, ces dernières années, les formes ultraradicales du djihadisme ont constitué la principale idéologie des organisations terroristes opérant en Russie, alors que les agents du FSIN sont loin d'être toujours formés et capables de faire la distinction entre les formes radicales de l'islam et la simple religiosité et voient le danger partout. Dans le même temps, les autorités donnent carte blanche au système pénitentiaire, de sorte que les violations des droits des prisonniers restent le plus souvent impunies.

Le 21 février 2021, les médias ont diffusé une nouvelle selon laquelle un prisonnier musulman de la colonie n° 6 d'Irkoutsk a été « ligoté avec du ruban adhésif, violé avec un manche de balai et forcé à rester deux jours sous sa couchette »<sup>70</sup>. Dans son rapport sur la situation des ressortissants du Caucase dans les prisons russes, *Assistance civique* cite le cas d'une femme du Daguestan qui a été placée en cellule disciplinaire pour avoir refusé de manger du porc, avoir porté une longue robe et s'être couvert la tête et le cou avec un foulard<sup>71</sup>. En octobre 2017, des natifs de Tchétchénie, qui purgeaient leur peine dans la colonie de Vologda, se sont plaints d'avoir été battus et placés en cellule disciplinaire parce qu'ils étaient musulmans. La mère de l'un

---

<sup>68</sup> « Защита прав жителей Северного Кавказа, отбывающих наказание в учреждениях пенитенциарной системы России (2015–2018 годы) », Комитет « Гражданское содействие », 2019.С. 7 « Protection des droits des natifs du Caucase du nord purgeant des peines dans les établissements pénitentiaires du système pénitentiaire russe (2015-2018) », *Comité d'assistance civique*, 2019, p.7

<sup>69</sup>Ibid.

<sup>70</sup> *Gulagu.net* : заключенного ангарской колонии связали скотчем, изнасиловали шваброй и двое суток держали под нарами », *Медиазона*, 21 февраля 2021. *Gulagu.net* : Un détenu de la colonie d'Angarsk ligoté avec du ruban adhésif, violé avec un manche de balai et forcé à rester deux jours sous sa couchette ", *Mediazona*, 21 février 2021.

<sup>71</sup> *Защита прав жителей Северного Кавказа, отбывающих наказание в учреждениях пенитенциарной системы России (2015–2018 годы)*. Указ. соч., с. 22 Protection des droits des résidents du Caucase du nord purgeant des peines dans les établissements pénitentiaires du système pénitentiaire russe (2015-2018)". Op. cit. p. 22.

d'entre eux, Adam Magomerzaev, l'a raconté à « Kavkazskii Ouzel »<sup>72</sup>. Les prisonniers ont entamé une grève de la faim à cause du harcèlement qu'ils subissaient. Il y a énormément d'exemples de ce type<sup>73</sup>.

Dès leur arrivée dans la colonie, de nombreux musulmans pratiquants condamnés sont inscrits sur un registre de signalement car ils sont susceptibles d'enfreindre le règlement et de s'échapper ; de nouvelles affaires pénales sont souvent ouvertes contre les personnes condamnées pour terrorisme et extrémisme. Par exemple, Islam Toukhoujev, condamné pour l'attaque de Naltchik en 2005, aurait dû sortir de la prison d'Ivanovo début 2020. Mais six mois avant cette date, il fut condamné de nouveau pour apologie du terrorisme : il avait discuté avec quatre autres prisonniers des activités humanitaires d'une organisation active en Syrie, Jabkhat al-Nusra (Toukhoujev ignorait qu'elle était reconnue terroriste et interdite en Russie)<sup>74</sup>.

Les musulmans sont rigoureux en matière de respect des obligations de leur vie religieuse, mais le régime carcéral, en particulier la routine quotidienne, ne leur permet souvent pas d'accomplir les rituels dans leur intégralité<sup>75</sup>. Par exemple, ils n'ont souvent pas la possibilité ni d'effectuer les ablutions ni de prier cinq fois par jour. En 2016, selon les médias, parmi les instigateurs d'une émeute dans la colonie pénitentiaire n°35 en Khakassie se trouvaient des musulmans, qui exigeaient la permission de prier comme l'exige leur religion, plutôt que de se conformer au règlement de l'établissement<sup>76</sup>. Des problèmes se posent au niveau de la conservation du Coran et autres objets de culte. En 2020, un détenu a été battu dans le centre correctionnel n° 7 de Mordovie pour avoir refusé de remettre le Coran<sup>77</sup>. En février 2021, la Novaïa Gazeta a publié une vidéo montrant un détenu musulman, Andreï

---

<sup>72</sup> Жительница Чечни сообщила о голодовке мусульман в вологодской колонии», *Кавказский узел*, 6 октября 2017. Une résidente tchéchène signale une grève de la faim musulmane dans la colonie de Vologda", *Kavkazsky Ouzel*, 6 octobre 2017.

<sup>73</sup> Тюремщики задевают религию и национальность для усиления эффекта», *Кавказ.Реалии*, 28 февраля 2020. «Пытки мусульман в тюрьмах. Страшные свидетельства », *Alif*, 23 января 2019. Les matons prennent la religion et la nationalité pour cible pour plus d'effet, *Kavkaz.realii*, 28 février 2020. « Torture de musulmans dans les prisons. Des témoignages terrifiants », *Alif*, 23 janvier 2019.

<sup>74</sup> Организация «Джебхат ан-Нусра» признана террористической и запрещена в России. «Разговоры в ШИЗО о гуманитарной деятельности как публичное оправдание терроризма», *Правозащитный центр «Мемориал»*, 27 ноября 2020. Jebkhat an-Nusra est reconnu comme organisation terroriste et interdit en Russie. « Conversations en quartier disciplinaire sur des actions humanitaires considérées comme justification du terrorisme », *Mémorial*, 27 novembre 2020.

<sup>75</sup> Комитет «Гражданское содействие», занимающийся помощью выходцам с Северного Кавказа, отбывающим наказание в местах лишения свободы за пределами родного региона, систематизировал и описал эти нарушения в докладе «Защита прав жителей Северного Кавказа, отбывающих наказание в учреждениях пенитенциарной системы России (2015–2018 годы)» Le Comité Assistance civique, qui assiste les natifs du Nord Caucase purgeant leur peine dans des prisons situées en dehors de leur région d'origine, a systématisé et décrit ces violations dans son rapport « Protection des droits des résidents du Caucase du nord purgeant leur peine dans des établissements pénitentiaires du système pénitentiaire russe (2015-2018) ».

<sup>76</sup> Заключенные с криками: «Аллаху Акбар!» разгромили помещение ИК-35 в Хакасии», *19RUS*, 25 июля 2016. Des détenus ont vandalisé les locaux de la colonie correctionnelle N°35 en Khakassie en criant « Allahou Akbar » *19RUS*, 25 juillet 2016.

<sup>77</sup> Voir note 67.

Ivanov (le nom a été changé), sévèrement battu pour avoir protesté contre le fait que son Coran avait été jeté par terre lors de la fouille de sa cellule<sup>78</sup>.

En 2015-2018, le *Comité d'assistance civique* a reçu environ deux mille appels de prisonniers et de leurs proches portant plainte pour violation de leurs droits en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse. Malgré le nombre croissant de mosquées et de salles de prière dans le système du Service pénitentiaire fédéral, environ la moitié des appels reçus contenaient des plaintes pour violation du droit à la religion. Les prisonniers que nous avons interrogés se sont également plaints des difficultés qu'ils avaient pour respecter les préceptes religieux, notamment pendant le Ramadan, au cours de laquelle les musulmans ne mangent ni ne boivent du lever au coucher du soleil. Durant cette période, un musulman ne peut manger qu'après le dîner officiel et prendre son petit-déjeuner avant le lever du soleil. Habituellement, pendant le Ramadan, les musulmans se réveillent la nuit, mangent et boivent de l'eau, afin qu'il soit plus facile d'attendre le lendemain soir. Dans de nombreuses colonies en dehors du Caucase du nord, l'administration ne répond pas aux besoins des détenus en adaptant le régime alimentaire à leurs besoins pendant cette période.

Selon Denis Timokhin, collaborateur de *Russie en prison* et ancien détenu, les repas dans les institutions pénitentiaires ont lieu à des heures strictement programmées, et il n'y a aucune flexibilité en la matière. « *Même si vous ne voulez pas manger, vous devez venir à la cantine. Le passage à la cantine fait partie du règlement, tout le monde y va en rang. On peut s'asseoir et regarder les autres, mais on ne peut pas refuser d'y aller. On ne peut pas non plus manger la nuit. Après l'extinction des feux, selon le règlement intérieur, on ne peut pas non plus manger* ».

Le non-respect de ce règlement est considéré comme une violation et est passible d'un placement en cellule disciplinaire.

## La défense des droits des prisonniers

Faire en sorte que les droits des prisonniers soient respectés et leur dignité protégée est extrêmement difficile. La torture est pratiquée avec l'autorisation et souvent sous la direction du personnel et de l'administration des institutions. Il y a parfois dans les médias des publications sur l'ouverture d'affaires pénales de torture de prisonniers (généralement, en vertu de l'article 286 du code pénal - abus de pouvoir)<sup>79</sup>. Cependant, peu d'affaires aboutissent à des condamnations.

---

<sup>78</sup> Тут, конечно, крыть уже нечем», *Новая газета*, 23 февраля 2021. « Il n'est plus possible de le cacher », *Novaya Gazeta*, 23 février 2021.

<sup>79</sup> « В Иркутской области возбудили два уголовных дела из-за пыток заключенных после бунта в ангарской колонии », *Медиазона*, 4 февраля 2021. « СК возбудил уголовное дело после публикации новых видео с пытками заключенных в ярославской ИК-1 », *Медиазона*, 23 февраля 2021. « Dans la région d'Irkoutsk Deux affaires pénales ouvertes pour cas de torture de détenus après une émeute dans la colonie d'Angarsk », *Mediazona*, 4 février 2021. "Le comité

Entre 2015 et 2019, 123 agents du service pénitentiaire fédéral ont été condamnés. « Ce nombre de condamnations est extrêmement faible, si nous le comparons au nombre de plaintes de torture officiellement enregistrées auprès du Comité d'enquête : par exemple, en quatre ans - de 2015 à 2018 - le Comité a reçu plus de 6,5 mille plaintes pour torture, écrit Project<sup>80</sup>.

Des services spécialisés dépendant du Parquet sont chargés de contrôler le respect des droits humains dans les lieux de détention et d'emprisonnement. Les inspections sanitaires et du travail ont également le droit de vérifier l'état des lieux de détention, mais, selon les défenseurs des droits humains, dans la réalité ces institutions ne remplissent pas leur mission de surveillance<sup>81</sup>.

Il existe également des commissions publiques de surveillance (CPS) spécialement créées pour superviser les prisons. Il existe une commission dans chaque région, composée de 5 à 40 membres et dont le mandat est de trois ans. Leurs membres visitent les lieux de détention, examinent les demandes et les plaintes, requièrent des documents et des informations aux administrations des établissements et envoient des documents aux médiateurs compétents (pour les droits humains, les droits de l'enfant et la protection des droits des entrepreneurs). Dans de nombreux cas, les commissions jouent un rôle clé dans la protection des droits des prisonniers et la publication des faits flagrants de violations.

Cependant, dans un grand nombre de régions russes, les militants indépendants ne parviennent pas à obtenir leur participation aux CPS qui se transforment en organes décoratifs composés principalement d'anciens membres des forces de l'ordre ou de personnes n'ayant jamais été impliquées dans la protection des droits des détenus.

Après les modifications apportées en 2018 à la loi sur les CPS, un grand nombre d'importantes ONG de défense des droits humains ont perdu la possibilité de désigner leurs candidats en tant que membres des commissions en raison de l'interdiction imposée sur ce point aux ONG répertoriées comme « agents de l'étranger », (partie 3 de l'article 10 de la loi sur les CPS). En outre, en 2018, la loi sur les CPS a introduit une norme selon laquelle les membres des commissions doivent parler aux détenus en présence d'un membre du personnel de l'établissement, ce dernier ayant le droit d'interrompre la conversation (clause 3, partie 1, article 16 de la loi sur les CPS). En outre, depuis 2018, l'expulsion des membres les plus actifs et les plus indépendants

---

d'enquête ouvre une affaire pénale après la publication d'une nouvelle vidéo de torture de détenus de la colonie pénitentiaire de Yaroslavl-1", *Mediazona*, 23 février 2021.

<sup>80</sup> Светлана Осипова. «С первой пытки. Исследование о том, как пытки в российских тюрьмах стали нормой», *Проект*, 7 октября 2020. Svetlana Ossipova. « Depuis la première torture. Une étude sur la façon dont la torture dans les prisons russes est devenue la norme », *Projet*, 7 octobre 2020.

<sup>81</sup> « Мониторинг состояния мест лишения свободы », *Русь сидящая*. « Suivi de l'état des lieux de privation de liberté », *La Russie en prison*.

des CPS, pour des raisons tirées par les cheveux, est de plus en plus courante (cf. le cas d'Olimpiada Oussanova ou celui de Marina Litvinovitch). En avril 2021, la Chambre civile a adopté des amendements au code d'éthique des membres de la CPS, qui limitent encore leur action<sup>82</sup>. Même si les membres des CPS sont actifs, les décisions de ces commissions ont un caractère consultatif pour les responsables du FSIN de sorte que ce mécanisme n'a pas de réelle influence sur les administrations des colonies<sup>83</sup>.

Par conséquent, en réponse à la violence et à l'impunité, les détenus prennent souvent des mesures extrêmes : ils font des grèves de la faim<sup>84</sup>, tentent de se suicider, se cousent la bouche<sup>85</sup>, se percent le ventre avec des clous<sup>86</sup> et organisent des émeutes<sup>87</sup>. En avril 2020, après qu'un détenu a été battu, une émeute a éclaté dans la colonie correctionnelle N° 15 d'Angara, dans la région d'Irkoutsk<sup>88</sup>. Environ 300 agents de la police anti-émeute ont été envoyés pour réprimer l'émeute. Environ 200 détenus se sont ouvert les veines. Quelque 300 personnes ont été blessées<sup>89</sup>.

---

<sup>82</sup> « Членам ОНК запретят рассказывать о заключенных без их разрешения », *Коммерсант* 23 апреля 2021 "Il sera interdit aux membres du CMP de parler des détenus sans leur permission", *Kommersant*, 23 avril 2021.

<sup>83</sup> *Федеральный закон от 10 июня 2008 г. № 76-ФЗ « Об общественном контроле за обеспечением прав человека в местах принудительного содержания и о содействии лицам, находящимся в местах принудительного содержания »*. Loi fédérale du 10 juin 2008 n° 76-FZ « Surveillance publique des droits de l'homme dans les lieux de détention et assistance aux personnes détenues dans des lieux de détention ».

<sup>84</sup> « В Ярославской области заключенные объявили голодовку после того, как их начали кормить с лопат », *Такие дела*, 24 октября 2018 "Des prisonniers se mettent en grève de la faim dans la région de Iaroslavl après que leur nourriture leur a été servie avec des pelles", *Takie dela*, 24 octobre 2018.

<sup>85</sup> « В ОНК рассказали, что в якутской ИК-1 семеро заключенных зашили себе рты », *Медиазона*, 6 декабря 2018. « La CPS a raconté que sept détenus de la colonie pénitentiaire-1 de Iakoutsk se sont cousu la bouche », *Mediazona*, 6 décembre 2018.

<sup>86</sup> « В Мордовии заключенные спецколонии проткнули себе животы гвоздями », *Новые известия*, 22 марта 2019 "En Mordovie, les détenus d'une colonie spéciale se sont percés le ventre avec des clous", *Novye Izvestia*, 22 mars 2019.

<sup>87</sup> *Сообщалось о волнениях и бунтах в ИК-35 в Хакасии (2016), ИК-2 в Смоленской области (2015), ИК-2 в Салавате, Башкирия (2015) и др. В ноябре 2012 года около полутысячи заключенных ИК-6 в Копейске (Челябинская область) забрались на крышу одного из зданий и растянули простыни с призывами о помощи — в колонии их унижали, у них вымогали деньги. Организаторов и участников этой ненасильственной акции приговорили к реальным срокам. А начальник учреждения получил условный срок в связи с поборами, его заместителей уволили. Анна Карпова. «Конец бунта», *Сноб*. Оксана Чиж. «Бунт против пыток в Копейске: заключенные осуждены, сотрудники ФСИН — нет», *Би-би-си*, 13 апреля 2018. Des émeutes ont été signalées dans la prison N° 35 en Khakassie (2016), la prison N° 2 de la région de Smolensk (2015) et la prison N° 2 de Salavat, en Bachkirie (2015) etc. En novembre 2012, environ 500 détenus de la colonie N° 6 de Kopeïsk, dans la région de Tcheliabinsk, sont montés sur le toit d'un bâtiment et ont étalé des draps sur lesquels étaient inscrits des appels à l'aide - ils subissaient humiliations et extorsions. Les organisateurs et les participants de cette action non violente ont été condamnés à des peines de prison supplémentaires. Le chef de la colonie a été condamné avec sursis pour extorsion, ses adjoints ont été licenciés. Anna Karpova. « La fin de l'émeute », *Snob* ; Oksana Tchij. « Émeute contre la torture à Kopeïsk : les prisonniers condamnés, mais pas les agents de la FSIN », *BBC*, 13 avril 2018.*

<sup>88</sup> « В Иркутской области произошел бунт в колонии строгого режима. Его подавил спецназ, пострадали сотни заключенных », *Meduza*, 11 апреля 2020. « Бунт в ангарской колонии », *Медиазона*, 17 апреля 2020. « Emeute dans une colonie de haute sécurité dans la région d'Irkoutsk. Elle a été réprimée par les forces spéciales, des centaines de détenus ont été blessés », *Meduza*, 11 avril 2020. "Émeute dans la colonie d'Angarsk", *Mediazona*, 17 avril 2020.

<sup>89</sup> « Они насильовали конкретно тех, кто за что-то отвечал в колонии », *Новая газета*, 29 января 2021 « Ils ont violé spécifiquement ceux qui étaient responsables de quelque chose dans la colonie », *Novaja Gazeta*, 29 janvier 2021.

## La hiérarchie informelle des prisons

Les prisons de Russie et de la plupart des pays post-soviétiques sont traditionnellement régies par des règles non écrites (la loi des voleurs, la loi des prisons)<sup>90</sup>. Dans de nombreuses prisons, une division hiérarchique stricte classe les prisonniers masculins selon ce que l'on appelle les castes. Différents auteurs donnent un nombre différent de castes<sup>91</sup>, mais les principales castes sont au nombre de quatre : il y a les *voleurs* (blatnye) et les *gars* (mujiki) (deux « bonnes » étiquettes), les *boucs* (kozly) qu'on appelle aussi *rouges* et les *rebuts* (opouchtchonnye) (deux étiquettes peu enviables). L'échelon le plus élevé des *voleurs* sont les « voleurs en droit » (un petit groupe de criminels de la pègre ; selon les médias, il y avait 230 « voleurs en droit » en Russie en 2019)<sup>92</sup>. Les *voleurs* contrôlent le comportement des prisonniers, supervisent le réapprovisionnement du pot commun (obchtchak), résolvent les conflits, attirent de nouveaux membres. Ils ne sont pas autorisés à travailler.

Les *gars* sont des prisonniers de droit commun, ils travaillent et respectent les règles informelles de la prison, participent à la reconstitution de la caisse commune, ne revendiquent pas le pouvoir, cherchent à sortir en liberté conditionnelle.

Les *boucs* (*rouges*), ou *activistes*, coopèrent volontairement ou contre leur gré avec l'administration.

Les *rebuts* (*intouchables, déchus, offensés*,) sont la caste la plus basse, ils font tout le sale boulot. Les membres des autres groupes ne sont pas autorisés à manger avec eux à partir du même plat, à fumer leurs cigarettes, etc. Ils subissent souvent violence et humiliations.

Monter dans l'échelle hiérarchique est difficile, mais pour les *rebuts*, c'est absolument impossible. Baisser de niveau est fréquent : cela se produit, par exemple, quand un prisonnier a enfreint la règle informelle. En général, même l'administration de l'établissement pénitentiaire doit se conformer à cette loi informelle. Ainsi, un *voleur* ne peut pas partager la cellule d'un *rebut*, et les *rebuts* ne peuvent partager la même table que les membres des autres castes à la cantine<sup>93</sup>.

---

<sup>90</sup> *Подробнее см.: Александров Ю.К. Очерки криминальной субкультуры. Права человека, 2001. Pour plus de détails, voir Aleksandrov Y.K. Aperçu de la sous-culture criminelle. Droits de l'homme, 2001.*

<sup>91</sup> «Закон воровской: иерархия и понятия в МЛС», МВХ, 28 июня 2020. Александров Ю.К. Очерки криминальной субкультуры. « La loi des voleurs : hiérarchie et principes dans les prisons, МВКh, 28 juin 2020. Aleksandrov Y.K. Op.cit.

<sup>92</sup> В России пересчитали всех воров в законе», URA.ru, 17 ноября 2019. Также выделяются положенцы, смотрящие, стремяги — в зависимости от выполняемых функций и роли. « La Russie a recensé tous les voleurs en droit », URA.ru, 17 novembre 2019. On distingue également les superviseurs, les intermédiaires, les aspirants voleurs - selon les fonctions et le rôle exercés.

<sup>93</sup> Александров Ю.К. Очерки криминальной субкультуры Aleksandrov Y.K. Op. cit.

Il n'y a pas de division stricte des détenues en castes dans les colonies de femmes, mais il y a aussi des détenues plus ou moins privilégiées. Chaque cellule a une *chefe* qui est responsable de l'ordre et dirige le reste des détenues<sup>94</sup>. Elle délègue une partie de son autorité à ses assistantes. Il existe également une couche inférieure, les *chepouchila*, [les moins que rien Note du Traducteur], des femmes qui ne prennent pas soin d'elles et ne travaillent pas bien ; elles se serrent généralement les coudes. Mais ce groupe ne peut être appelé une caste, ni assimilé aux *rebuts* des colonies d'hommes. Il est possible de sortir de la catégorie des *chepouchila* en changeant son mode de vie.<sup>95</sup>

Parmi les détenues, comme dans les prisons masculines, il y a des *activistes* (des *rouges*, personnes qui coopèrent avec l'administration), mais l'attitude à leur égard est neutre, sauf dans les cas où la coopération avec les autorités de la colonie consiste à donner des informations sur les autres détenues et à causer d'autres dommages. En outre, il existe des *kratki*, des récidivistes qui ont tendance à adopter le comportement des *voleurs* et à parler l'argot des prisons<sup>96</sup>.

## Les couleurs des colonies

Selon le groupe qui contrôle officiellement le lieu de détention pour hommes, il existe des colonies *noires* et *rouges*. Les zones dites noires sont contrôlées par des *voleurs*. Les superviseurs s'accordent avec l'administration sur les conditions d'exécution de la peine. Le *règlement* (*postanova*) remplace complètement les règles officielles de l'institution. Dans de nombreuses colonies noires, les détenus sont libres de se déplacer à tout moment<sup>97</sup>. Les détenus contribuent à la caisse commune (*obchtchak*). Les colonies *rouges* sont contrôlées par des officiers du FSIN avec la coopération de *activistes* (*boucs*)<sup>98</sup>. Le règlement de l'établissement pénitentiaire y est souverain. Il n'y a pas de caisse commune et la hiérarchie se limite à distinguer les détenus proches des agents du FSIN.

Depuis le début des années 2000, on parle de l'existence de colonies *vertes*, dans lesquelles les prisonniers musulmans prédominent ou exercent un contrôle informel sur l'établissement<sup>99</sup>. Il est difficile de dire avec certitude si l'existence de colonies

---

<sup>94</sup> По какому принципу становятся авторитетом в женской колонии »The Criminal.ru. « Sur quelle base devient-on cheffe dans une colonie de femmes », The Criminal.ru.

<sup>95</sup> Женщина может дать сигареты, и другая согласна за это лечь с ней», 7x7 «Горизонтальная Россия», 1 мая 2018 « Pour des cigarettes, une femme peut accepter de coucher avec une autre », 7x7 Russie horizontale, 1er mai 2018.

<sup>96</sup> В тюрьме к тебе всегда будут обращаться на ты: Светлана Бахмина о быте в женской колонии, Wonderzine, 29 июня 2018 « On te tutoie toujours en prison » : Svetlana Bakhmina sur la vie dans une prison pour femmes, Wonderzine, 29 juin 2018.

<sup>97</sup> Иван Жадаев. Указ. соч. Ivan Jadaev. Op. cit.

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> Любовь Ширижик. «Старшие по мечети», Lenta.ru, 16 апреля 2018. Есть мнение, что существование «зеленых» зон — это выдумка боевиков. См.: «Черные, красные, зеленые. Как ФСИН, воры и мусульмане делят уральские зоны», Знак, 23 ноября 2017. Lioubov Chirijik. "Les anciens dans la mosquée", Lenta.ru, 16 avril 2018. « On dit que l'existence de



vertes est un mythe ou une réalité. À en juger par nos entretiens, certains musulmans qui se retrouvent en détention ou dans des centres de détention provisoire participent à la hiérarchie établie<sup>100</sup>. D'autres, ne reconnaissant pas la loi des voleurs, se regroupent en fonction de leurs croyances religieuses et suivent leurs propres règles<sup>101</sup>.

Afin de se protéger de la violence et des autres coutumes dégradantes qui se sont développées dans les prisons russes et de lutter ensemble pour le droit de pratiquer l'islam, ces croyants sont réunis en *jamaats*<sup>102</sup>. Ils restent entre eux, se défendent les uns les autres et forment leur propre communauté<sup>103</sup>. Ils choisissent l'imam de la prison de manière indépendante et se méfient des imams extérieurs qu'ils n'acceptent pas. L'administration des établissements pénitentiaires s'inquiète de ces *jamaats* qui sont relativement indépendantes et ne s'intègrent pas au système établi de contrôle des prisonniers et à l'ensemble de la loi des voleurs.

Le FSIN et le FSB luttent contre la création de communautés musulmanes dans les prisons et les analystes du FSIN et certains experts qualifient directement ces communautés d'extrémistes ou de criminelles<sup>104</sup>. On connaît le cas de Valery Ilmendeev<sup>105</sup>, un musulman ayant purgé sa peine dans la colonie pénitentiaire N° 2 de Novouljanovsk et qui, selon les enquêteurs, y avait distribué des « publications wahhabites » et recruté des gens pour l'Émirat du Caucase. Il a été accusé de créer une cellule terroriste et transféré dans une colonie de la région de Mourmansk mais même là, il a continué à prêcher des idées radicales. Depuis fin 2019, l'affaire sur la création

---

zones « vertes » est une invention des combattants. Cf. : "Noir, rouge, vert. Comment le FSIN, les voleurs et les musulmans se partagent les colonies de l'Oural", *Znak*, 23 novembre 2017.

<sup>100</sup> Экс-глава Серпуховского района Московской области Александр Шестун заявлял журналистам, что во всех московских тюрьмах (СИЗО), где он побывал (по меньшей мере три — «Водник», «Лефортово», «Матросская тишина») в роли смотрящих и положенцев выступали чеченцы и ингуши. См. : « Тюремный джихад », *Версия*, 20 января 2020. Aleksandr Chestoun, ancien chef du district de Serpoukhov de la région de Moscou, a déclaré aux journalistes que dans toutes les prisons de Moscou qu'il avait visitées (au moins trois - Vodnik, Lefortovo, Matrosskaïa Tichina), des Tchétchènes et des Ingouches faisaient office de superviseurs et d'intermédiaires de prison. Voir : « Le Jihad des prisons », *Versiya*, 20 janvier 2020.

<sup>101</sup> Григорий Туманов. « Зеленая зона. ФСИН усиливает борьбу с тюремными исламистами », *Коммерсант*, 26 января 2016. Grigory Toumanov. Colonies vertes. Le FSIN intensifie la lutte contre les islamistes dans les prisons", *Kommersant*, 26 janvier 2016.

<sup>102</sup> «Зеленая зона: кавказские заключенные в тюрьмах России», *OC Media*, 1 октября 2018. «Воровской закон, ар-мейский устав и Коран», *Idel.Realii*, 20 марта 2018. Colonies vertes : les prisonniers du Caucase dans les prisons russes », *OC Media*, 1er octobre 2018. " Loi des voleurs, règlement militaire et Coran ", *Idel.Realii*, 20 mars 2018.

<sup>103</sup> Александр Суровый «В чем разница между зелеными, красными и черными тюрьмами», *Вестник Международного Уголовного Правосудия*, 16 марта 2019. Alexander Sourovoy, « Quelle est la différence entre les prisons vertes, rouges et noires ? », *Le journal de la justice criminelle internationale* », 16 mars 2019.

<sup>104</sup> Меркурьев ВВ. Пенитенциарные горизонты борьбы с экстремистской деятельностью. *Crimas.ru*, Мирзорин М.Л. « Криминальная субкультура как одна из причин радикализации пенитенциарной системы РФ ». Сборник докладов XIX научно-практической конференции преподавателей, студентов, аспирантов и молодых ученых. Таганрогский институт управления и экономики. 2018 VV. Merkuriev VV. « Les perspectives de la lutte contre les activités extrémistes en prison. *Crimas.ru*, Mirzorin M.L. « La subculture criminelle est une des raisons de la radicalisation dans le système pénitentiaire en Fédération de Russie ». *Recueil des rapports de la XIXe conférence scientifique et pratique des enseignants, étudiants, étudiants de troisième cycle et jeunes scientifiques. Institut de gestion et d'économie de Taganrog*, 2018.

<sup>105</sup> Сергей Мельников. « Ислам строгого режима », *Коммерсант*, 26 августа 2013 Sergey Melnikov. « L'islam en colonie à régime strict », *Kommersant*, 26 août 2013.

d'une « cellule terroriste *jamaat* » dans la colonie pénitentiaire N°2 de Kalmoukie fait l'objet d'une enquête. Il y a quarante trois accusés dans cette affaire<sup>106</sup>.

Dans le troisième chapitre, nous présentons les témoignages de nos répondants sur les *jamaats*. Tous affirment que les *jamaats* sont des associations informelles de musulmans emprisonnés, et non des cellules extrémistes et radicales. C'est l'opinion que défend Azat Gaïnoutdinov, chef du *Centre d'adaptation et de réhabilitation* du Tatarstan pour les personnes libérées de prison. Il considère qu'il est sans fondement d'assimiler les représentants des *jamaats* musulmanes dans les colonies à des membres de groupes terroristes.

"Le personnel du FSIN devrait être formé aux bases de l'islam et comprendre les perspectives des prisonniers. Pour certains fonctionnaires, le simple fait de faire sa prière (*namaz*) est une manifestation d'extrémisme...", a déclaré M. Gaïnoutdinov au *Kavkazsky Ouzel* <sup>107</sup>.

Le FSIN annonce régulièrement qu'il intensifie son travail sur le problème de la radicalisation dans les prisons. Le contenu et l'efficacité de ce travail ne sont pas encore évidents ; les médias parlent le plus souvent de nouvelles affaires pénales contre les *radicaux des prisons* <sup>108</sup>. En 2018, le FSIN a même lancé un appel à l'aide aux autorités spirituelles de l'islam<sup>109</sup>. "*Quand nous avons des fascistes ou des nationalistes, nous savons comment faire avec eux. Mais nous ne savons pas comment s'y prendre avec les partisans des formes agressives de l'islam,* ", a déclaré Anatoly Rudy, directeur adjoint du FSIN, dans une interview accordée à *Kommersant*.

Ainsi, comme le montre la vue d'ensemble de ce chapitre, les prisonniers russes doivent faire face à des problèmes nombreux et complexes : violations des droits humains, y compris passages à tabac et torture ; conditions de vie difficiles, en particulier pendant les transferts ; punitions cruelles et injustifiées pour des violations mineures et absurdes ; soins médicaux insuffisants et intempestifs ; peines purgées très loin du domicile et de la famille ; pressions dues aux hiérarchies et aux castes internes à la prison, qui constituent des sources supplémentaires de violence et d'humiliation pour les prisonniers. Dans le Caucase du nord, les prisonniers peuvent être confrontés à des problèmes supplémentaires : discrimination ethnique et religieuse ainsi que violations du droit à la liberté de culte. Dans le prochain chapitre, nous analyserons les principaux aspects de la vie carcérale d'un prisonnier du Caucase du nord

---

<sup>106</sup> *Мы даже освободиться боимся», Медиазона, 6 октября 2020. Nous avons même peur d'être libérés, Mediazona, 6 octobre 2020.*

<sup>107</sup> «Аналитики усомнились в масштабности вербовки ИГИ в калмыцкой колонии». *Кавказский Узел, 1 апреля 2020* « Les experts mettent en doute l'ampleur du recrutement de l'Etat islamique dans la colonie kalmouke". *Kavkazsky Ouzel, 1er avril 2020.*

<sup>108</sup> Ibid.

<sup>109</sup> Анастасия Курилова. « Тюремному джамату ищут имамов», *Коммерсант, 16 февраля 2018.* Anastassia Kourilova. « La Jamaat des prisons cherche des imams », *Kommersant, 16 février 2018.*

## CHAPITRE II. LA VIE DANS LES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ

Ce chapitre présente les conclusions d'une étude de terrain menée par le Centre d'analyse et de prévention des conflits entre janvier et mars 2021. Au cours de cette étude, nous avons effectué des entretiens approfondis avec 30 anciens détenus récemment libérés ainsi que cinq experts de la détention en Russie. Les entretiens furent menés par Ekaterina Sokiryanskaya, Jaanetta Akhilgova, Rustam Matsev ainsi que deux consultants qui souhaitent rester anonymes. Nous attachons beaucoup d'importance à ce que les personnes interrogées aient confiance en l'enquêteur. C'est pourquoi nous avons fait appel à plusieurs chercheurs qui avaient des contacts professionnels ou personnels avec des anciens détenus récemment libérés.

Le présent chapitre tentera de décrire la vie d'un détenu musulman, originaire du Nord-Caucase dans les lieux de privation de liberté, telle qu'il la perçoit. Nous les avons interrogés sur leurs séjours en prison, leur adaptation psychosociologique, leur communication avec d'autres détenus, leurs liens avec l'administration, leurs joies et leurs peines, les moyens dont ils disposent pour communiquer avec leur famille, leur rapport à la religion, leur perception d'eux-mêmes ainsi que sur leurs loisirs en captivité.

Outre le tableau socio-psychologique général, nous avons cherché à étudier la dynamique de leur religiosité pendant l'incarcération et après la libération, les éventuelles influences idéologiques auxquelles ils ont été exposés dans les lieux d'incarcération, individuellement et collectivement, au travers de leur lectures et Internet. Nous avons également étudié l'accompagnement éducatif et préventif des détenus en prison et après leur libération, et la façon dont il a été perçu par les détenus.

Le présent chapitre ne prétend pas être parfaitement objectif. Cependant, il décrit les préoccupations et les difficultés auxquelles sont confrontés les détenus. Cela nous permet d'évaluer à la fois leurs besoins et la mesure dans laquelle ils pourront être réintégrés à la société et s'y adapter.

C'est dans le cadre de cette recherche que nous avons interviewé des ressortissants de la République tchétchène, de la République d'Ingouchie et de la République de Kabardino-Balkarie. Certains d'entre eux vivent actuellement hors de leur république d'origine ou à l'étranger ou y vivaient lors de leur arrestation. Malheureusement, notre enquête a été limitée par la pandémie et le fait qu'il a été difficile de trouver des sujets féminins. Par conséquent, nous n'avons pu interroger que cinq femmes. Deux participantes potentielles de Tchétchénie se sont montrées très craintives et ce, malgré la présence de personnes de confiance (des représentants

d'une ONG qui les avaient accompagnées après leur libération). Elles ont refusé d'être interviewées à la dernière minute.

Il était également presque impossible de trouver des participants masculins acceptant d'être interviewés sauf si une personne de confiance le leur recommandait. Par conséquent, nous n'avons interviewés que les personnes ayant donné leur accord et recommandées par des tiers ou des ONG.

Malgré ces difficultés, nous estimons que l'information recueillie permettra de faire la lumière sur les aspects principaux de la vie en détention des ressortissants du Caucase du Nord.

### **Généralités sur les participants et les circonstances de leur arrestation**

Les ex-détenus que nous avons interrogés appartenaient à différentes couches de la société – rurales et urbaines, de familles nombreuses biparentales, de familles monoparentales (mère), avec et sans études supérieures. Avant leur arrestation, ils appartenaient à différentes catégories professionnelles - fonctionnaire, directeur d'usine, coursier, avocat, ouvrier du bâtiment, militaire, ouvrier-non spécialisé. L'une des personnes interrogées était un récidiviste qui purgeait sa deuxième peine.

Le participant le plus jeune n'avait que 18 ans lors de leur arrestation. Il avait grandi dans une famille sans père, car celui-ci avait été enlevé par les forces de l'ordre au milieu des années 2000 et avait été porté disparu. La participante la plus âgée avait 54 ans lors de son arrestation. Une proportion importante des anciens détenus avait une famille et des enfants lors de leur arrestation. Un des participants était père de cinq enfants. Un autre avait quatre épouses musulmanes dont il avait divorcé, en vertu du droit musulman, le jour de sa condamnation. Dans le présent chapitre, tous les noms des anciens prisonniers ont été changés, les personnes interrogées ont parfois choisi leurs propres pseudonymes.

Les ex-prisonniers que nous avons interrogés ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant de sept mois à dix ans. Ils ont purgé leur peine dans différentes régions de Russie : Daghestan, Moscou, région d'Orel, région de Tver, Tobolsk, Kalmoukie, territoire de Krasnoïarsk, Omsk, Orenbourg, Tchétchénie, Kabardino-Balkarie, région autonome de Yamalo-Nenets, territoire de Stavropol.

Les personnes interrogées ont été condamnées pour fraude, viol, meurtre, extorsion, complicité dans le versement d'un pot-de-vin, faits de violences à une personne dépositaire de l'autorité publique, banditisme, possession d'armes et participation à des groupes armés illégaux. La majorité des participants a purgé des

peines pour acquisition illégale, stockage, transport, fabrication, transformation de stupéfiants, pour certains, en quantités conséquentes.

Sur les trente personnes interrogées, seules huit personnes reconnaissent avoir commis les crimes pour lesquels elles ont été condamnées. Quatre autres ont affirmé que bien qu'ils reconnaissent certains des faits qui leur étaient reprochés, une partie des chefs d'accusation a été inventée de toute pièce. D'autres encore maintiennent que les accusations portées contre eux étaient sans fond et clament leur innocence.

Une jeune femme a affirmé avoir purgé une peine de dix ans pour le meurtre d'un policier qui l'avait attaquée et tenté de la violer. Une autre femme âgée, mère de trois enfants était à la tête d'une association de parents d'élèves avant son arrestation. Elle a été condamnée à dix ans de prison pour la possession d'un sac qui, selon elle, lui a été confié par une de ses connaissances. Il s'avère que le sac en question contenait une quantité importante d'héroïne. S'en est suivi une condamnation de la présidente de l'association des parents d'élèves sans que l'enquête ne prouve que le sac lui appartienne. Parmi les détenus que nous avons interrogés, il y avait également deux militants qui avaient reçu de la drogue à leur insu.

Les personnes convaincues d'avoir été injustement condamnées pour des crimes qu'elles n'avaient pas commis sont celles qui ont le plus souffert de l'emprisonnement. La femme condamnée pour possession d'héroïne reste sous le choc de son incarcération, à la fois du fait de sa condamnation mais aussi en raison de la cruauté d'un système auquel elle avait accordé sa confiance. D'autres détenus qui selon eux, ont été injustement condamnés partagent le même sentiment.

*Parfois je me pinçais... Peut-être suis-je en train de rêver ? Je n'arrivais pas à comprendre ce qui m'arrivait... Moi en prison, c'était inconcevable... Avant mon incarcération, j'étais persuadé qu'il existait forcément des juges et des procureurs honnêtes, que je serais certainement acquitté. - Malkho (Tchéchénie).*

*Les six premiers mois dans le centre de détention provisoire, j'attendais ma libération du jour au lendemain. Avant que le verdict ne soit prononcé, je n'imaginai pas que je serais condamné à une peine de prison ferme. J'étais extrêmement naïf. Après le verdict, j'ai compris que je ne sortirais pas aussi vite que prévu. J'ai perdu ma foi en l'État et en la justice. - Akhmed (Tchéchénie).*

Dans le cas de six personnes que nous avons interrogées, les enquêteurs étaient incapables de réunir des preuves suffisantes pour les incriminer. Cependant, étant donné leur maintien prolongé en détention, les enquêteurs refusaient d'admettre leur erreur et les inculpaient pour d'autres crimes. La pratique montre que si une personne est maintenue dans un établissement de détention provisoire pendant une période

assez longue, elle a peu de chances d'en sortir sans avoir été condamnée ou reçue de peine.

*Si vous êtes pris dans le système, il est impossible d'en sortir sans condamnation. En tant que ressortissant du Caucase, vous avez droit à un an de prison (supplémentaire). C'est une pratique avérée... Dans mon cas, les enquêteurs prenaient des congés pour maladie, n'enquêtaient pas. Enfin, un commissaire d'un certain âge m'a informé qu'elle appliquerait l'article 161 [vol qualifié - E.S.] : « Nous devons trouver un moyen de vous incarcérer de toute façon ». - Khasan (Ingouchie).*

*Deni, ancien combattant séparatiste tchéchène, a déclaré : J'ai été détenu par les OMON (forces spéciales) tchéchènes, j'étais avec un membre de ma famille. Ils m'ont emmené à la base des forces spéciales. Le lendemain matin, les troupes fédérales sont arrivées de Khankala. Mon parent est resté à la base. Il est fort probable qu'il soit mort. Ils m'ont emmené à Khankala. Ils m'ont accusé d'avoir enlevé un médecin, alors que j'avais participé à sa libération... On peut dire que le fait qu'ils m'accusent de ce crime m'a sauvé la vie. Au procès, j'ai été acquitté. Ils m'avaient accusé de tout et son contraire : terrorisme (article 205), enlèvement et prise d'otages... Le tribunal a considéré que nous avions libéré le médecin. Comme ils ne voulaient pas me relâcher, ils m'ont condamné pour banditisme et faits de violence contre un officier de police. En fin de compte, ils m'ont condamné à 10 ans de prison. - Deni (Tchéchénie).*

15 des 30 personnes interrogées ont déclaré avoir été frappées ou torturées au cours de l'enquête préalable au procès. Le niveau de violence variait en fonction du crime dont ils étaient soupçonnés et du lieu de leur arrestation. La détention illégale ou temporaire s'appliquait même aux toxicomanes en Tchéchénie. Par conséquent, presque tous les détenus en Tchéchénie éprouaient un soulagement lorsqu'ils étaient placés dans un centre de détention provisoire.

*Letchi (Tchéchénie), condamné pour possession de drogue, déclare : Ils m'ont gardé pendant presque un mois en toute illégalité, puis ils m'ont « légalisé ». J'ai subi des tortures. Ils menaçaient de me torturer et de me causer des problèmes si je refusais de signer des aveux. Après le centre de détention provisoire et la légalisation, on pouvait s'accommoder de la maison d'arrêt : nous avons droit à des repas réguliers, n'étions ni humiliés ni torturés, du moins pas comme c'était le cas au centre de détention provisoire. Là-bas les agents venaient nous frapper et obtenir des aveux par la violence. »*

*Selon une autre personne condamnée pour possession de drogue : J'ai eu droit à une version « light »: deux commissaires me tenaient les bras et les jambes tandis qu'un autre me frappait aux jambes et au dos avec un tuyau en plastique. Tout cela s'accompagnait d'un langage d'une extrême violence afin de m'anéantir. Ils ne t'appellent pas "il" ou "elle", mais "ça". C'est une de leurs inventions. Tu es assimilé à une chose... Cela dit, j'ai eu de la chance, car contrairement à beaucoup d'autres, ils n'ont pas eu recours aux chocs électriques. Lorsque j'ai finalement été transféré dans un centre de détention provisoire, je me suis senti relativement protégé. Je savais que*

*je ne serais pas mis à mort sans raison, qu'il y avait un document du tribunal, un examen médical dans le centre de détention provisoire. Mais avant cela, je craignais qu'ils ne finissent par me tuer.*  
- Shamil (Tchéchénie).

Les personnes soupçonnées d'être membres de groupes armés illégaux ont connu des conditions bien pires. L'une des personnes interrogées, qui reconnaît avoir fourni des vivres aux membres de la résistance armée, déclare : *J'ai grandi pendant la première et la deuxième guerre en Tchétchénie et j'ai vu beaucoup d'exactions commises par l'armée sur notre territoire. Beaucoup de mes amis ont rejoint des groupes armés et presque tous sont morts à la guerre. Je n'ai pas combattu. En 2013, lors d'un raid dans mon quartier, ils m'ont emmené au poste de police avec d'autres jeunes gens. A l'époque, deux policiers avaient été tués peu de temps auparavant, et les autorités recherchaient les personnes impliquées. Nous étions environ 30 en garde à vue. Certains d'entre eux ont été libérés plus tard. Avec quatre autres personnes, j'ai été arrêté en application de l'article 208 [participation à des groupes armés illégaux - E.S.].*

*La police nous a examinés au cas par cas. Ils ont accumulé des preuves de notre prétendue complicité. L'article du code criminel était connu sous le nom de "Rollton" [marque de pâtes alimentaires], plusieurs personnes ont été emprisonnées pour avoir fourni des pâtes ou du pain aux soldats tchéchènes. Nous avons été brutalement torturés pendant la garde à vue. On m'a tiré dans la jambe pendant une séance de torture ce qui m'a rendu infirme.* - Aslambek (Tchéchénie).

Un ressortissant de Kabardino-Balkarie, condamné pour complicité avec l'ennemi, a également dénoncé l'utilisation de la torture par chocs électriques : *J'ai été arrêté en janvier 2010 alors que je me rendais à mon travail en voiture. Les policiers m'ont tendu une embuscade. Des personnes armées et masquées m'ont attrapé et traîné au sol. Ils m'ont menotté et mis un sac sur la tête. Ils m'ont emmené et confisqué ma voiture. Tout cela s'est déroulé devant les passants. Les deux premiers jours ont été les plus difficiles : on m'a torturé, frappé et donné des chocs électriques jusqu'à ce que j'accepte de reconnaître que la grenade qui m'avait été donnée m'appartenait et que je procurais des vivres et conduisais mon beau-frère, qui était à l'époque recherché comme membre d'un groupe armé illégal.* - Timour (Kabardino-Balkarie).

Deux personnes interrogées en Tchétchénie ont affirmé que leurs proches avaient versé un pot-de-vin de 200 000 roubles pendant l'enquête préliminaire afin que l'un des chefs d'accusation soit abandonné. *En ce qui concerne l'accusation selon laquelle j'avais donné des vivres (à un membre de la résistance armée), ils ont exagéré les faits en prétendant que cela s'était produit plusieurs fois. J'ai donc été emprisonné pendant deux ans et demi. Aujourd'hui, cet article est passible d'un minimum de cinq, voire huit ans de prison. Ma famille a donné un pot-de-vin de 200 000 de plus à l'enquêteur. Cela représentait une somme conséquente à l'époque.* - Aslambek (Tchéchénie).

Un troisième prisonnier détenu à Moscou, ancien homme d'affaires prospère, n'a pas donné de pot-de-vin car il ne pensait pas être condamné dans une affaire montée de toutes pièces : *Ils ont exigé un pot-de-vin de 200 000 dollars. Si j'avais su que je*

*serais détenu, j'aurais trouvé l'argent et le leur aurais donné. Je pense souvent que si j'étais né dans un autre pays, mon destin aurait été différent. J'ai fini par avoir des problèmes car je suis né en Russie. - Malkho (Tchéchénie).*

Tous les détenus que nous avons interrogés ont dit qu'ils n'avaient pas été torturés dans le centre de détention provisoire (bien qu'il y ait eu des passages à tabac, en particulier en Kabardino-Balkarie), et malgré les difficultés domestiques, l'impossibilité de se déplacer et le manque de visites prolongées, ils ont parlé de manière relativement positive du centre de détention provisoire.

Un ancien détenu qui avait été dans le centre de détention provisoire n° 1 de Nalchik a déclaré : *Je n'ai gardé que de bons souvenirs du centre de détention provisoire en dépit des violences subies à l'arrivée d'un nouveau chef. J'ai fait la connaissance de personnes authentiques et remercie Allah de les avoir mises sur mon chemin afin de m'apprendre ce que sont de vraies relations humaines ... Cependant, j'ai été obligé de faire une grève de la faim pour dénoncer tous les outrages du nouveau chef. Dans le centre de détention provisoire, je n'ai pas eu l'impression d'être un suspect dont la culpabilité n'était pas prouvée, nous étions traités comme des personnes condamnées dont la culpabilité était prouvée. On nous a mis à cinq ou quatre dans de petites cellules prévues pour deux personnes afin de nous humilier et d'étouffer notre esprit, les cellules étaient humides et froides. Les seuls bons souvenirs sont ceux des expériences que j'ai vécu en communiquant avec des personnes remarquables ». - Ibrahim (K-B).*

Il convient de noter que, comme Ibrahim, d'autres prisonniers que nous avons interrogés ont déclaré que, pendant la détention provisoire, ils n'ont pas été traités comme des suspects, mais comme des condamnés.

Certains ont fait remarquer qu'ils craignaient le transfert dans une autre prison parce qu'ils avaient entendu parler de des difficultés associées au transport. Les militants des droits de l'homme confirment que le transfert est un processus très long et éreintant : *Le transport au centre de détention est une étape très humiliante et cruelle.... - Asma (Tchéchénie).*

*Avant de venir au camp, j'ai passé trois mois en transfert. Pendant le transport, je me suis arrêté dans des prisons de transfert. J'avais peur de me retrouver dans une prison rouge ou un camp rouge, où tout le monde est frappé. Au moment où je suis entré dans la prison de transit (prison rouge), les gens avaient peur de respirer bruyamment, personne ne se parlait, ils avaient peur. À mon arrivée à la colonie, j'ai d'abord été mis en quarantaine comme d'habitude au sous-sol. Puis j'ai été emmené au camp. - Zeytun (K-B).*



## L'adaptation à la vie en prison

Le processus et la vitesse d'adaptation des détenus dépendent des raisons de leur condamnation, de la sévérité du régime et de l'établissement pénitentiaire lui-même. Les premières semaines sont généralement les plus difficiles. Il existe une différence notable entre le processus pour les femmes et les hommes. Les femmes parlent de la honte et de l'abandon de leurs enfants. Les traditions locales, qui ne permettent pas d'emprisonner les femmes, font que les femmes incarcérées perdent tout à la fois : leur famille, leurs biens, leurs enfants et leurs liens sociaux. En raison de l'énorme stress, les tentatives de suicide et d'automutilation sont fréquentes au début du séjour en prison.

Les femmes que nous avons interrogées ont décrit comme suit leurs sentiments lors de leur premier séjour en prison : *La peur car les enfants se retrouvent seuls et la honte. Cette honte qui ne peut être lavée... L'enfer. C'était très difficile de s'adapter. Je me suis renfermée sur moi-même. Chaque jour dure comme une éternité.* - Madina (Tchéchénie).

*C'est un système qui vous brise. Soit, vous acceptez, soit, vous suivez le chemin le plus sombre et vous risquez de ne pas survivre.* - Rosa (Tchéchénie).

En Tchéchénie, le centre Laram apporte un soutien aux femmes emprisonnées ou ayant purgé leur peine, mais le centre ne dispose d'aucun financement et a dû réduire son travail, bien que des psychologues, des avocats et des personnalités religieuses poursuivent leurs activités bénévolement. Le personnel de l'organisation aide les femmes à s'adapter à leur nouvelle situation :

*Notre objectif est de les rassurer, de leur expliquer la marche à suivre, de les aider à s'adapter* déclare une experte qui travaille avec des détenus.

Le plus difficile pour les femmes dans l'adaptation était la honte et la perte des liens sociaux. Les hommes, quant à eux, dans les colonies générales et de haute sécurité, déclarent que le plus difficile était de s'adapter aux conditions de vie, au manque total d'espace personnel et à l'environnement carcéral agressif : *...des conditions de vie terribles. J'ai eu droit "à l'incarcération à l'ancienne"... J'aime être seul. En prison, cela était impossible. On nous donnait aucune intimité même dans la douche, cela me rendait très nerveux.* - Adam (Ingouchie).

*Les premiers jours, je n'ai pas mangé. L'odeur des repas me donnait la nausée. La nourriture y était juste horrible, ça puait beaucoup. Tout ce qui est à l'intérieur (de la prison) pue, et les vêtements puent... Je porte des costumes depuis l'école, j'ai même demandé à recevoir un pantalon blanc et une chemise blanche par colis. Il a été très difficile de s'y habituer.* - Malkho (Tchéchénie).

*Quand je suis entré dans le système, j'ai eu l'impression d'être dans le ventre d'un dragon. Cette machine peut vous anéantir, c'est ce qu'on ressent. Le système essaie de vous détruire. Le*

*système ne veut pas vous mettre sur la voie [de la correction. - E.S.]. Le système n'a pas cet objectif. L'objectif est de détruire la personne. - Deni (Tchéchénie).*

*Ils m'ont gardé à l'isolement pendant un an. Ils ont failli ne pas me laisser manger. J'ai perdu 26 kilos. - Temir (Ingouchie).*

Toutes les personnes ont des mécanismes d'adaptation différents. Certains ont fini par s'habituer à la vie en prison, d'autres n'ont réussi à s'adapter aux conditions de détention qu'à la fin de leur peine :

*Le plus dur, c'est au début, quand la vie s'arrête brusquement. Au fur et à mesure, la vie d'avant s'efface. Un an après l'arrestation, on se pose même la question : "Ai-je connu une autre vie ? - Youssouf (Ingouchie).*

*En un an et demi, je ne me suis jamais habitué à la captivité, sur le plan aussi bien physique que mental. C'était très dur pour moi... malgré mes efforts d'adaptation. Tout m'était étranger. Nous sommes entourés de personnes qui ont des problèmes. Cela était usant sur le plan psychologique, quel que soit l'établissement pénitentiaire. Vous avez été jeté là pour une accusation inventée. Une personne trébuche, et ils l'achèvent, au sens figuré. Le corps et l'âme sont tournés vers le chemin qui mène à la sortie. Ni l'un ni l'autre ne pouvait accepter la réalité de l'incarcération...». - Patrick (K-B).*

Malgré la brutalité des enquêtes préalables au procès en Tchétchénie, les personnes interrogées ont déclaré que les colonies pénitentiaires de la république étaient assez confortables et que le traitement y était assez respectueux :

*Lorsque nous avons été transportés à la colonie, nous étions contents. Je voulais marcher beaucoup et même donner un coup de pied pour me dégourdir les jambes. Ils m'ont accueilli d'une manière agréable et respectueuse. - Vakha (Tchéchénie).*

Les prisonniers purgeant leur peine dans d'autres colonies du Caucase du Nord ne se sont pas non plus plaints de violences et de mauvais traitements de la part de l'administration des colonies ou de violations des droits et des sentiments religieux des prisonniers.

Selon le militant des droits de l'homme et ancien prisonnier politique Oyub Titiyev, les colonies des républiques du Caucase du Nord et d'autres régions russes sont « le ciel et la terre ». Les prisonniers sont mieux traités que dans d'autres régions de Russie. Cela est dû au fait que le personnel pénitentiaire est local ; ils [les proches des prisonniers] peuvent les appeler à rendre des comptes à tout moment pour des actions illégales. Dans le Caucase, les membres de la famille sont proches, ils peuvent soutenir un prisonnier. Selon l'ancien prisonnier politique, certains officiers faisaient preuve d'une « mauvaise » attitude envers les prisonniers, mais ils n'étaient « pas si nombreux ».

Dans les colonies pénitentiaires de cette région, il était possible d'apporter des vivres, des vêtements et de rendre visite aux prisonniers avec un minimum de restrictions.

## Les relations avec les autres détenus

Les personnes interrogées avaient des statuts différents dans les hiérarchies informelles des lieux de détention. Parmi les personnes interrogées, il y avait un « surveillant » pour toute la prison et deux chefs de cellules. Plusieurs prisonniers s'étaient constitués en *jamaats*. L'un d'eux se trouvait dans une colonie pénitentiaire où le *jamaat* veillait à l'ordre dans l'ensemble de la colonie pénitentiaire. Une autre personne interrogée a purgé sa peine dans une prison dite « sécurisée » avec des membres des forces de l'ordre et des militaires.

L'attitude des autres prisonniers à l'égard de la plupart des personnes interrogées était neutre. Personne ne s'est plaint de conflits graves. De nombreuses personnes attribuent cela au fait que les Caucasiens sont respectés et craints dans les prisons. Ils sont connus pour leur cohésion et leur esprit de corps qui inspire le respect :

*J'ai été bien accepté par les autres détenus. J'ai retrouvé deux des détenus avec lesquels j'avais été en détention provisoire [en référence au temps passé avant la « légalisation » de la détention - E.S.]. Nous avons donc beaucoup de choses à nous dire... Nous nous sommes serré les coudes tous les trois. Avec certains, nous entretenions des rapports normaux tandis qu'avec d'autres nous n'avions aucun rapport. Parmi eux, il y avait aussi des voyous, des drogués et de la racaille, mais ceux-là n'étaient pas très nombreux. Après tout, c'était une prison dite « ouverte », pas une prison fédérale. Les détenus étaient pour la plupart des petits voleurs, des toxicomanes et des pauvres gars comme nous. Aslambek (Tchéchénie)*

Si plusieurs personnes interrogées ont déclaré s'être fait des amis proches en prison, la plupart ont affirmé que la communication avec les autres détenus demeurait superficielle en raison d'une méfiance mutuelle. Selon Ramazan : *Que signifient les mots « relation » ou « communication » ? Il n'était pas question de discussion intime ou franche. Non. Vous avez des conversations purement pratiques sur des sujets très superficiels. La règle du « Ne fais pas confiance, ne te bats pas, ne demande rien à personne » reste de rigueur.*

Un détenu connu sous le pseudonyme de "Francis", originaire de Kabardino-Balkarie, nous explique : *Les relations étaient plus ou moins normales avec quelques personnes. Mais personne n'était proche des autres, personne ne se faisait confiance... bien qu'il n'y ait pas de conflits ouverts avec qui que ce soit. Si je disais le moindre mot à quelqu'un, les chèvres (mouchards) se rendaient sur-le-champ signaler au poste de police que telle ou telle personne se parlaient, et*

*demandaient ensuite un compte-rendu de nos conversations. Dans ce premier pénitencier, il ne pouvait y avoir de jamaats ou de liens étroits avec qui que ce soit. Lorsque j'ai été transféré dans une première prison et puis, dans la colonie de la région de Vladimir, les rapports étaient normaux avec des prisonniers corrects, indépendamment de leur religion et de leur appartenance ethnique, mais je n'avais une confiance totale en personne.*

Plusieurs personnes interrogées ont souligné qu'elles devaient contrôler soigneusement leurs paroles et leurs actions afin de ne pas se trouver dans la caste inférieure des prisonniers. De plus, certains détenus étaient souvent l'objet de provocation par les autres détenus et l'administration.

*Le camp, je dirais, n'était ni noir, ni rouge, mais plutôt gris. Par rapport au centre de détention provisoire, cette situation présente des avantages, comme une plus grande liberté de mouvement, mais l'inconvénient est que vous êtes parmi des criminels avec une sous-culture particulière, et non avec des musulmans avec lesquels vous étiez dans le centre de détention provisoire. Il y a toujours une tension psychologique dans un tel environnement. Combien il est important de ne pas compromettre votre dignité lorsque vous êtes délibérément provoqué et votre comportement scruté afin de savoir si vous allez ou non trébucher. J'ai été traité différemment des autres, très probablement en raison de l'article pour lequel j'ai été condamné [article 208 - participation à des groupes armés illégaux - E.S.]. Personne ne faisait l'objet d'autant de préjugés que moi. Dès le premier jour, ils ont commencé à exiger que je mette le « drap blanc » c'est-à-dire de devenir une chèvre (un mouchard). J'ai refusé et ils m'ont mis dans la cellule de punition. Je ne partageais pas les convictions du milieu criminel, mais je devais éviter de commettre des actes qui pouvaient me discréditer aux yeux des prisonniers de ce milieu, pour rester dans la "masse humaine", pour ne pas tomber dans une caste inférieure. Afin d'avoir son mot à dire dans le cercle des prisonniers. J'ai dû manœuvrer. - Zeytun (K-B).*

En général, les personnes que nous avons interrogées ont indiqué que les Nord-Caucasiens étaient capables de se positionner dans un environnement violent, même lorsqu'ils se trouvaient dans des situations difficiles au regard des sous-cultures criminelles. En outre, comme mentionné ci-dessus, les musulmans se serrent souvent les coudes, ce qui les aide beaucoup. Ils recouraient également aux codes du monde criminel lorsque cela était nécessaire. Une personne interrogée a expliqué sa compréhension de la «loi des voleurs» en prison comme une sorte de cadre de référence commun permettant à des personnes de cultures et de convictions différentes d'interagir dans un environnement carcéral : *Il faut en quelque sorte expliquer aux nouveaux venus les règles qui régissent la prison. Vous ne pouvez pas l'expliquer en faisant référence à la religion, vous devez l'expliquer par des concepts. Si je dis que ceci est "haram" [interdit dans l'Islam - E.S.] et cela "halal" [permis - E.S.], il sera incapable de comprendre. Ils ont une autre mentalité. Nous avons nos adats et notre religion, c'est facile pour nous. Mais beaucoup de gens qui se retrouvent en prison n'ont pas reçu d'enseignement ni à la maison ni dans la rue. Comment pouvez-vous leur expliquer autrement ? - Ilez (Ingouchie).*

Un détenu qui avait été condamné pour viol (qui, selon lui, était le résultat de fausses déclarations d'une jeune femme) a raconté qu'il avait lui aussi résolu ses problèmes en comprenant et en s'établissant dans la hiérarchie de la prison : *Si un homme est véritablement coupable de viol, il ne peut pas éviter les problèmes du système pénitentiaire. Celui qui est en prison pour une telle affaire est à juste titre mis à l'index. Cependant, un grand nombre de détenus dans ce cas le sont car ils ont eu des relations sexuelles consenties avec une jeune femme et celle-ci contrariée que l'homme n'ait pas voulu de relation pérenne, l'accuse de viol. J'ai apporté des preuves aux gardiens de prison que ce n'était pas un viol. Ils m'ont laissé tranquille. Avant mon transfert à la colonie pénitentiaire, on a fait savoir aux détenus que j'étais un homme respectable (normal). Les membres du monde criminel m'ont bien accueilli, il y a eu quelques regards de certaines personnes, mais j'ai résolu tout cela en une semaine. J'ai parlé aux gardiens, j'ai expliqué ce qui s'était passé. J'ai également tout expliqué aux agents dès notre première conversation afin qu'ils ne me dérangent pas.* - Ramazan (Tchéchénie).

Denis Timokhin, de l'association «La Russie derrière les barreaux» et ancien prisonnier, a déclaré que, selon ses observations, les prisonniers caucasiens coopèrent également avec l'administration et deviennent des "militants", individuellement ou collectivement.

*De nombreux caucasiens se sentent assez libres .... Il arrive qu'ils se chargent de collecter de l'argent pour l'administration. L'administration dit à un détenu: "Le toit est en mauvais état, nous avons besoin d'argent pour les réparations. Le détenu refuse de payer. Il est livré à l'équipe de Tchétchènes et de Daghestanais. Ils le frappent une ou deux fois avec une chaise et il devient plus docile. « Je vous donnerai de l'argent pour les réparations, mais remettez-moi dans mon unité.*

La plupart des lieux de détention où les personnes interrogées étaient détenues n'étaient ni rouges, ni noirs, ni verts ; les trois communautés y existaient : *Il y avait trois communautés : "blatnye" (celle des criminels), "jamaat" (les musulmans) et " communauté intégrée ". Ces derniers étaient surtout un contingent de jeunes musulmans, qui pouvaient faire partie des criminels et défendre des intérêts communs aux détenus. Les lois du monde criminel ne régissaient pas la prison ; les voleurs ne pouvaient faire appel qu'à la « communauté intégrée». Il n'y avait pas d'ordre musulman en tant que tel. Il y avait, en revanche, une majorité de musulmans pratiquants, quelles que soient leurs peines. Les criminels étaient peut-être agacés, mais personne n'était agressif.* - Rasul (K-B).

Cependant, plusieurs prisonniers se sont retrouvés dans des «colonies rouges», où, selon eux, les prisonniers étaient régulièrement soumis à de graves tortures ; il n'y avait pas d'autres lois que celles établies par l'administration.

Un détenu qui a purgé sa peine en dehors du Caucase du Nord a déclaré que dans leur colonie, le *jamaat* musulman était à la tête de la hiérarchie informelle des prisonniers : *Nous, les musulmans, vivons de manière générale séparément, mangions séparément. Certains y souffrent du nationalisme, mais en général, tout le monde nous obéissait,*

*et nous nous assurons d'être respectés non seulement par les prisonniers, mais aussi par le personnel de la colonie. Comment faisons-nous ? Nous nous comportons de manière à ce qu'ils nous respectent. Nous nous comportons de manière à ce que les gens suivent notre exemple, et tout le monde était content, car nous maintenions l'ordre et n'enfreignons les droits ni des musulmans ni des chrétiens. Nous étions toujours dans la jamaat, dans la cantine où nous mangions, personne ne s'asseyait là, tout le monde savait que c'était notre table. Même si quelqu'un s'asseyait, on lui disait : « Ôte-toi de là, c'est leur table. - Aslan (Tchéchénie).*

Ilez, de l'Ingouchie, a déclaré que *les Caucasiens sont très respectés dans les prisons » parce c'étaient des durs, alors "des détenus audacieux d'autres nationalités" essaient aussi de se joindre aux Caucasiens sans se convertir à l'Islam. D'autres prisonniers ont déclaré qu'il y avait des "opportunistes" dans leurs prisons qui devenaient musulmans et par la même occasion membre des jamaats pour se faciliter la vie. Deux d'entre eux ont déclaré qu'ils ont été témoins de conversion à l'islam de deux prisonniers slaves (dans un cas un Ukrainien, dans l'autre un Russe).*

Bien que la cohésion des Caucasiens du Nord les aide à éviter les conflits avec les autres prisonniers, selon un ressortissant d'Ingouchie : *...il serait plus facile pour nos prisonniers s'ils essayaient de s'adapter en dehors de leurs groupes ethniques. Certains Ingouches pouvaient s'entendre avec tout le monde, mais la plupart restaient dans leur propre groupe. - Adam (Ingouchie).*

## **Les activités de loisirs et les mécanismes d'adaptation**

La majorité des détenus interrogés pratiquaient un sport pendant leur détention. Beaucoup d'entre eux lisaient. Une personne s'est intéressée à la métaphysique et à la philosophie tibétaine, un autre au dessin. Ce dernier savait tatouer et créait des albums pour d'autres détenus. Certains prisonniers travaillaient, mais tous n'étaient pas en mesure de travailler ou refusaient de le faire.

Nous avons demandé aux anciens prisonniers ce qui les rendait heureux et ce qui les rendait tristes. Le plus souvent, les personnes interrogées étaient soutenues par leur foi religieuse et la lecture, le sport, la communication avec les proches, les colis et le courrier : *Je me suis entièrement reposé sur Allah et j'ai compté sur sa récompense pour les épreuves, et cela m'a soutenu. Dans la colonie, je n'avais pas beaucoup d'amis. Nous jouions au tennis et il y avait une table de ping-pong. J'ai aussi lu beaucoup de livres de la bibliothèque de la prison, principalement des livres historiques. - Zeitoun (KB).*

*La solitude avec Dieu m'a aidé... le fait d'être Ingouche a été une source de réconfort. Les récits de mes aînés sur les temps difficiles, les horreurs, leur condition d'orphelin, comment ils survivaient... Quand ils m'ont enfermé dans une cellule de punition en béton, je me suis accroupi,*

*je me suis replié sur moi-même. J'ai aperçu une inscription sur le mur: "Ne désespérez pas ». Je prends Allah à témoin, je me suis dit: "Tu es Ingouche" et j'ai commencé à danser. - Khasan (Ingouchie).*

*Deni, qui a combattu dans l'armée de Dzhokhar Dudayev, explique : Ce qui m'a permis de continuer, c'est la conviction que j'étais sur le bon chemin, que j'avais consciemment choisi cette voie. Je savais que je pouvais être mis à mort, que je pouvais être capturé. Je me suis rendu compte que si je continuais à penser à la liberté, je ne m'en sortirais jamais. J'ai essayé d'accepter le fait que je vivais dans ce système. J'avais pour objectif de sortir de prison en bonne santé, et j'ai essayé de construire ma vie dans le camp. Je lisais, je faisais du sport... La foi religieuse m'a aidé avant tout - le facteur le plus important, je savais que c'était une épreuve, peut-être pour mes péchés, pour me purifier. La communication avec les parents, les amis m'ont soutenu... Et ce que l'on m'a expliqué sur les écueils de la vie, les relations, les hiérarchies.*

*Ma seule source de joie était la communication avec les enfants. Les colis ont une importance particulière en détention non pas à cause de leur contenu, mais parce qu'on se dit que quelqu'un pense à nous. Je n'avais pas vraiment besoin qu'on m'apporte de bonbons, des mots chaleureux suffisaient. Ce soutien m'était très cher. - Madina (Tchéchénie).*

*Je suis une personne très sociable. Je pourrais m'entendre même avec un crocodile. La lecture m'a beaucoup aidé. Nous empruntions des livres à la bibliothèque du camp. Je lisais le Coran en traduction et dans le texte ainsi que des ouvrages profanes. Au dernier lieu de détention, nous avions une salle de sport, ce qui m'a beaucoup aidé. Les colis et les visites ont été d'un grand soutien, éviter les bagarres est aussi une bonne chose (rires). - Bilal (K-B).*

*Il est intéressant de noter que de très nombreuses personnes interrogées ont déclaré que l'une des principales activités dans les lieux de détention était la lecture. Cela est une source de développement et l'enrichissement spirituel pour les détenus. Cependant, beaucoup ont fait remarquer que les livres étaient pour la plupart de vieux livres soviétiques et que le choix était très limité : J'ai été à l'isolement pendant un an - c'est très dur. Pendant cette période, j'ai lu 500 livres. Mais la bibliothèque était très pauvre. J'ai lu 300 livres sur l'Union soviétique, sur Lénine. Vous lisez, mais vous ne comprenez pas l'essence du livre. Je lisais simplement pour tuer le temps. Parfois, nous pouvions nous procurer de bons livres dans le pénitencier. - Ilez (Ingouchie).*

*Les livres les plus appréciés dans le camp étaient les récits sur des prisonniers. Le Comte de Monte Cristo par exemple. Le livre Papillon était le plus lu, c'était impossible de mettre la main dessus car tout le monde voulait le lire. Mais dans les colonies pénitentiaires, il y a une limite au poids des effets personnels. C'est pourquoi tous les [parents - E.S.] essaient d'envoyer de la nourriture, ce qu'il ne laisse plus de place pour les livres . - Adam (Ingouchie).*

Il semble opportun d'attirer l'attention du Service pénitentiaire fédéral sur le fait que les bibliothèques des prisons constituent l'une des principales sources de progrès spirituel chez les détenus.

Les personnes interrogées ont surtout souffert de la violence et des humiliations, des intrigues et des mesquineries entre prisonniers, d'apprendre les nouvelles de maladie et de décès de leurs proches et pour ceux qui se considéraient comme injustement condamnés, ils souffraient de leur condamnation et l'injustice :

*C'est l'injustice qui me déprimait le plus, alors que les souffrances physiques ne m'effrayaient pas.* - Asma (Tchéchénie).

*C'était intolérable d'être traité comme un chien.* - Gilani (Tchéchénie).

*J'étais plus épuisé par le fait que chaque jour, quand on ouvrait la porte, quand on apportait de la nourriture, chaque jour j'attendais un acquittement. C'est cela qui m'a épuisé. Ça a duré presque quatre ans et demi et cela m'a rendu fou.* - Malkho (Tchéchénie).

Les femmes étaient surtout en colère contre elles-mêmes se sentant responsables d'avoir laissé la situation se détériorer.

*Ce qui me rend triste, c'est que je ne peux pas accepter ma situation. Comment ai-je pu atterrir dans un endroit pareil ?* - Madina (Tchéchénie).

## **La foi religieuse pendant l'incarcération**

La grande majorité des anciens détenus que nous avons interrogés ont cité la foi religieuse comme le facteur qui les a le plus soutenus en prison. La disponibilité des ministres du culte dépendait de l'institution et de la région dont il s'agissait. Dans l'une des plus grandes prisons de Moscou, par exemple, où l'une des personnes interrogées était incarcérée, une proportion importante de prisonniers était des musulmans d'Asie centrale et du Caucase du Nord. Cependant, les visites du clergé et les événements étaient organisés uniquement pour les chrétiens. Dans les colonies du Caucase du Nord, par exemple en Tchéchénie, en Kabardino-Balkarie et dans la région de Stavropol, le clergé musulman était disponible et divers événements étaient organisés à l'occasion des fêtes religieuses.

La disponibilité de lectures religieuses dépendait également de l'attitude des administrations des colonies à l'égard des musulmans. Dans certains endroits, les proches des détenus ont pu apporter ou envoyer des Corans et d'autres documents aux prisonniers. Ces livres ont été vérifiés et ensuite remis au prisonnier. Si Internet était disponible, il y avait également un accès à des sources de connaissances



alternatives. Ailleurs, des Corans ont été confisqués et interdits, et dans certains cas, on s'est moqué du Coran et des musulmans pratiquants.

*Un homme s'est fait arracher un tapis sous ses pieds alors qu'il priait, il a résisté et a été battu. Ils se sont jetés sur lui. - Khasan (Ingouchie).*

*Ces gars-là sont du Daghestan. Ils ont eu des conflits avec les employés de la colonie pour des raisons religieuses. Les membres du personnel parlaient pendant les prières ou jetaient des livres religieux par terre. - Deni (Tchéchénie).*

La liberté religieuse variait allant de son rejet total par l'administration pénitentiaire avec placement en cellule de punition pour violation de la prière, jusqu'à la mise à disposition de salles de prière, l'invitation d'imams et organisation d'une prière du vendredi à la mosquée du village.

De nombreux détenus ont déclaré qu'ils trouvaient difficile de jeûner pendant le Ramadan parce que l'administration pénitentiaire ne coopérait pas avec eux pour organiser les repas après la fin du jeûne, c'est-à-dire manger le matin avant le lever du soleil. Plusieurs personnes ont déclaré que pour avoir tenté d'organiser d'une manière ou d'une autre des repas conformes aux exigences du jeûne, elles ont été placées dans une cellule de punition :

*Le Ramadan a commencé, ils m'ont enfermé dans une cellule de punition. Je ne pouvais pas manger de la journée ; je gardais un morceau de pain, je le coupais en deux, je mangeais un morceau le soir, et finissait l'autre morceau le matin avant le lever du soleil. Je ne pouvais boire que de l'eau froide. Je ne disposais que de pain et d'eau. - Ilez (Ingushetia).*

Cependant, dans d'autres colonies, y compris celles situées en dehors du Caucase du Nord, les *jamaats* sont parvenues à se mettre d'accord avec l'administration pour une alimentation normale pendant le jeûne :

*Il y avait un accord selon lequel ils [jamaat. - E.S.] nous laissaient tranquilles pas, et nous de même. Pendant les fêtes, nous pouvions recevoir des colis ; ils faisaient des concessions. Pendant le ramadan, deux d'entre nous étaient autorisés à se lever la nuit et à préparer discrètement de la nourriture pour tous ceux qui jeûnaient. Les jours de fête, les musulmans se rassemblaient, nous avions une mosquée séparée. - Supyan (Tchéchénie).*

Presque tous les anciens prisonniers ont déclaré qu'ils étaient plus attentifs au respect des injonctions religieuses et prenaient la religion beaucoup plus au sérieux en prison. Cependant, peu d'entre eux ont étudié la religion en prison ou approfondi leurs connaissances :

*Je me suis toujours intéressé à la religion, mais c'est l'opium du peuple. Il y a beaucoup de personnes qui prient, mais peu de croyants. - Rosa (Tchéchénie).*

*La foi est la seule chose qui m'ait sauvé. Je ne l'ai pas apprise, mais la foi est en vous - dans votre sang, dans votre âme. - Asma (Tchéchénie).*

*Ma foi religieuse a-t-elle changé ? Je ne sais pas. En détention, elle était certainement, comme dans toute période difficile, plus profonde qu'aujourd'hui. Au cours de ces années, j'ai eu l'occasion de lire des livres religieux, j'y ai trouvé de nouvelles informations... Il y avait des gens qui lisaient très bien le Coran, et qui enseignaient aux gens qui voulaient apprendre, mais peu de gens s'y intéressait. Peut-être, trois ou cinq pour cent des détenus. - Ramazan (Tchéchénie).*

*Ma foi religieuse s'est approfondie pendant ma détention .... J'ai participé à la jamaat. J'avais un environnement dans lequel je ne pouvais pas jouer aux jeux de hasard ni jurer ni utiliser un langage grossier, ni calomnier, ni me battre, ni me déshonorer, ni fumer, ni me droguer, ni voler. En général, tout ce qui était nuisible m'était interdit, mais tout ce qui m'était utile - la lecture, l'enseignement non seulement de la religion, mais aussi d'autres savoirs - était encouragé et obligatoire. Certains de mes compagnons connaissaient bien la religion. Mais il y avait peu de personnes qui voulaient l'étudier. En prison, les gens étaient souvent paresseux et ne voulaient pas faire l'effort de s'instruire. De fait, beaucoup d'entre eux ne savaient même pas lire. - Viskhan (Tchéchénie).*

Seules quatre personnes sur 30 interrogées ont déclaré avoir commencé à étudier sérieusement la religion :

*En matière de religion, je suis devenu dix fois meilleur que je ne l'étais avant mon incarcération. Nous pouvions lire des œuvres religieuses, apprendre des prières, des « doua » et le Coran ... Certains d'entre nous avaient une bonne compréhension de la religion et on pouvait leur poser des questions. - Letchi (Tchéchénie).*

## **Les relations avec l'administration**

La relation avec les administrations pénitentiaires varie selon les personnes interrogées. Elle dépend surtout du lieu et de la région où le prisonnier purgeait sa peine, et souvent (mais pas toujours) de l'article en vertu duquel le prisonnier avait été condamné, et de sa propre personnalité. Selon certaines informations, les administrations pénitentiaires regroupent les personnes originaires du Caucase du Nord dans une catégorie à part.

*Il existe un dossier spécial de cette catégorie dans les colonies. On l'appelle la "liste tchéchéne", bien qu'elle comprenne également des Daghestanais et parfois même des Tadjiks. La liste est mise à jour et doit toujours l'être indiquant combien de Tchétchènes se trouvent dans chaque quartier. On établit un fichier personnel mentionnant le lieu d'origine de la personne condamnée ainsi que ses peines. Les éléments les plus importantes à propos de cette personne sont marqués en*

rouge sur leur carte personnelle, par exemple : "VIH". Ils indiquent également la nationalité. Sur la carte d'une personne originaire de Tchétchénie, "Tchétchène" est écrit en grosses lettres d'imprimerie. - Denis Timokhin ("La Russie derrière les barreaux").

La moitié environ des détenus a déclaré qu'ils faisaient l'objet de traitements dégradants dans la colonie tels que le harcèlement et des punitions non-motivées, n'allant pas jusqu'à la violence ou des violations flagrantes de leurs droits. Comme indiqué dans les sections précédentes, les violences brutales sont rares dans les prisons du Caucase du Nord. Dans les colonies situées en dehors de cette région, c'est-à-dire celles de haute sécurité, les détenus, notamment ceux du Caucase du Nord, accusés d'avoir participé aux groupes armés illégaux, étaient parfois soumis à des conditions de vie intolérables. Ils étaient torturés, frappés, maintenus dans des cellules d'isolement punitif pendant des mois, menacés, brisés psychologiquement sans recevoir le moindre soin médical.

Les militants des droits de l'homme et les anciens prisonniers que nous avons interrogés ont mentionné les régions où les colonies pénitentiaires avaient le plus souvent recours à la torture : Mordovie, Irkoutsk, Vladimir, Mourmansk, Krasnoyarsk, Omsk, Volgograd, Saratov, Yekaterinburg :

*La colonie où j'ai été placé... rappelait le camp d'Auschwitz car les gens y étaient tout simplement anéantis, ils étaient en quelque sorte chosifiés, c'était un véritable abattoir. Une atmosphère insoutenable d'anéantissement, la colonie était «rouge comme un camion de pompiers». Les «chèvres» utilisaient la violence sans aucune retenue. Je souffrais de dystrophie et de tuberculose. Dans cette colonie, tout était organisé de telle sorte qu'une personne n'avait pas une seule minute de temps libre ne serait-ce que pour se désaltérer. Une fois, j'ai été mis en isolement pendant 15 jours pour avoir fait mes ablutions [avant la prière]. Je me sentais beaucoup plus libre dans le quartier d'isolement de cette colonie, malgré le fait que j'y étais frappé. Tous les vendredis, des "masques" venaient au centre de détention et battaient les détenus, c'était ce qu'on appelait faire de la "prévention". La plupart des personnes détenues dans le centre de détention étaient des musulmans, d'autres villes. Tous du Caucase du Nord, la plupart peu fiables. - Bilal (K-B).*

Il est presque impossible d'établir un schéma clair et net concernant les lieux et les catégories de détenus qui ont le plus de difficultés. Les personnes interrogées, y compris celles originaires de Tchétchénie, qui ont purgé leur peine dans des colonies de haute sécurité, y compris les « violateurs persistants et les récidivistes » (comme ils se qualifient eux-mêmes), ont déclaré que leur traitement était normal :

*Si vous arrivez à un endroit où l'on cherche délibérément à vous démolir, même si vous vous taisez, vous en sortirez brisé, moralement et physiquement. Mais cela n'existait pas là où j'étais incarcéré. Le lieu de détention était sécurisé, certes, mais ils n'utilisaient pas ce genre d'intimidation », - Yaragi (Tchétchénie).*

Il semblerait que la situation dans un établissement pénitentiaire donné dépend des personnes qui le dirigent.

Cependant, ce qui est commun à presque tous les lieux de détention, c'est que, selon les personnes interrogées, le personnel pénitentiaire trouve la moindre excuse pour placer des personnes en isolement ou les y place pour des motifs fallacieux. Le comportement imposé aux détenus était souvent humiliant et parfois illégal, faute de quoi le détenu était sévèrement puni:

*Le personnel administratif... Ils s'en prenaient aux choses les plus insignifiantes, comme la raison pour laquelle il manquait une étiquette sur l'uniforme, sur le lit ; ceci est interdit, cela est interdit... . - Letchi (Tchéchénie).*

*Je n'ai pas respecté certaines de leurs exigences, par exemple, de m'adresser [au personnel administratif... - E.S.] en utilisant la formule "Monsieur le responsable"... Cela me choquait : moi un homme qui a vécu jusqu'à 40 ans et qui a travaillé toute sa vie avec un casier judiciaire vierge, qui transportait de la drogue à son insu, que l'on a enfermé et que l'on oblige à appeler les gardes « Messieurs les responsables »! J'ai refusé de le faire et j'ai reçu un blâme. Chaque fois qu'ils vous emmenaient au tribunal, vous étiez obligé de vous déshabiller complètement, d'être complètement nu ; cela m'a offensé en tant qu'homme, musulman, tchéchène. Je l'ai très mal pris. - Malkho (Tchéchénie).*

*...l'humiliation verbale est en soi une partie intégrante de l'incarcération, elle a un but "éducatif-préventif".... Par exemple, si vous ne voulez pas enlever votre casquette, on commence à vous crier dessus, vous répliquez et vous risquez d'être giflé devant tout le monde, si vous êtes un simple détenu et que vous n'appartenez pas à une communauté. - Anzor (K-B).*

Selon Denis Timokhin, les exactions et les punitions des gardiens de prison font partie de la vie de tous les prisonniers en Russie, quelle que soit leur origine.

Toutefois, la réticence à se conformer aux règles du régime est plus fréquente chez les ressortissants du Caucase du Nord :

Quand il s'agit de faire le ménage dans le vestiaire, certains disent : «*Pas question, c'est indigne de nous*». Le refus d'effectuer les travaux de nettoyage obligatoires dans leurs propres quartiers entraînent un enfermement dans la cellule de punition. Un refus répété entraîne à nouveau une cellule de punition, puis l'application de conditions de détention plus strictes et le transfert vers une prison haute sécurité. S'allonger sur un lit pendant la journée est considéré comme une violation. Si vous ne voulez pas aller à la cantine en faisant la queue avec tout le monde, vous êtes en infraction. Les autres détenus se plient aux règles, les ressortissants du Caucase du Nord résistent souvent.

L'un de nos interlocuteurs a confirmé que tous les détenus opposent une résistance aux diktats indignes et humiliants, en particulier les Caucasiens. En outre, on note des conflits entre les détenus Tchétchènes et les prisonniers qui avaient combattu en Tchétchénie. Selon les personnes interrogées, les représentants de l'administration pouvaient manipuler ces conflits à leurs fins :

*Ils ont créé une situation de conflit à dessein, par exemple, ils m'ont mis dans une cellule avec une personne qui avait tué des gens en Tchétchénie. Là-bas, on appelle cela « monter les détenus les uns contre les autres », c'est-à-dire créer une situation de conflit. - Malkho (Tchétchénie).*

En outre, l'attitude du personnel envers les détenus était souvent arrogante et dédaigneuse ("ils ne pensaient pas que nous étions des êtres humains", "ils ne nous prenaient jamais au mot"), ce qui créait un stress supplémentaire. De toute évidence, une prison, en particulier un régime strict, est un lieu qui implique un traitement strict. Cependant, la Constitution de la Fédération de Russie et la Convention européenne des droits de l'homme interdisent tout traitement qui porte atteinte à la dignité de toute personne, y compris les personnes privées de liberté.

Cela dit, l'humiliation n'est pas le problème le plus grave auquel sont confrontés les prisonniers :

*Le directeur avait l'habitude de tourmenter les filles qui n'acceptaient pas de coopérer, de dénoncer les autres. Le chef de la colonie avait l'habitude de violer les femmes. Peu de personnes s'y sont opposées... Des bruits ont commencé à courir selon lesquels le chef de la colonie violait les jeunes femmes et les soumettaient à un chantage. Ensuite, on a recueilli les témoignages des jeunes femmes à ce sujet. En fin de compte, elles sont toutes revenues sur leurs déclarations, cependant j'ai tenu bon. Et le directeur a commencé à me harceler... J'ai été internée dans un asile psychiatrique pendant deux ans. Le personnel faisait tout pour allonger l'internement en vous provoquant. Il vous gardait au froid, affamée. Il vous faisait travailler, porter de lourdes charges dans le froid, vous étiez constamment surmené. Si vous étiez malade, vous n'étiez pas soigné. J'ai travaillé plusieurs semaines avec une fièvre de 38°. - Roza (Tchétchénie).*

Malkho Bisultanov a raconté à Novaya Gazeta les tortures qu'il a subies dans la colonie d'Omsk :

*Le 12 février 2015, j'ai été amené à IK-7 dans l'EPKT. J'étais enfermé dans une cage en sous-vêtements et en chaussures. Le capitaine de service, qui s'appelait Anatolievich, m'a emmené au centre de détention et m'a ordonné d'enlever mes sous-vêtements. J'ai demandé la permission de m'envelopper dans une serviette ou un sous-vêtement, car je suis un homme religieux et je ne peux pas me montrer tout nu. Anatolievich m'a demandé: "Vous refusez d'enlever vos sous-vêtements ?" J'ai répondu : "Oui." Quand il a fini de me déshabiller, Anatolievich est parti. Trois hommes se sont jetés sur moi, m'ont immobilisé les mains, m'ont mis un sac sur la tête et m'ont traîné jusqu'au bureau situé en face des toilettes, m'ont menotté les mains et m'ont attaché les jambes. Ils m'ont mis*

*un chapeau et du ruban adhésif sur la tête ainsi qu'autour du cou. Ensuite, ils ont mis des fils sur mes doigts de pieds, ont aspergé mon corps d'eau, ont attaché un fil à mes parties génitales et m'ont donné des chocs électriques. Lorsque j'ai perdu connaissance, ils m'ont à nouveau aspergé d'eau et m'ont frappé au visage.*

*..Ensuite, ils m'ont bouché le nez de sorte que je ne pouvais respirer que par la bouche et ils m'ont rempli la bouche d'eau avec une taie d'oreiller. Quand j'ai commencé à vomir, l'homme qui tenait ma tête m'a fait tourner à droite et à gauche. Ensuite, ils ont attaché un fil électrique de mon orteil au gland de mon pénis, ont arrosé le côté droit de mon abdomen, y ont placèrent le fil et m'ont de nouveau soumis à des chocs électriques. J'ai perdu connaissance. Quand je me suis réveillé, ils m'ont traîné dans une pièce ressemblant à un bureau.*

*Il y avait une cage dans le coin de la pièce. Ils m'ont enfermé dans la cage et m'y ont attaché avec une main vers le haut et l'autre main au milieu de la cage pour que je ne puisse pas m'asseoir. Toutes les heures, ils venaient changer la position de mes mains : celle du haut en bas et celle du bas en haut. Ils m'ont dit de bouger mes mains pour qu'elles n'enflent pas. Mais je ne pouvais pas bouger mes bras, je ne les sentais pas, et puis ils me frappaient les bras, juraient, m'insultaient, m'enfonçaient une clef dans l'anus, et cela a duré jusqu'à l'après-midi du jour suivant. J'étais complètement nu, j'avais deux taies d'oreiller avec du vomi sur la tête.*

Malkho nous dit qu'une autre forme de torture était le froid :

*J'étais constamment gardé dans une cellule de punition ou une cellule d'isolement. Il y faisait très froid. Le sol était à moitié en béton, à deux tiers en terre battue. Il y avait une flaque d'eau, et il y fait toujours humide et froid. Si vous faites des squats ou des pompes à l'isolement à cause du froid, ils peuvent vous frapper, vous intimider.*

Malkho a également déclaré qu'il avait cherché à obtenir de l'aide, un moyen de raconter ce qui lui arrivait, de transmettre d'une manière ou d'une autre des informations au monde extérieur, mais que c'était très difficile, car il était maintenu en isolement sans aucun moyen de communication avec le monde extérieur.

*Je suis allé à Omsk plusieurs fois et n'ai jamais reçu la visite d'un mollah ou d'un imam. Cependant, un prêtre est venu. Je lui ai raconté tout ce qui se passait là-bas, il a tout écouté, a fait demi-tour, est parti et n'est plus jamais revenu. Quand l'avocat est arrivé, j'ai commencé à pleurer. C'était la seule personne qu'ils laissaient entrer. Elle disait "ne pleure pas, je fais tout pour toi". Mais je ne pouvais pas m'arrêter de pleurer. - Malkho (Tchéchénie).*

Nous avons également demandé si les détenus se sentaient soutenus par le personnel de l'administration. Certains ont répondu "non" :

*Je n'ai jamais reçu de soutien de la part du personnel de la colonie, rien que du mépris de leur part, qui se reflétait dans leurs moindres paroles. - Ibrahim (CBI).*

*Dans la première [colonie] de la région de Volgograd, l'administration a fait preuve d'un mépris ouvert, d'un recours à la violence, de menaces constantes "vous ne sortirez pas d'ici vivant", tout cela à cause des articles en vertu desquels j'ai été condamné [liés à la participation à des formations armées]. - Bilal (CBDN).*

Néanmoins, de nombreuses personnes interrogées ont déclaré que certains gardiens les avaient soutenus ou avaient fait preuve d'humanité à un moment donné :

*Il n'y avait qu'une seule personne dans le centre correctionnel d'Omsk #7, il avait un poste insignifiant. Il s'est montré humain. Et il y avait aussi une femme médecin pendant tout ce temps, qui ne pouvait vous aider en aucune façon, mais au moins elle pouvait vous écouter et vous donner des conseils. - Malkho (Tchéchénie).*

Les détenus qui se souviennent de cas de ce genre déclarent qu'il s'agissait de personnes de rang inférieur essayant de cacher à leurs collègues leur sympathie pour les prisonniers.

## **La rééducation par le travail**

Dans la majorité des établissements pénitentiaires, l'administration proposait diverses activités: conférences, concerts, festivals, concours. Certaines personnes interrogées y ont participé activement. Mais ce n'est pas le cas de la grande majorité d'entre eux. Dans certaines colonies, les activités à visée éducative ou les groupes de discussion étaient obligatoires. En Tchétchénie, des réunions régulières avaient lieu avec des responsables religieux – aumôniers ou forces de l'ordre. La majorité des personnes interrogés ont donné une évaluation négative de ces activités :

*Je n'ai pas aimé les activités organisées par l'administration. J'y allais à contrecœur, faute de mieux, je ne croyais pas un mot de ce qu'ils disaient... Ils étaient arrogants. Ils se rendaient à la prison pendant le mois de Ramadan et présentaient une sorte de sermon ou de conférence. C'était pour la galerie, probablement, et cela ne m'intéressait pas. En règle générale, ces mollahs ne m'intéressaient pas car ils travaillent pour les tchékistes. Il y a eu quelques spectacles d'artistes locaux et des réunions avec des représentants des autorités de différents districts et avec des militants, mais tout cela était inintéressant et inutile. Par exemple, un procureur venait nous parler du droit alors que la moitié de l'auditoire avait subi les tortures les plus brutales dans les services du ministère de l'intérieur. Si l'un des détenus l'interpellait à ce sujet, le procureur l'aurait-il aidé ? La première chose que ferait le procureur serait de l'enfermer dans une cellule de punition, ou au moins de le dénoncer à la police. - Letchi (Tchéchénie).*

*L'administration a bien organisé des activités, mais elles n'avaient pas été pas été conçues dans l'intérêt des détenus. Mais uniquement car ils étaient tenus de le faire. Les prisonniers ne s'y intéressaient pas du tout... Aucun travail visant réellement à la réforme des prisonniers ou à leur socialisation, n'a été effectué dans les colonies pénitentiaires. Je ne sais pas pourquoi on les appelle colonies correctionnelles puisque le système ne corrige rien du tout. Comment peut-on espérer réformer quelqu'un en lui donnant une nourriture pleine de vers, à tel que point qu'il doit manger lentement pour ne pas les avaler ?... Je ne parle même pas du respect du halal pour les musulmans.* - Akhmed (Tchéchénie).

*Une dame de la maison régionale de la culture est venue faire un spectacle. 200 hommes qui n'avaient pas vu de femme depuis deux ans, étaient assis en face d'elle et elle leur chante : "Tu es ma tendresse, tu es ma faiblesse". Des représentations de ce genre.* - Gilani (Tchéchénie).

Plusieurs anciens détenus nous ont dit que si l'on refusait de participer aux activités obligatoires, on était sanctionné et placé dans la cellule de punition :

*Certaines activités ont été organisées par l'administration. Elles n'étaient pas intéressantes, mais elles étaient obligatoires. Le refus de s'y rendre était parfois sanctionné par le cachot. Il y a eu quelques concerts, des conférences de certains fonctionnaires, etc. Je n'ai vu aucun détenu en bénéficiant. Ceux qui s'y rendaient le faisaient pour se changer les idées, pour passer le temps.* - Viskhan (Tchéchénie).

Un détenu a déclaré que les fêtes étaient célébrées dans la colonie et que c'était distrayant, surtout le Nouvel An :

*Nous fêtons - le 23 février, le 9 mai, il y avait des fêtes chrétiennes et musulmanes. On nous a donné la permission de célébrer nos fêtes. Nous pouvions assister aux activités à notre gré. Certains, qu'on avait presque de la peine à considérer comme des êtres humains tant ils avaient subi d'offenses, y allaient toujours. S'il fallait offrir des cadeaux ou décorer des tables, ils faisaient tout alors que les autres détenus y participaient selon leur humeur. Il y avait des activités sportives [compétitions], de l'haltérophilie ou des compétitions de bras de fer, des pompes. Le soir du Nouvel An, nous avons dressé une belle table, c'était amusant. Il y avait une ambiance festive.* - Gilani, Tchétchénie.

Plusieurs personnes ont déclaré qu'aucune activité n'était organisée dans leur établissement :

*Il n'y a pas eu d'activités dans notre institution. Le week-end, le journal "Arrestant" était distribué, sans susciter le moindre enthousiasme.* - Anzor (K-B).

*Nous avons une salle de sport, nous l'avons installée nous-mêmes derrière la caserne, à l'extérieur, et nous nous y entraînions hiver comme été, mais à cause des moustiques, il était impossible de s'y entraîner longtemps en été, et en hiver il faisait moins 30. Mais il n'y avait rien*



*d'autre. Il n'y a pas eu d'autres divertissements. On ne nous a imposé aucune activité de masse . - Zeytun (K-B).*

*Il n'y avait pas d'activités de ce genre, excepté des cours, des formations de tractoriste, de machiniste, etc. C'était la seule chose utile ici. Parfois, nous jouions nous-mêmes au football. Il n'y a rien eu d'organisé par l'administration. - Patrick (K-B).*

Il convient de noter que, selon de nombreux détenus, la chose la plus utile organisée par le Service pénitentiaire fédéral était la formation à un métier. Cette formation était de qualité et utile. Beaucoup de détenus ont profité de cette occasion pour acquérir des compétences précieuses ainsi que pour passer le temps. La plupart des détenus estiment qu'il n'y a pas de véritable travail éducatif en prison, les détenus qui ne travaillent pas passent leur temps dans une oisiveté forcée. Cela signifie que les détenus perdent leur temps et une occasion unique de travailler pour leur épanouissement personnel.

## **La communication avec les proches**

Les liens familiaux sont l'une des composantes les plus importantes de la vie des détenus, et le maintien des liens familiaux et conjugaux est essentiel à la réussite de la réinsertion et de l'adaptation après la libération :

*La chose la plus difficile en prison est l'inquiétude que nous ressentons pour nos familles. Mes cinq enfants sont restés avec ma femme. On ne peut pas comprendre ce sentiment sans le vivre. Se demander si vos enfants ont le ventre vide, sont au chaud... Le sens des responsabilités qu'a toujours un père . - Letchi (Tchéchénie).*

*Mes enfants étaient petits. L'aîné avait douze ans, et les autres cinq, six et sept ans. Lorsque mon plus jeune fils a écrit sa première lettre, il venait d'apprendre à écrire, j'ai passé plusieurs heures à relire sa lettre. Il me demandait : "Papa, es-tu marié là où tu es?" J'ai pleuré toute la nuit. Mon fils pensait que je l'avais laissé et que j'étais parti quelque part. Mes enfants ne savaient pas que j'étais là-bas [en prison], ils pensaient que je travaillais en Sibérie. Je me suis dit que je ferais n'importe quoi pour changer de lieu de détention afin de pouvoir les appeler, pour avoir des visites. En fin de compte, j'ai supporté toutes les difficultés, toutes les injustices et j'ai essayé de m'en sortir. - Malkho (Tchéchénie).*

Toutes les personnes interrogées ont pu communiquer avec leurs proches par téléphone, tant qu'elles n'étaient pas en détention punitive. Comme nous l'avons souligné au chapitre 1 de ce rapport, le nombre d'appels téléphoniques, de visites à court et à long terme dépend de la sévérité du régime de détention. Les visites sont interdites dans les cellules d'isolement punitif. Les détenus utilisaient également le système de correspondance électronique FSIN-lettre. Une personne interrogée a

déclaré qu'il était difficile de communiquer avec ses proches par le biais du courrier électronique de la FSIN, car ses proches ne maîtrisaient pas suffisamment la langue russe pour pouvoir lui écrire et les lettres en tchéchène n'étaient pas autorisées.

Les téléphones portables sont interdits dans les lieux de détention, il existe des téléphones fixes. À leur arrivée au centre de détention, les détenus reçoivent des cartes qu'ils peuvent utiliser pour passer des appels. Pour certains prisonniers nord-caucasiens, la difficulté réside dans le fait que le téléphone ne peut être utilisé qu'en russe, ce qui rend la communication avec les proches difficile notamment avec les enfants.

Dans certaines prisons, les téléphones portables étaient interdits. Dans beaucoup d'autres prisons, les téléphones étaient autorisés à condition de graisser la patte de l'administration. Les détenus cachaient leur téléphone ou devaient réunir une cagnotte destinée au personnel de l'établissement. Selon le régime de mise à disposition des téléphones portables dans leur centre de détention, les détenus pouvaient soit passer des appels occasionnels, soit être en contact vidéo avec les membres de leur famille ou utiliser Internet presque constamment.

La plupart des personnes interrogées avaient changé d'établissement pénitentiaire et remarqué que les règles différaient d'un centre à l'autre.

*Dans les prisons où la torture a lieu, le téléphone est du domaine de la fiction. - Malkho (Tchéchénie).*

*Au départ, nous n'avons droit qu'au courrier postal. Au camp "intérieur" de Balashov, il était déjà parfois possible d'appeler à partir d'un téléphone portable, certaines personnes avaient des téléphones dans leurs cellules. Dans le dernier camp, nous avons accès à plusieurs moyens de communication- Internet, smartphones et téléphones. - Bilal (K-B).*

Si le lieu d'emprisonnement n'était pas trop éloigné, les proches pouvaient apporter assez régulièrement des colis. Si, par contre, il était éloigné, les détenus demandaient souvent à leurs proches de ne pas s'y rendre. La famille d'un des détenus a bénéficié d'un programme de la Croix-Rouge qui finançait la visite des membres de sa famille en prison. La fréquence des communications des détenus avec leur famille dépendait également de la sévérité du régime pénitentiaire :

*Quand la communication avec la famille est devenue possible dans mon centre, j'ai pu téléphoner à ma famille. Je n'ai pas eu de visites, je n'ai pas invité ma femme pour qu'elle ne dépense pas d'argent car ma situation financière ne le permettait pas. - Letchi (Tchéchénie, il purgeait sa peine dans un établissement pénitentiaire).*

*Nous n'avions pas de téléphones portables en prison. Nous avons donc l'habitude d'appeler nos proches par [téléphone fixe - E.S.] avec la permission de l'officier de détachement et nous nous pouvions recevoir des visites. Les visites ne posaient pas de problème. Les membres des familles des détenus pouvaient même venir chaque semaine pour de courtes visites. Nous n'étions pas autorisés à rentrer à nos domiciles. Certains détenus dont le domicile était proche du centre de détention et dont les chefs d'accusation étaient différents des nôtres, étaient autorisés à rentrer chez eux une fois par mois pendant une journée à condition qu'ils n'aient pas commis d'infractions. - Aslambek (Tchéchénie, a purgé sa peine dans un pénitencier).*

*Les communications des détenus avec l'extérieur n'étaient pas possibles dans la maison d'arrêt alors que les visites étaient autorisées dans les lieux de détention permanents. Les parents pouvaient rendre visite aux détenus quatre fois par mois. Il y avait aussi des téléphones dans la prison, mais il y avait beaucoup de mouchards parmi les jeunes détenus.*

*L'administration attendait que les détenus aient des téléphones, pour les confisquer par la suite. Je ne disais à personne que j'appelais quand j'en avais l'occasion. Je m'assurais chaque fois que je téléphonais qu'aucun jeune détenu auquel je ne faisais pas confiance, soit dans les parages. Je n'appelais que si c'était nécessaire. – Patrick (KB, a purgé sa peine dans une colonie pénitentiaire).*

Comme l'a montré ce chapitre, pour les détenus, les premières semaines ou les premiers mois sont les plus difficiles, car ils doivent s'habituer à la privation de liberté, aux conditions de vie, au manque d'espace personnel et à l'idée d'être un condamné ou un suspect. La vie des prévenus, selon nos interlocuteurs, n'était pas très différente de celle d'un condamné. C'est également une période d'ajustement psychologique, puisque les détenus doivent faire face à la peur, au désespoir et à la honte. Il est plus difficile pour les femmes de s'adapter à l'incarcération parce qu'elles perdent leur famille, leurs enfants ainsi que tous leurs liens sociaux et leurs biens. Les personnes qui ont le sentiment d'avoir été condamnées à tort ou sur la base d'accusations montées de toutes pièces sont celles qui ont le plus de difficulté à s'adapter.

Les relations avec les autres détenus étaient généralement harmonieuses, personne n'a signalé de conflits graves, et toutes les personnes interrogées ont dû accepter des hiérarchies et des normes de comportement informelles en prison et se conformer dans une large mesure aux «lois des voleurs». Les ressortissants du Caucase se retrouvaient généralement dans des groupes, parfois constitués selon des critères religieux - les *jamaats* - qui se détachaient généralement du système de hiérarchies informelles et le dominaient dans certains cas. Lorsque, pour une raison ou une autre, la formation d'une *jamaat* n'était pas possible ou que le détenu ne voulait en devenir membre, son intégration se faisait sur la base de son appartenance ethnique ce qui les protégeait des membres d'organisations criminelles. Certaines personnes interrogées nous ont dit qu'elles avaient été soumises à des traitements cruels et très durs, à des humiliations, à des violences qui pouvaient se produire pendant l'enquête préliminaire

ou ultérieurement. Ils sont sortis de leur lieux de détention devenus handicapés mentaux et physiques.

La plupart des personnes interrogées sont soutenues par leur foi religieuse, la communication avec leurs proches, les lectures et les colis. La plupart ont déclaré que leur foi en Dieu s'était affermie en prison, mais qu'ils n'avaient pas eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances en matière de religion pendant leur incarcération, par paresse ou par manque d'intérêt. Tous ceux qui souhaitaient rester en contact avec leur famille ont pu le faire, à l'exception des personnes placées dans des unités de confinement de longue durée, où la communication et les visites sont interdites. La grande majorité des détenus ne s'intéressait pas aux activités organisées par les administrations des colonies pénitentiaires les trouvant inutiles et «pour la galerie». La chose la plus utile, selon eux, était la formation professionnelle. De nombreux prisonniers estiment que le système pénal russe ne vise pas à réformer les prisonniers, mais seulement à les punir le plus possible et à étouffer leur personnalité, en particulier lorsqu'ils tentent de défendre leur dignité.

### **CHAPITRE III RADICALISATION ET « DÉRADICALISATION » DANS LES PRISONS**

Le nombre de personnes condamnées pour des délits liés à l'extrémisme violent est en augmentation dans le monde entier. Au fur et à mesure que Daech perdait ses positions en Syrie et en Irak, les combattants qui s'y étaient rendus et les membres de leurs familles ont tenté de rentrer chez eux ; beaucoup se sont alors retrouvés derrière les barreaux. Leur influence idéologique sur les autres prisonniers préoccupe les autorités et les forces de sécurité de nombreux pays.

Historiquement, les prisons ont joué un rôle important dans le développement de nombreux mouvements politiques radicaux, y compris les bolcheviks russes, les islamistes égyptiens et, plus récemment, les néonazis allemands<sup>110</sup>. Selon les experts, certains grands groupes criminels brésiliens, comme le Primeiro Comando da Capital à Sao Paulo ou le Comando Vermelho à Rio de Janeiro, ont été créés dans les prisons<sup>111</sup>.

---

<sup>110</sup> « Réseau néonazi dans les prisons allemandes » DW, 12 avril 2013.

<sup>111</sup> Julia Rushchenko. « Terrorist recruitment and prison radicalization: Assessing the UK experiment of 'separation centres' », *European Journal of Criminology*, 25 февраля 2019.

On pense que le chef d'Al-Qaïda<sup>112</sup>, Aïman al-Zawahiri<sup>113</sup>, est devenu un djihadiste engagé et prêt pour la lutte armée lorsqu'il purgeait une peine en Égypte, et qu'un grand nombre de principaux acteurs de Daech<sup>114</sup>, notamment le calife autoproclamé de Daech, Abu-Bakr al-Baghdadi, ont passé par les prisons de Saddam ou la prison américaine en Irak « Camp Bucca »<sup>115</sup>. De toute évidence, l'espace confiné, la sous-culture criminelle, le système complexe de relations, la violence dans les prisons, la désillusion et l'aigreur des détenus rendent certains d'entre eux plus ouverts aux idéologies radicales.

En Russie, le problème de la propagation des idéologies radicales dans les prisons existait avant l'apparition de Daech. Il était lié à la propagation aussi bien des idéologies xénophobes de droite radicale que de l'idéologie de l'organisation djihadiste armée, l'Émirat du Caucase<sup>116</sup> qui a existé de 2007 à 2015 dans le Caucase du Nord et qui visait à créer un état radical de charia dans la région. Les dirigeants de l'Émirat encourageaient, entre autres, des attaques terroristes contre les civils en tant que méthode de guerre contre la présence russe dans la région. Avec l'émergence de l'État islamique, son audience s'est étendue aux prisons russes également. Déjà en 2016, le journal "Kommersant" affirmait que la popularité des idées islamistes derrière les barreaux est directement liée à l'intensification des activités de Daech. Dans le même temps, il n'y a pas eu de retour massif de combattants de Daech d'origine russe dans leur pays d'origine.

Selon les experts que nous avons interrogés, le problème de la propagation d'idées religieuses violentes dans les prisons russes est assez pertinent. Certains détenus ont également noté que ce problème existe, mais que son importance est exagérée. Une des personnes interrogées a écrit qu'elle avait été sous l'emprise d'idées religieuses radicales dans sa jeunesse et qu'elle avait abandonné ses études à l'université à cause d'elles, mais qu'en prison sa foi n'était devenue que plus modérée. Un autre participant a raconté qu'il avait été condamné en vertu d'un article de loi portant sur l'usage des stupéfiants, mais qu'en prison il avait rejoint le Jamaat, avait arrêté de se droguer et qu'au moment de sa libération il avait été fiché comme enclin à l'idéologie extrémiste.

Selon les experts du Service fédéral de l'exécution des peines (FSIN), les prisonniers condamnés en vertu d'articles du code Pénal en rapport avec des activités armées et le terrorisme sont pour la plupart originaires du Caucase du Nord. Nous n'avons pu trouver que des données statistiques pour l'année 2015 montrant que 87,4 % des détenus condamnés en vertu de ces articles étaient originaires du Caucase

---

<sup>112</sup> L'organisation est reconnue comme terroriste et interdite en Russie

<sup>113</sup> Figure dans la liste de Rosfinmonitoring des individus au sujet desquels il existe des informations sur leur implication dans des activités extrémistes ou terroristes

<sup>114</sup> L'organisation est reconnue comme terroriste et interdite en Russie.

<sup>115</sup> Ibid.

<sup>116</sup> Organisation reconnue comme terroriste et interdite en Russie.

du Nord, et que seuls 17,2 % d'entre eux avaient déjà été en prison dans le passé ; presque tous ne consommaient pas d'alcool et la plupart étaient mariés<sup>117</sup>. La situation a plutôt changé depuis lors : il y a davantage de personnes originaires d'autres régions, mais la majorité des condamnés a toujours des racines caucasiennes. Les chercheurs considèrent que ces détenus présentent des caractéristiques sociales et psychologiques particulières et reconnaissent la nécessité d'élaboration de programmes spéciaux de déradicalisation<sup>118</sup>.

### **Jamaat en prison comme protection contre l'arbitraire ?**

Les experts du FSIN citent souvent la présence des jamaats comme l'un des principaux indicateurs de tendances radicales dans les prisons. La présence des jamaats dans la prison a été mentionnée dans les récits de nombreux anciens détenus qui avaient purgé leur peine aussi bien dans le Caucase du Nord que dans d'autres régions de Russie. Cependant, ils ont tous souligné que les jamaats sont une association de musulmans en prison, dont les membres respectent les normes de l'islam, et non des cellules radicales d'islamistes. Ils faisaient une nette distinction entre les radicaux et le Jamaat :

*« Au jamaat, les prisonniers n'adhèrent pas à la mentalité de voleur. Il existe des accords entre ces deux groupes (chefs criminels et jamaats) : l'un vit selon ses propres règles, l'autre selon les siennes, et pour ne pas nuire à l'un ou l'autre groupe, ils se mettent d'accord. Par exemple, comment introduire en douce des objets interdits sans que personne ne soit blessé. Ils peuvent convenir que tout le monde aille aux contrôles du matin et du soir, afin que les cellules ne soient pas fouillées... Si la visite du procureur est prévue, tout le monde doit ranger les chambres, cacher toutes les choses interdites, lames, couteaux, téléphones.*

*Mais il y a d'autres règles dans le jamaat. Je me souviens que nous avons 15 règles. Si l'on rejoint le Jamaat, on doit assister aux prières, ne pas jurer, ne pas insulter les autres, ne pas calomnier, ne pas fumer, ne pas jouer aux cartes et autres jeux de hasard, ne pas consommer de drogue. Il y a une obligation d'apprendre le Coran, d'apprendre l'écriture arabe. Il y a un manuel, un manuel de mufti, on peut l'apprendre en deux semaines. C'est un homme qui était avant un toxicomane fini, - on l'a amené de Moscou, - qui m'a tout enseigné. Une fois que j'ai tout appris, j'ai enseigné aux autres... ». – Gilani (Tchéchénie).*

La jamaat est dirigée par un leader informel, ou émir :

*« Quand je suis arrivé là-bas en 2017, il y avait un émir, il a été élu lors d'un vote démocratique à bulletin secret. Il a le pouvoir de punir et d'être un arbitre », nous a raconté le*

---

<sup>117</sup>Kazberov P.N. « Typologie des caractéristiques pénales, psychologiques et socio-démographiques des personnes reconnues coupables de crimes terroristes ». Bulletin de l'Université d'Oudmourtie, Série « Économie et droit » 2015, N°5.

<sup>118</sup>Danil N. Sergeev Countermeasures against prisoners' radicalization in Russia. RUSSIAN LAW : THEORY AND PRACTICE) 2018, pp. 145-154.

même Gilani. Il arrive qu'un émir soit remplacé en raison de sa libération de la colonie, ou que quelqu'un se récuse, ou encore qu'il soit révoqué à la demande de la communauté.

De temps en temps, les détenus passent du jamaat à la « masse populaire ». Il se peut également que la communauté elle-même expulse un détenu qui a commis de graves infractions à plusieurs reprises.

Selon nos participants, les jamaats ne sont pas présents dans toutes les prisons et ils n'étaient surtout pas autorisés dans les « rouges » :

*« Il n'y avait pas de jamaats dans le camp. L'atmosphère de méfiance était partout et dans tout. Les gens étaient généralement divisés en castes, les chèvres avec les chèvres, les blatnye avec les blatnye, les hommes avec les hommes, les offensés avec les offensés ».* – Zeytun (CBD).

Selon les personnes interrogées, l'un des objectifs de la création de jamaats est le désir de se serrer les coudes et de bénéficier d'une protection. Pour cette raison, ils sont parfois rejoints par des détenus néophytes qui se convertissent à l'islam en prison :

*« J'ai vu des musulmans non ethniques se convertir à l'islam en masse. Ils voient que cette culture leur est plus proche, qu'on n'est plus tout seul. Il y a des Jamaats dans les prisons. Si quelqu'un est rabaisé, il dit simplement : j'accepte l'islam, et il sera protégé, les autres ont peur ».* – Hasan (Ingouchie).

Plusieurs de nos participants ont parlé des convertis en prison non pas comme des personnes motivées idéologiquement et spirituellement, mais comme des “opportunistes”.

*« En règle générale, les musulmans arrivent [en prison] ayant des opinions formées, et s'ils les changent, ce n'est pas parce qu'ils sont emprisonnés. Le plus souvent [cela arrive] quand des non-musulmans rejoignent un groupe de musulmans [en se convertissant à l'islam]. Parce qu'il y a plus de fraternité au sein d'une telle collectivité et qu'il y a une protection en cas de conflits entre détenus. Pour la même raison, les opportunistes, qui sont partout, s'y joignent également ».* – Rasul (Kabardino-Balkarie).

Mais, selon Bilal de Kabardino-Balkarie, les “opportunistes” ne sont pas toujours gagnants à la clé :

*« Pourquoi se convertit-on à l'islam ? Certains pensent que cela peut d'une manière ou d'une autre aider à survivre, à se socialiser, ils commencent à faire le namaz, mais au final cela ne résout pas leurs problèmes et ne les aide en rien. En fin de compte, la personne résout tout de même ses problèmes seule, mais en tant que musulman fidèle ».*

Le chercheur M.L. Mirzorin pense également que « les jamaats existant dans les prisons ne sont rien d'autre qu'une tentative de sortir des castes carcérales et de se protéger pour ne pas avoir à exécuter les ordres des leaders criminels et avoir à subvenir à leurs besoins », que « les

*leaders des jamaats utilisent l’Islam pour prendre le pouvoir en prison aux leaders traditionnelles »* Mirzorin se demande pourquoi les jamaats, et non les communautés chrétiennes qui prêchent la fraternité dans le Christ indépendamment du statut social, protègent les Slaves en prison. « *Parce que ni l’orthodoxie ni l’État ne peuvent les protéger de l’humiliation de faire partie des « castes » inférieures [au sein des prisons NDT] et aussi parce que de nombreux caïds et voleurs dans la loi se disent orthodoxes* », considère-t-il. Selon le spécialiste, les interventions visant à affaiblir la position du monde des voleurs conduiront à un affaiblissement des jamaats des prisons, à l’exode de ceux qui les rejoignent pour y chercher une protection, alors que « *le clergé de l’Église orthodoxe russe devrait être impliqué pour lutter contre ces règles informelles de la prison ... ouvrir les yeux, des jeunes, avant tout, sur le fait qu’on ne peut pas porter une croix et se moquer d’une personne simplement parce qu’elle a fait quelque chose de honteux selon les mœurs des voleurs*<sup>119</sup> ».

Les experts, y compris les experts indépendants, estiment que les jamaats des prisons peuvent se radicaliser de temps en temps. Le plus souvent, la radicalisation dépend des leaders qui font partie d’un groupe en question. Dans le premier chapitre, nous avons déjà mentionné le jamaat créé dans la colonie de Kalmoukie IK-2 en 2010 qui, selon certains rapports, poursuivait initialement l’objectif de vivre selon d’islam en prison, mais a ensuite changé sa composition et est devenu adepte de l’idéologie de Daech. En 2019, le Comité d’enquête a ouvert une affaire pénale sur la création d’une communauté terroriste dans la colonie correctionnelle n° 2 du Service pénitentiaire fédéral russe de Kalmoukie, qui, au moment de la décision de justice, comptait 43 suspects ; l’émir du jamaat a été tué après sa libération lors d’une opération spéciale au Daghestan. Il y a eu 40 affaires pénales similaires qui ont été ouvertes à des moments différents dans d’autres régions de la Russie. Joanna Parashchuk, créatrice du projet « Chechen in Syria », qui suit l’activité des djihadistes russophones en ligne, a déclaré avoir vu que des prisonniers radicaux dans les prisons russes avait la possibilité de communiquer avec d’autres dans des chats pro-Daech sur Telegram<sup>120</sup>. Toutefois, il est pratiquement impossible de procéder à une évaluation indépendante de l’ampleur des activités extrémistes et terroristes des jamaats dans les prisons russes.

## **Radicalisation en prison**

Selon les experts de la FSIN, le processus de radicalisation en prison porte un caractère durable<sup>121</sup>, alors que les personnes interrogées pensent que la radicalisation

---

<sup>119</sup>Mirzorin M.L. "La sous-culture criminelle comme une des causes de la radicalisation du système pénitentiaire de la Fédération de Russie". Recueil des rapports de la XIXe Conférence scientifique et appliquée des enseignants, étudiants, étudiants de troisième cycle et jeunes scientifiques Institut de gestion et d’économie de Taganrog. 2018.

<sup>120</sup>Des analystes se sont interrogés sur l’ampleur du recrutement de l’EII dans la colonie Kalmyk, Caucasian Knot, 1er avril 2020.

<sup>121</sup>Merkuriev VV. Horizons pénitentiaires pour contrer les activités extrémistes. Crimas.ru, L.L. Balieva Le processus de radicalisation dans le système pénitentiaire russe : particularités de la gestion des territoires



des détenus n'est pas un phénomène courant et que son ampleur et son danger sont largement exagérés :

*« De tels phénomènes se produisent en liberté aussi bien qu'en prison, cela n'a aucune importance. Mais je n'ai pas observé ce genre de choses dans notre camp. Dans notre camp, il pouvait plutôt y avoir des opportunistes qui rejoignent les musulmans pour pouvoir bien bouffer avec eux ». – Sad Patrick (CBD).*

*« Je ne pense pas que l'environnement carcéral ait un effet quelconque sur la radicalisation en général, et si quelqu'un s'y radicalise, il ne peut clairement pas être une menace pour le système étatique, car en règle générale, il n'y a aucune idée concrète derrière un tel radicalisme, c'est du nihilisme et de la bravade romancée. » – Bilal (CBD).*

Un des facteurs à l'origine de la lenteur de la propagation des idées ultra-radicales est, selon certaines personnes interrogées, l'atmosphère de méfiance mutuelle et le système de délation :

*« En prison, si vous avez à un moment donné des idées radicales, une autre personne radicalisée ne vous fera jamais confiance. Cela prend beaucoup de temps dans cette atmosphère de méfiance totale des uns envers les autres. – Sad Patrick (CBD).*

La façon dont les prisonniers se radicalisent est expliquée différemment par chacun. Selon une opinion répandue, ceux qui arrivent en prison en étant déjà radicalisés, restent radicalisés, alors que les autres se radicalisent assez rarement.

*« Ce sont ceux qui y étaient déjà enclins en étant en liberté qui sont susceptibles de se laisser influencer. Il s'agit de ceux qui se cherchent encore et n'ont pas encore trouvé leur place dans cette vie, de ceux qui n'ont pas d'esprit critique ». – Rasul (CBD).*

*« Il y a des camps où les gens tombent dans l'idéologie du takfir, mais pourquoi cela arrive-t-il ? Il me semble que ce genre d'influence vient de la liberté. Par Internet, etc. ». – Bilal (CBD).*

*« Celui qui était déjà radicalisé risque de devenir plus aigri, et celui qui ne l'était pas, ne le devient pas. » – Ramadan (Tchéchénie).*

En outre, il est assez largement admis que les facteurs de radicalisation en prison sont similaires à ceux du monde extérieur. Tous ont cité la violence et l'injustice, ainsi que les conséquences du conflit armé en Tchétchénie et dans le Caucase du Nord, comme étant le principal facteur.

*« Une très grande injustice est observée notamment à l'égard des primo-délinquants [condamnés pour la première fois]. Ce sont principalement les primo-délinquants qui sont influencés au niveau religieux, car il n'y a pas d'espoir de justice, et l'homme a besoin de croire en*

---

nationaux en Russie. Les documents de la conférence scientifique et pratique nationale. Rédacteur en chef I.K. Ochir – Gariaeva. 2019. Maison d'édition de l'Université d'État de Kalmouk portant le nom de B.B. Gorodovikov (Elista).

*quelque chose pour survivre* ». – Malho (Tchéchénie). « *Ce sont l'arbitraire policier et le manque de liberté qui poussent les gens à se radicaliser vraiment* ». – Yusup (Tchéchénie).

« *L'idée de ce genre de personnes est le contexte historique de la guerre du Caucase... et le déni du système.* » – Bilal (CBD).

Beaucoup ont évoqué le fait que le traumatisme profond causé par les guerres en Tchéchénie, les violations flagrantes des droits de l'homme pendant la campagne militaire et l'absence de solution politique au conflit armé sont encore et toujours des facteurs clés de la radicalisation des personnes originaires de Tchéchénie aujourd'hui.

Il est intéressant de noter que même les chercheurs de la FSIN reconnaissent le problème des violations des droits de l'homme comme un facteur de radicalisation dans les prisons. Ainsi, Maksim Yavorsky, expert à l'Institut de droit de Samara du Service pénitentiaire fédéral russe, considère que « la torture et l'humiliation systématiques des condamnés dans les lieux de détention » sont l'un des principaux facteurs de radicalisation dans les prisons en Russie et à l'étranger.

Parmi les autres facteurs qu'il a cités figurent les violations des droits des groupes religieux dans les prisons, la discrimination à l'encontre des minorités religieuses, l'interdiction de pratiquer des rites religieux et l'accès limité à la prison pour les aumôniers des minorités religieuses ; l'organisation inefficace des loisirs et du travail des détenus, c'est-à-dire l'oisiveté forcée ; ainsi que l'absence d'un système étatique efficace de lutte contre l'idéologie radicale dans les établissements pénitentiaires<sup>122</sup>.

Selon les personnes que nous avons interviewées, les personnes les plus susceptibles de se laisser influencer par les personnes ultra-radicalisées en prison sont celles qui ont été condamnées injustement, celles qui ont subi des mauvais traitements après leur arrestation, celles qui n'ont rien à perdre, celles qui ont été laissées seules avec leurs problèmes, des jeunes filles qui n'ont pas de parents ou d'autres proches, qui connaissent peu leur religion.

Le plus souvent, les influences religieuses radicales en prison proviennent des autres détenus ou, dans de rares cas, via internet, si on y a accès et que cet accès est tellement abondant qu'il peut être utilisé pour consulter de la littérature religieuse, disent nos participants. Selon l'un des détenus, « *il était peu commode de lire quoi que ce soit sur Internet, les téléphones là-bas sont purement destinés à passer des appels, avec de petits écrans* ».

---

<sup>122</sup>M. A. Jaworskie. Causes de la radicalisation des détenus dans les lieux de détention en Russie et à l'étranger. Institut juridique de Samara du service pénitentiaire fédéral de Russie. Sécurité nationale : Priorités stratégiques et système d'application. Les documents de la conférence scientifique et pratique internationale. 2016. Maison d'édition de l'Institut social de Prikamsk (Perm).

*« De mon temps [ces tendances venaient] des gens. Ce genre de personnes, une fois dans le camp, propagent cette idéologie parmi d'autres. L'attitude du personnel du camp joue également un rôle important. Le mauvais traitement en particulier ». – Deni (Tchéchénie).*

*« Si les femmes vont en prison pour extrémisme, elles commencent généralement à essayer d'influencer d'autres femmes. Et les femmes en prison sont très malléables. On les sépare, on essaye de faire en sorte qu'elles purgent leurs peines séparément. – Expert en travail avec les détenus.*

*« Là-bas, le radicalisme ne vient pas des livres, il vient surtout des gens. Dans de telles conditions, il était impossible de lire et de penser avec son propre cerveau, on fait uniquement avec de ce qu'on entend les autres dire. – Malho (Tchéchénie).*

Presque tous les anciens détenus que nous avons interrogés ont dit qu'il est très difficile pour une personne ayant des opinions religieuses radicales d'être en prison :

*« Les personnes radicalisées n'ont pas du tout une vie facile. Surtout lorsqu'il s'agit du radicalisme religieux en prison, il y a deux niveaux de difficultés supplémentaires. Parce qu'un condamné religieux est plus surveillé par des agents qu'un condamné kayfariste. Et si une personne appelle à des actions ou à quelque chose d'interdit et qu'on la balance ou que la rumeur parvient jusqu'aux flics, un dossier d'incitation ou autre peut être monté contre cette personne et elle sera attendue aux portes de la colonie au moment sa remise en liberté et retournera en prison.*

*... presque tous les croyants sont condamnés pour des affaires fabriquées de toutes pièces, et ils rencontrent plus de difficultés que les criminels ordinaires. » – Viskhan (Tchéchénie).*

*« Avec des vues pareilles, il ne survivra pas longtemps. Soit il sera gardé dans une cellule d'isolement soit il sera transféré dans une cellule plus stricte ». – Aslambek (Tchéchénie).*

Certains détenus ont dit qu'une personne profondément immergée dans la religion dans les conditions carcérales pouvait être placée au même endroit que les personnes radicalisées, avec toutes les conséquences qui en découlent :

*« Quand une personne commence à professer sa religion et à suivre les exigences de la religion, c'est automatiquement noté par l'administration, les agents se renseignent à son sujet, créent un dossier, elle devient une sorte de mouton blanc parmi les noirs pour eux. Cependant, c'est comme en liberté ». – Ahmed (Tchéchénie).*

Lorsqu'on leur a demandé s'il y avait dans les prisons des gens qui connaissaient bien la religion, nous avons souvent entendu une réponse négative, bien que dans le centre de détention provisoire du Caucase du Nord, selon nos participants, il est plus courant de rencontrer des personnes ayant reçu une éducation religieuse ou celles qui, selon eux, ont des connaissances en matière de religion :

*« Je ne dirais pas qu'il y avait des gens qui avaient des connaissances approfondies en matière de religion, mais si l'on compare avec les chrétiens pratiquants, alors comparé à eux, ces gens seraient considérés comme ayant des connaissances approfondies en ce qui concerne leur*

religion. Il y avait des détenus qui connaissaient assez bien la partie instrumentale des sciences islamiques (Coran, lecture, grammaire arabe, etc.) mais presque personne ne connaissait les sciences ciblées (scolastique islamique, droit islamique *fiqh*). Ceux-là sont nombreux en liberté aussi. – Bilal (CBD).

Lorsqu'on a demandé aux détenus s'ils étaient au courant de ce qui s'était passé en Syrie ces dernières années et ce qu'ils pensaient du fait que des Caucasiens s'y rendent, la plupart ont répondu qu'ils le savaient en termes généraux, qu'il y avait peu d'informations, mais qu'ils étaient plutôt favorables aux groupes luttant contre Bachar al-Assad.

« À l'époque où j'étais en prison, nous n'en avons pas entendu parler, et les événements graves n'avaient pas encore eu lieu. Heureusement, il n'y a pas eu de discussion sur le sujet. Il y avait trop peu d'informations sur la façon dont le monde islamique, les érudits de l'Islam, ont réagi à cela. C'est maintenant que nous comprenons tout, le temps a passé, de nombreux scientifiques réputés se sont exprimés concernant le caractère inacceptable du soutien à ces groupes. » – Patrick triste (CBD).

Un prisonnier qui a purgé sa peine en Tchétchénie a raconté :

« Nous avons appris les nouvelles sur la Syrie, chacun l'a pris à sa manière, mais la plupart ont sympathisé avec les soldats qui ont combattu contre le Tagut. Je n'ai entendu personne soutenir Assad ou Poutine. Les gens étaient favorables à l'idée d'un État islamique, mais cela ne signifie pas qu'ils soutenaient tout ce qui s'y passait. Après tout, il y a des dizaines de groupes différents qui se font concurrence en Syrie, mais les médias les voient tous comme un seul groupe. » – Letchi (Tchétchénie).

Un autre détenu qui a purgé sa peine en Tchétchénie a raconté :

« Les détenus ne sont pas le genre de personnes qui cherchent des informations. De temps en temps ils reçoivent un lien, une vidéo ou une photo, et c'est ainsi qu'ils obtiennent des informations. Du point de vue d'un prisonnier ordinaire, les musulmans n'ont pas d'État islamique à eux. Il y a des pays musulmans, il n'y a pas d'État de charia à part entière. Par exemple, L'Arabie saoudite est le lieu le plus sacré, mais le roi et les princes ne sont pas des modèles de leaders musulmans. Ils ont pris le pouvoir et se nourrissent de ce pouvoir. Pourquoi les gens vont-ils en Syrie ? Ils partent parce qu'ils ne peuvent pas pratiquer leur religion comme ils l'entendent, ils ne perçoivent pas la Russie comme leur État, mais comme un État qui a occupé leur territoire. Les lois ne fonctionnent pas dans le Caucase. C'est pour cette raison qu'en général les gens comprennent et approuvent l'idée de création de leur propre État islamique.

On ne peut pas dire que Daech (tel qu'il existait) soit populaire, mais la plupart [des condamnés] étaient sympathisants de ceux qui combattaient la dictature. Par exemple, les rassemblements au Venezuela ont également été soutenus. Les gens qui sont en prison sont en général contre la dictature et le pouvoir. En ce qui concerne la Syrie, la plupart avaient leur propre image et leur propre perception concernant le conflit, mais de manière générale tout le monde était

*plus favorable aux idées de Daech qu'à celle d'une intervention russe et du soutien à Assad. Ils étaient aussi contre l'envoi la Garde Nationale russe en Syrie.*

Malgré quelques-unes de ces opinions plutôt franches, nous sommes presque certains que, lorsqu'ils ont été interrogés sur la Syrie, la grande majorité de nos participants n'ont pas voulu répondre ouvertement en raison de l'extrême sensibilité du sujet.

## **Les combattants en prison**

Dans le cadre de cette étude, nous avons également interrogé plusieurs anciens détenus condamnés en vertu d'articles liés à des activités armées, à la participation à des groupes armés illégaux, à des attaques contre des policiers et à des tentatives de se rendre sur le territoire de la République arabe syrienne dans le but de prendre part au conflit. Nous ne pouvons pas affirmer que tous étaient vraiment membres de groupes armés illégaux, au moins deux d'entre eux ont affirmé qu'ils n'étaient impliqués dans aucun groupe, que leurs affaires ont été fabriquées et que leurs témoignages ont été extorqués sous la torture. Mais ce qui nous importe aujourd'hui, c'est que ces détenus étaient perçus par le système pénitentiaire comme des combattants.

Aucun de ces détenus n'a pu nous faire part d'un quelconque travail de déradicalisation ou de prévention effectué auprès d'eux. Ils ont toutefois confirmé qu'ils faisaient l'objet d'une surveillance spéciale de la part des agents des services de renseignement, qui consistait à recueillir des informations à leur sujet et à observer l'évolution de leurs opinions. Deni, qui a combattu dans l'armée de Dzhokhar Dudayev, a raconté :

*« Il y a des agents de renseignement qui sont là pour surveiller les gens comme moi. Ils rendent souvent visite au camp. Ça peut être planifié en avance ou se faire sur demande. Ils m'ont observé, observé l'évolution de mes opinions. Ils reçoivent des informations de la population locale... Ils contrôlent tout, – ce que vous lisez, avec qui vous communiquez ».*

Un autre ancien détenu que nous avons interrogé, condamné en vertu de l'article 208 (« Participation à un groupe armé illégal »), a raconté qu'après avoir été détenu en cellule disciplinaire pendant un an sous de divers prétextes, il est tombé malade et a commencé à tousser très fort. On a découvert plus tard qu'il était atteint de tuberculose. Alors le personnel de la prison a organisé une sorte de mesure de déradicalisation pour lui :

*« Ils m'ont dit, « Tu es très malade. Nous te laisserons aller au camp [sortir de l'isolement pour aller au camp], nous t'enverrons te faire soigner, mais nous allons faire une vidéo. Tu diras devant la caméra que tu ne soutiens pas le terrorisme, que tu es revenu à la raison ». Je leur ai répondu que je ne plaiderais pas coupable et que je ne dirais pas que je m'étais repenti. Ils*

*ont dit : « Ok, alors tu diras que tu es contre le terrorisme, que c'est un grand mal. J'ai accepté ça. Je suis réellement contre le terrorisme. Et je toussais très fort. Ils avaient besoin de cela pour montrer leur travail, en disant que j'étais soi-disant un combattant, qu'ils avaient fait un travail avec moi et que m'étais repenti. – Ilez, (Ingouchie).*

Plus personne n'avait jamais discuté avec lui de sa vision du monde et de sa vie pendant les cinq années de prison. En plus de cela, le père de ce très jeune homme à l'époque, selon ses dires et ceux des défenseurs des droits de l'homme, a été enlevé par les forces de l'ordre et a disparu au milieu des années 2000. Le jeune homme lui-même a été condamné à une peine relativement courte, a plaidé non coupable et a été soumis à la torture. À notre avis, un soutien psychologique ainsi qu'un travail avec un théologien bien formé auraient pu lui être bénéfiques.

L'absence de tout travail de déradicalisation avec les détenus a également été confirmée par l'employé de « Russia Behind Bars » Denis Timokhin : *« Aucun travail éducatif n'est mené auprès de personne en prison. Eux-mêmes [personnel de la colonie] doivent être éduqués, il faut mener un travail auprès d'eux, faire améliorer leur alphabétisation. Certains n'ont fait que les 3 premières années de l'école primaire ».*

Selon M. Timokhin, la principale stratégie des services spéciaux pour mener un travail avec des détenus condamnés en vertu de ces articles est « l'isolement préventif » :

*« Si [un détenu] a été condamné en vertu de l'article 208, il sera isolé à titre préventif dans un centre de détention provisoire, un PKT, une cellule disciplinaire. Ils sont rarement avec tout le monde. Les siloviki pensent qu'il va potentiellement chercher à recruter là-bas, alors pourquoi l'entourer d'agents, contrôler quel genre de travail il y mène, c'est plus facile de l'enfermer.*

Les récits de nos participants confirment cette observation.

*« Je suis arrivé au camp. On m'a mis en quarantaine. [Ensuite] on devait me transférer au camp. Tout le monde a été emmené, et moi on me dit que je suis la première personne à avoir participé à un groupe armé illégal [dans cette colonie]. Il y a des personnes condamnées ici qui ont soutenu la partie adverse. Vous pouvez avoir des conflits. Et que pour ma sécurité, ils m'isoleraient pendant un moment, puis on verra. Je n'avais pas de choix. J'ai senti que quelque chose n'allait pas... J'ai été isolé... ils ont inventé une infraction. 15 jours de cellule isolée. Puis c'est encore prolongé. Puis à nouveau. Et ils prolongent encore mon séjour dans cet endroit "sûr". Pour trois mois. Six mois. Puis ils ont à nouveau dit que j'avais commis des infractions. Puis on m'a dit que j'étais un récidiviste et que s'il y avait deux infractions ou plus d'affilée, on me soumettrait à des conditions de détention strictes. Et on m'y a soumis... ».* – Deni (Tchéchénie).

*« Lorsque je suis arrivé dans la colonie, j'étais le seul à être condamné en vertu d'un tel article [208,- groupes armés illégaux]. Les agents locaux m'ont fait venir et m'ont dit : « Tu dois signer comme quoi tu coopères avec nous ». Tu seras notre homme, tu nous fourniras des informations sur les musulmans. Nous ne t'enfermerons pas dans la cellule punitive, nous ne te*

*considéreront pas comme un zlostnik. Sinon tu seras soumis à un régime de détention stricte pendant toute la durée de détention ». J'ai refusé de signer. Ils m'ont enfermé alors dans une cellule de punition. Apparemment, je n'ai pas mis l'étiquette. Alors que je la porte toujours avec moi. Pour 15 jours. Ensuite parce que soi-disant j'étais allongé dans la journée. On m'a enfermé à nouveau... En tout, j'ai été en isolement pendant plus d'un an. – Ilez (Ingouchie).*

Selon les personnes interrogées, si quelqu'un manifeste des opinions extrémistes, l'isolement cellulaire peut ne pas être suffisant :

*« Ils ont amené des gars du Daghestan... Après moi, ils ont commencé à emmener [dans cette colonie] ceux comme moi [combattants condamnés]... Ils regardent la télé. Il y a des nouvelles sur une attaque ou une explosion dans les infos, et ces gars du Daghestan se réjouissent. Montrent leurs émotions. Et ils sont observés et leurs émotions sont notées. Puis un officier du FSB se rend sur place et demande : tu te réjouis quand les nôtres sont tués ? L'autre nie. Mais il va subir des conséquences. Il est mis en cellule punitive. Puis son séjour dedans est prolongé. Puis il est soumis à des conditions d'emprisonnement strictes. Puis on l'envoie à Harpe [colonie à régime spécial dans le district de Yamalo-Nenets]. Là-bas il est torturé, car Harpe était une colonie où l'on pratiquait la torture. – Deni (Tchéchénie).*

Ainsi, malgré le fait qu'au cours de la dernière décennie, de nombreux pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et du monde arabe aient lutté pour développer des programmes de déradicalisation et de prévention pour les détenus, aucun travail de ce genre n'a été mis en œuvre en Russie. Le travail avec les détenus condamnés en vertu des articles 45 liés à des activités armées est réduit à l'isolement et à la violence. Sachant que, selon les criminologues, l'effet de déradicalisation ne peut être obtenu par les méthodes traditionnelles, savoir régime, discipline et travail. Cependant, selon le chercheur Daniil Sergeev, le système pénitentiaire russe n'est pas prêt à introduire des programmes et des pratiques de déradicalisation<sup>123</sup>.

## **Prévention et déradicalisation dans les prisons : le retour de l'expérience internationale**

Dans de nombreux pays, les détenus condamnés pour des crimes liés au terrorisme et à l'extrémisme violent purgent leur peine dans les mêmes conditions et participent aux mêmes programmes de correctionnels que les autres détenus. Cependant, la menace que les criminels idéologiques puissent sortir de prison tout en conservant, voire en consolidant, leurs opinions pendant leur incarcération a conduit de nombreux pays à rechercher d'autres approches. Des spécialistes élaborent et mettent en œuvre des programmes de déradicalisation dans les prisons afin d'aider

---

<sup>123</sup>Daniil N. Sergeev, "Countermeasures against prisoners' radicalization in Russia", *Russian law: theory and practice*, 2018, pp. 145-154.

les détenus à renoncer à leur engagement envers les idéologies violentes. Il existe aujourd'hui des approches et des programmes déjà établis qui sont appliqués avec plus ou moins de succès dans de différents contextes.

Les approches internationales de la déradicalisation dans les prisons fournissent non seulement des idées créatives et inspirantes, mais aussi des mises en garde contre les erreurs potentielles. Afin de pouvoir se rendre compte si les programmes étrangers sont adaptés au contexte russe, il est nécessaire d'évaluer leur applicabilité dans le contexte russe, car la prise en compte des différents aspects de l'interaction entre les détenus, la prison et la société est l'une des conditions les plus importantes de l'efficacité des programmes de déradicalisation.

### **Qu'est-ce que la déradicalisation en prison ?**

Tout d'abord, le concept même de « déradicalisation » demande à être clarifié. Il n'existe pas de définition claire qui pourrait être utilisée par les théoriciens et les praticiens<sup>124</sup>. Le plus souvent, cependant, on entend par la déradicalisation le processus grâce auquel une personne devient moins engagée dans la violence idéologique qu'auparavant<sup>125</sup>. Cette interprétation est basée sur plusieurs hypothèses et nécessite un certain nombre de réserves.

Premièrement, « l'engagement dans la violence idéologique » est largement interprété comme la radicalisation au point où une personne est prête à employer ou emploie la violence. Cependant, si certains signaux d'alerte indiquent indiscutablement un engagement dans la violence (par exemple, le fait de commettre des agressions, de rejoindre un groupe armé), d'autres ne l'indiquent qu'indirectement (par exemple, consulter ou distribuer des documents extrémistes). Les programmes de déradicalisation étant conçus dans le but de « réduire l'engagement dans la violence », il est important d'évaluer également le degré d'engagement. De manière intuitive, le recours à la violence peut sembler être un critère évident, toutefois, de nombreux terroristes condamnés en vertu d'articles terroristes et extrémistes n'ont pas commis d'actes violents : par exemple, ceux qui sont accusés de collecter des dons ou de recruter sur internet ; les femmes qui ont suivi leurs maris en Syrie et en Irak, mais n'ont pas participé aux hostilités. Ces personnes peuvent en effet être des partisans de l'usage de la violence, mais n'ont pas elles-mêmes commis d'actes de violence.

---

<sup>124</sup>Stig Jarle Hansen, Stian Lid « Why We Need a Handbook on Deradicalisation and Disengagement from Violence and Radical Organisations "[Pourquoi avons-nous besoin d'un manuel sur le désengagement de la violence et des organisations radicales]", chapitre 1 dans « Routledge Handbook on Deradicalisation and Disengagement », 2020.

<sup>125</sup> Daniel Koehler « Terminologie et définitions », chapitre 2 du recueil « Routledge Handbook on Deradicalisation and Disengagement », 2020...



Il est clair que le travail de déradicalisation doit avoir comme objectif aussi bien de réduire l'engagement idéologique envers la violence que de réduire le soutien qui lui est apporté, et donc pour que les programmes de déradicalisation soient efficaces, la nature et le degré de radicalisation doivent être pris en compte dans leur conception<sup>126</sup>. Une réponse disproportionnée par rapport à la gravité du crime peut s'avérer inefficace et contre-productive en renforçant l'engagement envers les idéologies violentes. Les indicateurs permettant d'évaluer le degré « d'engagement dans la violence » doivent être déterminés avant la conception du programme et être basés sur le contexte social ainsi que prendre en compte les circonstances personnelles des participants au programme.

Deuxièmement, il est difficile d'établir la manière dont la déradicalisation se manifeste et quels résultats on peut attendre du programme. Est-il légitime de demander à une personne de changer ses croyances<sup>127</sup> ? Cette question a, outre une dimension philosophique et éthique, une dimension pratique : comment savoir si les croyances d'une personne ont réellement changé ? Il est impossible de jeter un coup d'œil dans la tête d'une autre personne, – seul son comportement est observable de l'extérieur. Pour y remédier, de nombreux programmes font la distinction entre les mesures liées à la déradicalisation (changement d'engagement envers l'idéologie violente) et celles liées à la rupture avec des idéologies violentes et au fait de quitter les organisations radicales (changement de comportement). Il est toutefois nécessaire de bien comprendre que « *la personne qui est sortie du cycle de la violence n'est pas nécessairement "déradicalisée" et potentiellement ne s'est pas repentie du tout. Souvent, le désengagement physique ne s'accompagne pas d'une baisse du soutien à la violence* »<sup>128</sup>.

Les objectifs fixés par un programme, – déradicalisation, désengagement de la violence ou désengagement des organisations radicales, – déterminent la façon dont son succès sera mesuré, car chaque approche a ses propres critères d'évaluation. Par exemple, les programmes visant le désengagement de la violence et des organisations radicales s'intéressent aux taux de récurrence, c'est-à-dire au fait de savoir si les détenus libérés retournent au sein de leurs anciens groupes ou non. Les programmes de déradicalisation peuvent inclure, en plus de ce qui a été cité ci-dessus, une tentative de mesure de l'engagement dans l'idéologie, pour évaluer les changements d'opinions des participants, ce que font les spécialistes d'un programme qui travaillent avec eux.

---

<sup>126</sup>« Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism : Prison and Probation Interventions » ["Prévenir la radicalisation menant au terrorisme et à l'extrémisme violent : interventions en prison et en probation « ], *Radicalisation Awareness Network (RAN)*, 2019.

<sup>127</sup>John Horgan « Deradicalization or disengagement? A process in need of clarity and a counterterrorism initiative in need of evaluation » [« Déradicalisation ou une rupture avec la violence et les organisations radicales ? Un processus qui a besoin d'être clarifié ; une initiative antiterroriste qui nécessite à être évaluée « ], *Perspectives on Terrorism*, 2008.

<sup>128</sup>John Horgan « Individual Disengagement : A Psychological Analysis » [" Désengagement individuel de la violence et des organisations radicales : une analyse psychologique "], chapitre 2 du livre « Leaving Terrorism Behind » [« Dire adieu au terrorisme « ], 2009, p. 27.

Les critères de réussite déterminent également quels sont les changements qui sont étudiés chez un individu et, dans certains cas, les conditions de la libération anticipée du détenu. Mais quels que soient les critères spécifiques de réussite, sous l'efficacité de la déradicalisation on comprend généralement la volonté accrue d'un individu de se réinsérer dans la société et d'adhérer aux lois qui la régissent<sup>129</sup>.

Dans la pratique, la plupart des programmes combinent des mesures élaborées dans le but de travailler à la fois sur l'idéologie et sur le comportement. Afin de parvenir à une déradicalisation efficace, il est nécessaire de découvrir en premier lieu pour quelle raison un individu en particulier s'est retrouvé dans un groupe terroriste ou extrémiste<sup>130</sup> : en raison d'un engagement idéologique, des circonstances de la vie, d'un désir d'aventure ou de romance, d'une contrainte, de liens familiaux. Cela déterminera l'orientation du programme.

Par exemple, un programme axé uniquement sur les aspects idéologiques de la déradicalisation (par le biais de conseils religieux ou d'une thérapie psychosociale) peut ne pas convenir à une personne qui a rejoint un groupe pour échapper à la violence domestique, car dans ce cas, il serait plus important de faire un travail psychologique sur son traumatisme et de l'aider à construire une vie indépendante de l'agresseur.

Les raisons pour lesquelles les gens rejoignent un groupe et y restent sont variées. En plus d'éliminer les causes de la radicalisation, il est important de travailler sur tous les événements qui se sont produits pendant la période où la personne faisait partie du groupe : endoctrinement, violence et autres formes de traumatisme. Ainsi, les programmes de déradicalisation en prison doivent tenir compte des causes de la radicalisation, répondre aux besoins individuels des participants au programme et adopter une approche globale. Il est également important d'aborder le problème du traumatisme individuel (à la fois comme facteur ayant conduit à la violence et comme traumatisme subi lorsque la personne se trouvait dans une zone de conflit armé ou au sein d'un groupe armé)<sup>131</sup>.

Un autre aspect à prendre en compte lors de l'élaboration des mesures de déradicalisation dans les prisons est la question du caractère volontaire de la

---

<sup>129</sup> Hamdi Muluk, Ahmad Naufalul Umam, Mirra Noor Milla « Insights from a deradicalization program in Indonesian prisons : The potential benefits of psychological intervention prior to ideological discussion » [« Bénéfices potentiels d'un programme de déradicalisation dans les prisons indonésiennes : les avantages potentiels d'une intervention psychologique avant la discussion idéologique »], *Asian Journal of Social Psychology*, 2020, c. 42.

<sup>130</sup> Stig Jarle Hansen, Stian Lid. *Op. cit.*

<sup>131</sup> Chris Bosley « Violent Extremist Disengagement and Reconciliation : A Peacebuilding Approach » [« Désengagement et réconciliation des extrémistes violents : une approche de consolidation de la paix »], *United States Institute of Peace*, juillet 2020.

participation des détenus<sup>132</sup>. Le choix est souvent déterminé ici par l'obligation ou non de participer à de tels programmes selon la législation des pays. Mais il y a aussi des facteurs de fond qui méritent d'être pris en compte.

La participation obligatoire comme la participation volontaire aux programmes de déradicalisation ont leurs avantages et leurs inconvénients. Les programmes de déradicalisation volontaires (basés sur le principe du bénévolat) peuvent être plus efficaces parce que les participants ont pris la décision par eux-mêmes, ce qui, à son tour, peut témoigner de leur désir sincère de changer. Le travail de déradicalisation avec les volontaires est plus facile : s'ils ont fait le choix par eux-mêmes, cela permet de lever des obstacles importants. Dans ce cas, les spécialistes savent que leurs interventions sont demandées et peuvent consacrer plus de temps au processus de déradicalisation lui-même, au lieu de devoir faire face à des comportements de sabotage et de résistance. Cependant, la nature volontaire des programmes de déradicalisation les rend difficiles à évaluer, car seuls les cas "faciles" en font partie et les détenus les plus coriaces risquent de rester complètement en dehors. Certains programmes de déradicalisation dans de divers pays ont été remis en question pour avoir fait état de taux de réussite faussement élevés parce qu'ils ne travaillaient qu'avec des volontaires, laissant de côté les extrémistes les plus dangereux<sup>133</sup>.

Tous les détenus condamnés en vertu d'articles terroristes et extrémistes sont contraints à participer aux programmes de déradicalisation obligatoires. Par conséquent, au moment de leur libération, on peut supposer que tous ont expérimenté la déradicalisation dans une certaine mesure et que l'État essaie d'aider chacun d'eux. La difficulté des programmes obligatoires réside dans le fait que les participants qui résistent au processus peuvent perturber ceux qui sont réellement intéressés par le programme. Lorsque certains participants expriment leur méfiance, cela peut avoir un impact négatif sur ceux qui s'impliquent beaucoup, surtout si les activités se déroulent en groupe. En outre, le fait d'impliquer dans le programme tous les détenus appartenant à cette catégorie peut conduire à un manque de ressources, puisque du temps et de l'attention sont accordés à ceux qui ne veulent pas participer.

Enfin, toutes les solutions méthodologiques mobilisées par les programmes de déradicalisation dans les prisons doivent tenir compte du contexte social des prisons et de la tâche à accomplir<sup>134</sup>. Tout programme de déradicalisation mis en œuvre existe

---

<sup>132</sup>Angel Rabasa, Stacie L. Pettyjohn, Jeremy J. Ghez, Christopher Boucek « Deradicalizing Islamist Extremists » [« Déradicalisation des islamistes extrémistes »], RAND Corporation, 2010.

<sup>133</sup> Un autre indicateur du succès des programmes de déradicalisation, la récidive, peut également être trompeur si le nombre de personnes ayant pu bénéficier du programme n'est pas corrélé avec le nombre de personnes libérées de prison. Par exemple, les premières données du programme saoudien faisaient état de taux de réussite élevés, principalement parce qu'un plus grand nombre de « personnes du bas du spectre terroriste » quittaient la prison, tandis que les combattants plus endurcis qui avaient également participé au programme de déradicalisation restaient en prison. Pour plus de détails, voir : Rabasa et al. (2010), p. 75-76.

<sup>134</sup> Stig Jarle Hansen, Stian Lid. *Op. cit.*

dans des conditions spécifiques : même avec le travail de réhabilitation le plus progressif, si la personne se trouve dans une institution punitive qui porte atteinte à la dignité, cela peut annuler tous les effets positifs d'un programme. Les détenus extrémistes interagissent avec les autres détenus et les gardiens de manière beaucoup plus fréquente et intensive qu'avec les travailleurs sociaux, les psychologues, les théologiens et autres spécialistes qui dirigent le programme. Si la plupart des contacts ont lieu dans un environnement de peur, de suspicion et d'humiliation, même le meilleur programme de déradicalisation n'aura pas d'effet positif. Les efforts de déradicalisation ne peuvent être véritablement efficaces et transformateurs que si elle est menée dans un environnement carcéral qui favorise le changement positif.

### **Expérience internationale des programmes de déradicalisation en milieu carcéral**

En 2017, il y avait 40 à 50 programmes connus dans le monde visant à « intervenir et altérer l'attachement physique et psychologique d'une personne à des groupes terroristes et extrémistes<sup>135</sup>. Bien que tous ces programmes fassent des rapports au sujet de leurs résultats et soient considérés comme réussis, ces affirmations doivent être soigneusement vérifiées. Comme il n'y a pas de définition universelle de la radicalisation, aucun de ces programmes n'applique une théorie unique et cohérente du changement, et leur performance n'est généralement pas évaluée efficacement (de nombreux programmes ne sont au mieux analysés que par leurs propres spécialistes). Daniel Köhler, de l'Institut allemand de recherche sur la radicalisation et la déradicalisation (GIRDS), note que « la mise en œuvre concrète des initiatives de déradicalisation a précédé l'élaboration de leurs fondements théoriques et méthodologiques »<sup>136</sup>. En même temps, on ne peut que reconnaître que de nombreux programmes étrangers contiennent des approches prometteuses et créatives en matière de réhabilitation et de déradicalisation.

Selon l'analyse du Radicalisation Awareness Network (RAN), la plupart des interventions peuvent être divisées en trois grandes catégories : soutien psychologique, soutien religieux et spirituel, et soutien social<sup>137</sup>. Cette classification est arbitraire, car dans la pratique, toutes ces formes de soutien sont étroitement liées les unes aux autres. Les spécialistes des programmes, les psychologues, les théologiens et les travailleurs sociaux doivent tous travailler ensemble avec chaque détenu afin de développer une approche globale et individualisée de la déradicalisation. Les parties prenantes doivent définir ensemble des objectifs

---

<sup>135</sup> Daniel Koehler, « How and why we should take deradicalization seriously » [« Comment et pourquoi nous devrions prendre la déradicalisation au sérieux »], *Nature Human Behavior*, 2017, c. 1.

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 1

<sup>137</sup> « Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism ». *Op. cit.*

communs, des critères d'évaluation raisonnables et des délais acceptables. Dans ce processus, il est nécessaire de s'assurer que les ressentis exprimés par les détenus au sujet du programme soient pris en compte et que le projet puisse être ajusté de manière régulière. Il est probable que l'importance de certaines mesures varie d'un cas à l'autre, et si le programme porte un caractère obligatoire et que les participants sont réticents à s'impliquer, il sera plus facile de réussir certains aspects du programme que d'autres. Par exemple, selon l'évaluation du programme français PAIRS (à participation mixte, volontaire et obligatoire), certaines personnes « *tirent le meilleur parti des /programmes/aides à la recherche d'un logement et d'un travail, mais évitent les relations étroites avec les professionnels qui sont chargés des aspects psychologiques et idéologiques* »<sup>138</sup>. 49

**Aide psychologique.** La plupart des programmes de déradicalisation, sous une forme ou une autre, impliquent un soutien psychologique, car l'engagement idéologique envers les idées radicales et l'extrémisme violent commence souvent au niveau de la conscience. De nombreux modèles de radicalisation sont basés sur des hypothèses liées à des processus psychologiques : sur l'idée que les personnes radicalisées cherchent à affirmer leur « valeur personnelle »; sur le fait que la colère, la frustration et l'exclusion sociale poussent certaines personnes à chercher à être soutenus et à s'affirmer au sein des groupes extrémistes<sup>139</sup>. Un soutien psychologique est nécessaire pour comprendre les raisons qui ont conduit la personne à la radicalisation, ainsi que le degré d'endoctrinement, les attachements et les traumatismes vécus dans le groupe. L'État islamique<sup>140</sup> a fait subir un endoctrinement puissant à un nombre de personnes en Syrie et en Irak, et les récits conçus pour rationaliser les crimes violents peuvent avoir un effet profond sur le psychisme.

Les interventions psychologiques peuvent prendre de nombreuses formes, notamment celles de la psychanalyse ou de la thérapie humaniste, mais la plupart des programmes de déradicalisation utilisent les approches de la thérapie cognitivo-comportementale (TCC). En particulier, la TCC part du principe que les caractéristiques cognitives, les attitudes et les motivations des condamnés (leurs pensées, sentiments et croyances qui les ont initialement poussés à rejoindre des organisations terroristes) ne sont pas innées, mais acquises<sup>141</sup>. Par conséquent, la

---

<sup>138</sup> Marc Hecker « Once a Jihadist, Always a Jihadist ? A Deradicalization Program Seen from the Inside » [« Djihadiste un jour, djihadiste toujours ? Un regard de l'intérieur sur le programme de déradicalisation »], *Security Studies Center*, février 2021, p. 40.

<sup>139</sup> Randy Borum « Radicalization into Violent Extremism I : A Review of Social Science Theories » [« Radicalisation dans l'extrémisme violent I : une revue des théories sociologiques »], *Journal of Strategic Security*, 2011.

<sup>140</sup> L'organisation est reconnue comme terroriste et interdite en Russie.

<sup>141</sup> Tinka Veldhuis « Designing Rehabilitation and Reintegration Programmes for Violent Extremist Offenders : A Realist Approach » [« Elaborer des programmes de réhabilitation et de réintégration pour

TCC s'intéresse à la modification des processus cognitifs afin de modifier le comportement violent. La TCC se fait le plus souvent par le biais de conversations thérapeutiques, aussi bien individuelles qu'en groupe. Les séances individuelles donnent généralement de meilleurs résultats, mais sont plus coûteuses<sup>142</sup>. Les émotions jouent un rôle important dans le processus de déradicalisation, mais ce rôle n'a pas encore été suffisamment étudié. L'un des principaux experts en psychologie de la radicalisation, Arieh Kruglanski, et ses coauteurs écrivent dans un article de 2011 que les émotions créent « *un environnement motivant et propice qui contribue à maintenir le dévouement d'une personne à ses croyances et son groupe. Avant d'être arrêtés, les terroristes éprouvent probablement des émotions positives envers les membres de leur groupe et des émotions négatives envers les personnes qui n'en font pas partie. Et en prison, la situation change : ils se sentent éloignés de leur ancien groupe et abandonnés par celui-ci et interagissent davantage avec les gardiens et les étrangers.* »<sup>143</sup>. Cependant, le simple fait d'éprouver des émotions ne suffit pas pour obtenir des changements idéologiques, – lors du processus du travail avec les détenus il est nécessaire de développer leur intelligence émotionnelle, c'est-à-dire la capacité à exprimer et à réguler ses émotions.

L'aide psychologique peut inclure non seulement un travail avec des psychologues, mais aussi un travail sur le développement des qualités personnelles, des habitudes, des penchants, mais pas nécessairement à travers une approche thérapeutique. Au Sri Lanka, par exemple, les programmes de déradicalisation des membres des « Tigres de libération de l'Eelam tamoul » (LTTE) ont mis l'accent sur la nécessité du développement individuel pour « *l'opposer à la subordination aux intérêts de la collectivité, du groupe, qui prévalait pendant que les détenus faisaient partie des LTTE* »<sup>144</sup>. Les cours comprenaient le yoga comme moyen d'acquérir des « connaissances spirituelles » et la peinture comme moyen d'expression personnelle. Et en Indonésie, les détenus participent à des séances d'auto-amélioration et travaillent sur la gestion de la colère, l'expression émotionnelle et les compétences de flexibilité cognitive<sup>145</sup>.

Dans les pays scandinaves, au lieu de proposer des alternatives idéologiques ou essayer de prouver aux participants que leur vision est erronée, le travail psychologique poursuit l'objectif d' « *aider les stagiaires à penser par eux-mêmes et à prendre conscience qu'il n'existe pas de division aussi nette de la vie en noir et blanc que ne le prétend*

---

les délinquants extrémistes violents : une approche réaliste »], *The International Centre for Counter-Terrorism – The Hague*, 2012, c. 10.

<sup>142</sup> « Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism ». *Op. cit.*

<sup>143</sup> Hamdi Muluk et autres. *Op. cit.* , p. 43, récit du travail de Kruglanski, Gelfand, Gunaratna (2011)

<sup>144</sup> Andrew Silke, Tinka Veldhuis « Countering Violent Extremism in Prisons : A Review of Key Recent Research and Critical Research Gaps » [« La lutte contre l'extrémisme violent dans les prisons : une revue des principales recherches de ces dernières années et de leurs lacunes »], *Perspectives on Terrorism*, octobre 2017, p. 6.

<sup>145</sup>Zora A. Sukabdi « Terrorism in Indonesia : A Review On Rehabilitation And Deradicalization » [« Terrorisme en Indonésie : une étude de la réhabilitation et de la déradicalisation »], *Journal of Terrorism Research*, 25 mai 2015 ; Hamdi Muluk et autres. *Op. cit.* , p. 41.

*l'idéologie extrémiste* »<sup>146</sup>. Face à l'ambiguïté et à la complexité du monde, les gens se rendent compte que le choix de la violence n'est en aucun cas un moyen évident pour résoudre les problèmes.

**Accompagnement religieux et spirituel.** Les experts et les praticiens affirment que de nombreuses personnes qui se sont radicalisées pour des raisons religieuses et idéologiques formelles ne sont en fait pas très au fait des questions de religion. Les recruteurs et les idéologues parviennent à faire croire à des personnes vulnérables que leur interprétation extrémiste de l'islam est la bonne, en grande partie parce qu'elles ne connaissent rien d'autre. C'est pourquoi, dans le cadre de certaines activités de déradicalisation, les théologiens parlent aux détenus des lectures et des interprétations des textes religieux qui font davantage autorité.

Ces activités ne sont pas seulement utiles grâce à la puissance de leur argumentation, mais peuvent avoir un effet éducatif général : parler de la religion, c'est aussi parler de l'histoire de l'islam, de l'art et de la culture islamiques, ce qui permet d'élargir l'horizon des détenus et de montrer les principes pacifiques de la religion. Le problème de l'introduction d'une composante religieuse dans les programmes de déradicalisation est que les détenus se méfient souvent des imams envoyés dans les prisons et les considèrent comme collaborant avec l'État et les services de renseignement. Alors que dans les sociétés à prédominance musulmane (notamment en Arabie saoudite et en Indonésie), il est possible de trouver et d'engager des chefs religieux que les détenus peuvent écouter, dans d'autres pays (principalement en Europe occidentale), il est plus difficile de mettre en place des activités religieuses de déradicalisation efficaces. Certains pays l'ont complètement abandonnée.

Par exemple, en France, le programme de déradicalisation PAIRS, relativement récent et peu appliqué, « *n'intervient pas dans les questions de religion* », mais propose plutôt « *une vision sociologique, historique et anthropologique de l'islam. Il comprend « des rencontres avec des écrivains et des correspondants de guerre et une visite du département des arts islamiques du Louvre* »<sup>147</sup>.

Le programme saoudien commence par une évaluation par les théologiens islamiques de la motivation idéologique du condamné. En se basant sur la façon dont les prisonniers décrivent leurs croyances, les théologiens élaborent un « cours de formation » religieux pour « *convaincre les prisonniers que l'interprétation djihadiste du Coran*

---

<sup>146</sup> Anja Dalgaard-Nielsen, Jakob Ilum « Promoting disengagement from violent extremism in Scandinavia » [« Promouvoir le désengagement de l'extrémisme violent en Scandinavie »], chapitre 18 du recueil *Routledge Handbook on Deradicalisation and Disengagement*, 2020, p. 248–249.

<sup>147</sup> « Austria attack highlights Europe's jihadist dilemma » [« Le dilemme des djihadistes en Europe s'est retrouvée au premier plan après la fusillade en Autriche »], *Agence France-Presse*, 3 février 2021.

est erronée »<sup>148</sup>. Le dialogue religieux et la rééducation ont joué un rôle considérable dans les programmes de déradicalisation au Yémen (2002-2005), en Arabie saoudite (2004), à Singapour (2003) et aux Philippines (2010). À Singapour, les mentors religieux ont été formés au conseil psychologique afin de comprendre les besoins psychologiques des détenus.

En Indonésie, d'anciens membres de groupes djihadistes<sup>149</sup> travaillent avec les détenus sur des questions d'idéologie radicale et la justification de la violence à la place des religieux officiels. Les personnes anciennement radicalisées n'ont peut-être pas de connaissances religieuses approfondies, mais connaissent bien les récits radicaux, les détenus leur font confiance et elles peuvent démontrer par leur propre exemple que quitter un groupe violent présente de nombreux avantages. Dans certains cas, d'anciens combattants ont été envoyés pour travailler auprès des détenus qu'ils avaient autrefois « *personnellement recrutés ou formés* »<sup>150</sup>.

Les experts débattent sur l'utilité de faire impliquer d'anciens militants dans le processus de déradicalisation. D'une part, les personnes anciennement radicalisées sont souvent plus crédibles ; elles comprennent les extrémistes condamnés d'une manière dont les spécialistes ne pourront jamais les comprendre. D'autre part, un certain nombre d'experts estiment qu'il est plutôt risqué de confier les discussions sur des questions idéologiques à une personne ayant un passé radical et violent.

**Soutien social.** La composante sociale des programmes de déradicalisation comprend une variété d'interventions visant à aider à la fois l'individu et ses proches. Les interventions à caractère social comprennent souvent l'enseignement et la formation professionnelle, ainsi que des études, « *pour jeter les bases d'une vie pleine de sens et socialement sûre* » après la libération<sup>151</sup>. Les activités qui permettent aux détenus d'acquérir des compétences pour un emploi futur jouent un rôle crucial en les aidant à retourner à la vie civile et à leur assurer une socialisation saine. Le soutien social peut prendre de diverses formes. Par exemple, lors des premières étapes de la planification du programme de déradicalisation en Afghanistan en 2010, il a été supposé que les combattants talibans ordinaires avaient peu d'engagement envers l'idéologie et qu'il était donc préférable de leur enseigner des compétences de base, en commençant dans de nombreux cas par la lecture et l'écriture<sup>152</sup>.

---

<sup>148</sup> Andreas Casptack « Deradicalization Programs in Saudi Arabia : A Case Study » [« Un exemple de programme de déradicalisation en Arabie Saoudite »], *Middle East Institute*, 10 juin 2015, p. 2.

<sup>149</sup>Silke, Veldhuis. *Op. cit.*

<sup>150</sup>« Prisons and Terrorism Radicalisation and De-radicalisation in 15 Countries » [« Prisons, radicalisation à caractère terroriste et déradicalisation dans 15 pays »], *International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence (ICSR)*, 2010, c. 52.

<sup>151</sup>*Op. cit.*, p. 51

<sup>152</sup> « Prisons and Terrorism Radicalisation and De-radicalisation in 15 Countries ». *Op. cit.*, p. 52.



Alors qu'au Danemark, en Indonésie et aux États-Unis, les anciens détenus se voient attribuer des mentors et sont présentés à des personnes non radicalisées avec lesquelles ils peuvent « *établir des relations de confiance [amicales]* » en dehors du réseau radical<sup>153</sup>. Le mentorat peut prendre de diverses formes (les mentors peuvent être des personnes anciennement radicalisées, des spécialistes du réseau « Contre l'extrémisme violent », des non-spécialistes qui sont des représentants de la société civile) <sup>154</sup>. Lorsque dans les prisons indonésiennes les détenus condamnés en vertu des articles liés à l'extrémisme ont été interrogés dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'un programme de réhabilitation, les détenus « *ont mis en avant le développement des compétences professionnelles qui leur permettraient de trouver un emploi, de créer leur propre entreprise et d'être financièrement indépendants à leur sortie de prison* »<sup>155</sup>.

Les interventions du domaine du soutien social aident également les détenus extrémistes à rétablir les relations avec leur famille et leurs amis avec lesquels ils ont coupé les liens en rejoignant un groupe armé. Les proches jouent souvent un rôle clé dans la réintégration et le désengagement de la violence et des organisations radicales<sup>156</sup>. Après avoir purgé leur peine, les détenus retournent le plus souvent immédiatement au sein de leur famille. Il est extrêmement important que les relations soit rétablies durant le processus de déradicalisation.

Le travail avec les deux conjoints peut avoir lieu pendant et après le séjour en prison, mais il doit être obligatoirement accompagné d'un travail individuel avec les épouses des détenus, qui peuvent avoir besoin de gérer des sentiments de frustration, de douleur et de colère. Selon la composition de la famille, l'accompagnement social peut également concerner d'autres proches de la personne condamnée. Les épouses et les enfants sont prioritaires pour bénéficier de l'aide. Il y a plusieurs raisons à cela : pour que le sentiment de ressentiment ne s'accumule pas au sein de la famille pendant que le gagne-pain principal est en prison ; pour que le détenu ne soit pas en colère contre l'État, en voyant que sa famille était laissée sans soutien ; et enfin pour que la famille ne se tourne pas vers d'autres personnes radicalisées pour obtenir de l'aide, car les proches des personnes radicalisées connus sont souvent stigmatisés et la population locale se détourne d'eux.

---

<sup>153</sup> « Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism ». *Op. cit.* , p. 7.

<sup>154</sup>« Approaches to violent extremist offenders and countering radicalisation in prisons and probation » [« Approches envers des délinquants extrémistes violents et lutte contre la radicalisation en prison et après la libération conditionnelle »], Radicalisation Awareness Network (RAN), 2016. Julie Chernov Hwang « Jihadist Disengagement from Violence : Understanding Contributing Factors » [« Le désengagement des djihadistes de la violence : comprendre les facteurs qui y contribuent »], RSIS, 9 juin 2016. « Launched after Minnesota court cases, first U.S. deradicalization program shows promise » [« Un programme de déradicalisation prometteur lancé pour la première fois aux États-Unis après plusieurs procès devant les tribunaux du Minnesota »], *Star Tribune*, 19 février 2019.

<sup>155</sup>Silke, Veldhuis. *Op. cit.* , p. 6.

<sup>156</sup>Il est important de noter que les proches sont loin d'exercer toujours une influence positive et peuvent être une source importante de problème.

Le programme saoudien donne la priorité à la réconciliation avec les proches dès le début, et les familles sont encouragées à participer à de nombreux aspects des programmes de déradicalisation. Il convient de noter que le rôle de la famille dans la philosophie saoudienne de la déradicalisation est si important que les administrations pénitentiaires aident les détenus célibataires à trouver des épouses et à payer les mariages<sup>157</sup>.

Le programme de Singapour met également l'accent sur le rôle fondamental de la famille dans la déradicalisation, mais d'une manière très différente de celle du programme saoudien : « *Alors que le programme saoudien part du principe que les détenus sont abandonnés par leur famille et doivent donc se "réconcilier" avec elles, à Singapour on estime que les proches des détenus sont eux-mêmes radicalisés et doivent être « corrigés »* »<sup>158</sup>. Par conséquent, les proches sont encouragés à participer à une rééducation religieuse et à des séances avec un psychologue afin de créer un environnement déradicalisé plus large autour du détenu après sa libération.

La pertinence d'un soutien financier aux familles des détenus terroristes et extrémistes est une question controversée dans le cadre de la déradicalisation, car ici il faut trouver un équilibre entre la nécessité de soutenir les personnes en situation difficile et la perception possible d'un tel soutien comme « encourageant » les criminels. Plusieurs programmes prévoient des versements d'argent (par exemple, en Arabie saoudite, à Singapour, aux Émirats arabes unis et en Inde)<sup>159</sup>, mais le plus souvent l'aide est indirecte : aide à la recherche d'un logement ou d'un emploi pour les proches des détenus, inscription des enfants à l'école et prise en charge de leurs frais de scolarité<sup>160</sup>. Le soutien aux familles des détenus terroristes et extrémistes, qui ne doit pas être perçu comme une récompense et provoquer une réaction négative à leur égard pose un problème qui dépend en grande partie de l'environnement social local.

Il est recommandé de manière globale de travailler d'abord avec les familles qui soutiennent le programme de déradicalisation et souhaitent que leur proche incarcéré rompe avec son passé violent. Une autre recommandation générale est d'essayer de soutenir les familles de la manière à ce que leur vie devienne semblable à celle de leurs voisins. Par exemple, si la plupart des enfants du quartier fréquentent des jardins d'enfants ou des écoles, aider à y inscrire les enfants des familles vulnérables ne va

---

<sup>157</sup> Andreas Casptack. *Op. cit.*, p. 2.

<sup>158</sup> *Ibid*, p. 53.

<sup>159</sup> « Manuel sur la gestion des détenus extrémistes violents et la prévention de la radicalisation violente en milieu carcéral », Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), octobre 2016. « Preventing radicalisation in prisons : Developing a coordinated and effective approach » [« Prévenir la radicalisation en prison : développer une approche coordonnée et efficace »], *Penal Reform International (PRI)*, décembre 2015, p. 6.

<sup>160</sup> « Manuel sur la gestion des détenus extrémistes violents et la prévention de la radicalisation violente en milieu carcéral », *Op. cit.*

pas sembler être injuste. En revanche, si le taux de chômage est élevé au sein de la population locale, aider un membre d'une telle famille à trouver un emploi bien rémunéré qui rendra sa situation financière plus stable que celle de ses voisins a peu de chances de paraître équitable et de susciter la compréhension. En Arabie Saoudite, l'aide financière aux familles est principalement motivée par le désir d'éviter qu'elles éprouvent de la haine envers les autorités. L'assistance aux familles des détenus qui faisaient partie des groupes djihadistes armés est fournie tant par les autorités que par des organismes privés. Si la plupart des formes de soutien ne sont pas rendues publiques par crainte de stigmatisation, certaines initiatives, au contraire, font connaître les difficultés et les réussites de ces familles. Par exemple, le programme « Prix de la meilleure mère » soutient les femmes avec enfants dont le mari est en prison<sup>161</sup>.

En plus des défis spécifiques que les programmes de déradicalisation cherchent à relever, il existe également des questions plus générales affectant la vie du détenu après sa libération sur lesquelles ces programmes travaillent. Les chercheurs George Popp, Sarah Kanna et Jeff Day se sont posés la question suivante : « Existe-t-il dans l'histoire des exemples des programmes de déradicalisation réussis dont nous pourrions tirer une leçon ? » et ont analysé 30 programmes mis en œuvre<sup>162</sup>. Ils ont constaté que les pratiques réussies avaient quatre éléments en commun :

- induire un sentiment d'espoir et de raison d'être ;
- induire un sentiment d'appartenance à la communauté ;
- fournir une approche individualisée, de l'attention individualisée, instaurer un rythme quotidien bien défini ;
- des liens sociaux fiables et durables à la fin du programme.

Les approches générales et les courts exemples cités ici ne sont en aucun cas des recettes toutes prêtes pour la création des programmes de déradicalisation réussis. Il n'existe pas de modèle universel de déradicalisation : « *ce qui fonctionne dans un cas peut conduire à des résultats opposés dans un autre, et cela signifie que les programmes doivent toujours être adaptés aux conditions spécifiques dans lesquelles ils sont mis en œuvre* »<sup>163</sup>.

---

<sup>161</sup> Christopher Boucek « Saudi Arabia's « Soft » Counterterrorism Strategy : Prevention, Rehabilitation, and Aftercare » [« Stratégie antiterroriste « douce » en Arabie saoudite : Christopher Boucek « Saudi Arabia's « Soft » Counterterrorism Strategy : Prevention, Rehabilitation, and Aftercare » [« Stratégie antiterroriste « douce » en Arabie saoudite : prévention, réhabilitation et suivi »], *Carnegie Endowment for International Peace*, septembre 2008, p. 7

<sup>162</sup> George Popp, Sarah Canna, Jeff Day « Common Characteristics of 'Successful' Deradicalization Programs of the Past » [« Caractéristiques communes des programmes de déradicalisation « réussis » du passé »], *NSI Reachback Report*, février 2020, p. 8.

<sup>163</sup> « Prisons and Terrorism Radicalisation and De-radicalisation in 15 Countries ». *Op. cit.*, p. 47.

## Prévention de la radicalisation en prison des détenus condamnés pour d'autres délits

En plus de la radicalisation croissante de ceux qui sont déjà attirés initialement par l'idéologie violente, les délinquants non idéologiques sont susceptibles d'être radicalisés en prison. Par conséquent, parallèlement au travail de déradicalisation des détenus extrémistes violents, le personnel du système d'application des peines est confronté au problème de la prévention de la radicalisation des détenus condamnés pour d'autres crimes sous leur influence. Comme nous l'avons noté précédemment, la radicalisation des détenus en prison n'est pas un phénomène totalement nouveau. Les criminologues observent depuis longtemps le processus d'immersion dans le milieu carcéral où « *le fait de purger une peine en prison amène les détenus à adopter les valeurs du monde criminel* »<sup>164</sup>. Les études montrent que les criminels idéologiques sont susceptibles d'exercer une plus grande influence que les détenus ordinaires<sup>165</sup>. Les raisons en sont multiples : les recruteurs sont souvent eux-mêmes des personnes charismatiques qui savent faire de la propagande ; l'environnement oppressant des prisons peut encourager la radicalisation ; dans les conditions de détention, les idéologies violentes peuvent donner plus de sens aux difficultés de la vie carcérale et à leur existence même. Le problème n'est donc pas la recherche du sens de la vie, il est considéré par les criminologues comme une expérience enrichissante en prison. La valorisation des croyances non violentes en prison a souvent des « *bénéfices importants pour les détenus. La prison enduret, surtout ceux qui n'y ont jamais été auparavant. L'adoption d'un certain de système de croyances aide les détenus à développer une nouvelle et meilleure identité, donne un but et un sens à leur séjour en prison, les aide à gérer les sentiments de culpabilité et de honte, et à acquérir un sentiment de contrôle et de valeur personnelle en prison* »<sup>166</sup>. Il est important d'empêcher que le besoin de trouver un sens à la vie soit satisfait par l'idéologie de la violence.

Le désir de protéger les condamnés non idéologiques de l'influence des extrémistes violents est tout à fait compréhensible, mais la manière d'y parvenir reste floue. En fin du compte, tout se résume à la question de savoir s'il faut séparer les

---

<sup>164</sup> Jessica Stern, Paige Pascarelli « Prison-Based Deradicalization: Why do we need to determine what works ? » [« Déradicalisation dans les prisons : pourquoi a-t-on besoin de savoir quelles méthodes fonctionnent ? »], chapitre 9 du livre *Routledge Handbook on Deradicalisation and Disengagement*, 2020, p. 111.

<sup>165</sup> Andrew Silke « Terrorist extremists and prison : an introduction to the critical issues » [« Les terroristes extrémistes et la prison : aperçu des problèmes cruciaux »], chapitre 1 dans le recueil « Prisons, Terrorism and Extremism : Critical issues in management, radicalisation and reform » [« Prisons, terrorisme et extrémisme : problèmes cruciaux de gestion, de radicalisation et de réforme »], 2014.

<sup>166</sup> Silke, Veldhuis. *Op. cit.* , p. 2.

détenus condamnés pour terrorisme et extrémisme violent du reste de la population carcérale ou mélanger tous les détenus<sup>167</sup>. Tout d'abord, d'un point de vue pratique, toutes les prisons ne disposent pas de conditions et de ressources nécessaires pour séparer les condamnés radicalisés du reste de la population carcérale. Et même s'il y a la possibilité de mettre toutes les personnes radicalisées ensemble, cela pourrait conduire à la formation d'un bloc carcéral radicalisé, où les liens entre les personnes condamnées en vertu de ces articles seraient inévitablement renforcés, même si cela protégerait potentiellement le reste de la population carcérale de l'influence des personnes radicalisées. En outre, le fait de placer tous les détenus « radicalisés » sans faire de distinction, sans tenir compte de leur degré de radicalisation et de leur volonté de changement, peut annihiler tout effort de déradicalisation. « MANUEL SUR LA GESTION DES DÉTENUS EXTRÉMISTES VIOLENTS ET LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION VIOLENTE EN MILIEU CARCÉRAL de l'ONU met en garde contre le fait que la séparation des ultra-radicaux « peut élever leur statut aux yeux des autres détenus »<sup>168</sup>.

Selon les témoignages des détenus que nous avons interrogés, on essaie de garder les personnes radicalisées dans les prisons en isolement dans des cellules de punition le plus longtemps possible, ce qui ne contribue en rien à leur déradicalisation, sans compter que l'isolement cellulaire contredit un certain nombre de normes relatives aux droits de l'homme<sup>169</sup>.

Dans la pratique internationale, cette question a été abordée de différentes manières et avec plus ou moins de succès. Une analyse de la radicalisation dans les prisons d'Angleterre et du Pays de Galles, commandée par le gouvernement en 2014, constate que « *certain leaders charismatiques faisant partie des détenus exercent une « influence radicalisante » sur les autres musulmans* » et recommande que les extrémistes les plus dangereux soient transférés dans des « quartiers spéciaux »<sup>170</sup>. Malgré ce rapport, plus de cinq ans après sa publication, le problème est toujours là : le journal *The Times* a écrit en 2019 que « *Les extrémistes islamistes dans les prisons britanniques mettent en scène des tribunaux de charia improvisés, distribuent de la littérature interdite et forment ouvertement de jeunes codétenus musulmans* »<sup>171</sup>.

Parlant de la situation en Europe dans son ensemble en 2021, Thomas Renard, de l'Institut belge Egmont, a noté que « *la plupart des détenus susceptibles de partager des opinions radicales sont mélangés avec le reste de la population pour empêcher la création des*

---

<sup>167</sup>« Manuel sur la gestion des détenus extrémistes violents et la prévention de la radicalisation violente en milieu carcéral », *Op. cit.*

<sup>168</sup>*Ibid*, p. 49.

<sup>169</sup>*Ibid*.

<sup>170</sup>*Ibid*, p. 53.

<sup>171</sup>« *Islamist extremists hold Sharia trials and groom young Muslims in British prisons* » [« Dans les prisons britanniques, des islamistes extrémistes organisent des tribunaux de la charia et forment de jeunes musulmans. »], *The Times*, 23 décembre 2019.

*réseaux.* »<sup>172</sup> En Indonésie, les condamnés radicalisés sont dispersés dans 26 prisons à travers le pays, tandis que les extrémistes idéologiques les plus dangereux sont envoyés dans des prisons de haute sécurité. Dans le même temps, de nombreux prisonniers extrémistes violents sont autorisés à rester avec d'autres détenus et à bénéficier des mêmes conditions de détention<sup>173</sup>. En Algérie, les personnes accusées de crimes terroristes sont strictement séparées du reste de la population carcérale et divisées en trois catégories : les extrémistes violents, les extrémistes idéologiques et les autres (ceux qui sont condamnés pour des articles qui ne sont pas directement liés à la perpétration d'une attaque terroriste)<sup>174</sup>.

Si les idéologues charismatiques exercent une forte influence sur le processus de radicalisation, ils ne sont en aucun cas le seul élément à prendre en compte. La radicalisation en prison, comme dans tout autre milieu, se produit sous l'influence d'un certain nombre de facteurs. Comme le montrent ci-dessus les entretiens avec nos détenus, la radicalisation en milieu carcéral s'inscrit dans la continuité de la discussion sur la vulnérabilité.

Les mesures visant à prévenir la radicalisation des détenus non idéologiques peuvent être divisées en deux catégories : 1) techniques et logistiques ; 2) psychosociales et idéologiques.

Les aspects techniques et logistiques de la prévention de l'extrémisme violent concernent principalement le travail sur les conditions de détention. Par exemple, au Liban, il a été constaté que « *les mauvaises conditions de détention, la surpopulation carcérale et les mesures de sécurité inefficaces s'avèrent être les principales caractéristiques et les principaux problèmes du système carcéral libanais, qui par eux-mêmes augmentent le risque de radicalisation violente en prison* »<sup>175</sup>. Les mauvaises conditions de détention transforment la survie en une lutte constante. En réaction à cela, les détenus se mettent à éprouver de la haine, de la frustration et de la colère, ou doivent se tourner vers des groupes radicaux pour obtenir des ressources et une protection, et ces groupes se renforcent dans les conditions de privation généralisée. Par conséquent, l'une des mesures les plus évidentes que les prisons peuvent adopter pour freiner la radicalisation est d'assurer aux détenus des conditions de vie adéquates afin de ne pas les pousser au désespoir.

Si l'amélioration des conditions de détention peut contribuer à prévenir la radicalisation, en plus de cela il est également nécessaire de former le personnel pénitentiaire afin qu'il dispose de connaissances et d'outils nécessaires. La radicalisation allant jusqu'à la violence n'est souvent décrite que dans sa phase finale – un engagement non dissimulé et manifeste en faveur d'une idéologie violente.

---

<sup>172</sup>« Austria attack highlights Europe's jihadist dilemma ». *Op. cit.*

<sup>173</sup>« Manuel sur la gestion des détenus extrémistes violents et la prévention de la radicalisation violente en milieu carcéral », *Op. cit.* , p. 49-50.

<sup>174</sup>*Ibid*, p. 51.

<sup>175</sup>*Ibid*, p. 117.

Cependant, il ne s'agit là que d'un résultat possible, qui est dans tous les cas le point final d'un processus complexe, subtil et profondément personnel, dont on sait encore peu de choses et qui passe souvent inaperçu. Il est très difficile de reconnaître le processus de radicalisation dans ses premiers stades, et cette difficulté est exacerbée dans le contexte carcéral.

La prévention de la radicalisation est grandement facilitée par la prise en compte du fait que tout le personnel pénitentiaire doit comprendre de la nature du défi. Pour cela, il est nécessaire de former le personnel du système d'exécution des peines aux particularités du processus de radicalisation, à la capacité de faire la différence entre le radicalisme et la religiosité et à la compréhension de la dynamique de groupe de la radicalisation.

### Qu'est-ce qui fonctionne ?

Cependant, que faut-il faire exactement afin de prévenir la radicalisation en prison ? Dans son « Manuel sur la gestion des détenus extrémistes violents et la prévention de la radicalisation violente en milieu carcéral » de 160 pages, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime ne consacre qu'une page à la description des mesures visant à prévenir la radicalisation violente dans les prisons et à soutenir les individus vulnérables au recrutement par des extrémistes violents<sup>176</sup>. Ici, sans référence à aucune source, il est dit que, selon les cas, les mesures suivantes peuvent être prises : « des consultations psychologiques ? ; une guidance religieuse; l'engagement civique; une coopération avec des réseaux de soutien ; des activités dans le cadre du régime pénitentiaire, le développement des compétences de base pour la vie courante ; le soutien sous forme de mentorat ; la thérapie cognitive/comportementale ; l'élaboration d'un plan d'action pour changer les attitudes et les comportements ; l'éducation à la santé ainsi que l'évaluation et la prise en charge de tout problème de santé physique ou mentale »<sup>177</sup>. Ainsi, alors qu'il existe de nombreuses recherches sur ce qui pourrait augmenter la probabilité de radicalisation et sur la manière d'améliorer les mesures, il y a peu d'informations sur les mesures de prévention de la radicalisation qui sont efficaces.

Bien qu'il ne semble pas y avoir d'exemples spécifiques de mesures de prévention de la radicalisation en milieu carcéral qui seraient vraiment efficaces, il convient de rappeler qu'il existe de nombreux parallèles significatifs entre l'augmentation des penchants criminels et la radicalisation, c'est pourquoi les mesures de prévention de la radicalisation seront globalement les mêmes que celles entreprises pour créer un environnement carcéral positif. En 2016, le rapport de

---

<sup>176</sup>*Ibid*, p. 122–123.

<sup>177</sup>*Ibid*, p. 123.

travail du Radicalisation Awareness Network sur la lutte contre la radicalisation en prison et après la libération conditionnelle a fait valoir qu'une « approche globale » de la sécurité en prison était nécessaire, et qu'« un environnement carcéral sain »<sup>178</sup> a été identifié comme le facteur le plus important pour réduire les risques de radicalisation. Ces facteurs sont les suivants :

- **Les relations entre le personnel pénitentiaire et les détenus.** « *Les détenus doivent être traités avec dignité, respect et courtoisie à tout moment* » parce que leur relation avec le personnel est importante pour instaurer la confiance, réduire la méfiance envers les « autorités » et briser la mentalité « *Nous sommes contre eux* »<sup>179</sup>. La confiance joue un rôle énorme pour que la vie après la libération soit réussie car « l'absence de confiance aux autres nuit à l'estime de soi et affecte négativement la capacité des détenus à se considérer comme des personnes dignes de confiance et à se réintégrer dans la société »<sup>180</sup>.
- **Bien-être et développement personnel.** Le souci du bien-être comprend la satisfaction des besoins fondamentaux, l'accès à la formation professionnelle, à un soutien social et à l'éducation, et la possibilité de pratiquer sa religion, ainsi que d'autres éléments clés de la santé psychosociale, tels que, par exemple, la marche. D'une manière globale, il s'agit de minimiser le stress intrapersonnel.
- **Conditions et contacts avec les proches.** Les contacts positifs avec les proches sont très importants tant pendant le séjour en prison qu'après la libération. Les mesures visant à renforcer les liens familiaux comprennent la mise à disposition de lieux confortables pour les visites des enfants et l'octroi d'un temps de visite raisonnable.
- **Sécurité et contrôle.** En prison, les détenus doivent se sentir en sécurité. Cela passe par l'organisation, le contrôle et l'efficacité de l'administration pénitentiaire pour « *structurer la vie des détenus d'une manière prévisible* »<sup>181</sup>.
- **Professionnalisme.** Le règlement, les sanctions et les privilèges doivent être appliqués en prison de façon juste et équitable à tous les détenus. Par conséquent, le professionnalisme du personnel et l'équité du système sont importants pour garantir l'équité en prison.

---

<sup>178</sup>« Approaches to violent extremist offenders and countering radicalisation in prisons and probation ». *Op. cit.* , p. 6. Mark S. Hamm « The Spectacular Few : Prisoner Radicalization and the Evolving Terrorist Threat » [« Unités indicatives : radicalisation des détenus et évolution de la menace terroriste »], 2013.

<sup>179</sup>« Approaches to violent extremist offenders and countering radicalisation in prisons and probation. » *Op. cit.* , p. 6.

<sup>180</sup>Idem, p. 7.

<sup>181</sup>Ibid, p. 7.



Ainsi, le meilleur moyen de prévenir la radicalisation en prison pourrait simplement être un environnement carcéral professionnel, sûr et équitable. Cependant, la diversité des approches de prévention de la radicalisation en prison reflète des différences de ressources dont disposent de différents établissements et pays, de taille de la population carcérale et du nombre d'extrémistes violents condamnés, ainsi que de la philosophie derrière la privation de liberté. La manière exacte de trouver un équilibre entre la protection des détenus non idéologiques contre les influences ultra-radicales et la déradicalisation des détenus idéologiques dépend des conditions locales et des ressources de la prison.

Même avec les approches les plus réfléchies et les plus créatives des programmes de déradicalisation, – de l'approche individualisée pendant l'incarcération au soutien étendu après la libération, – il reste toujours des problèmes et des difficultés à surmonter. En particulier, nous voyons de nombreux exemples de la façon dont certains condamnés parviennent à tromper le personnel qui met en place le programme de déradicalisation sur le fait qu'ils ne représentent plus une menace. En novembre 2020, Kuitim Feyzullah, 20 ans, a tué quatre personnes et en a blessé 22 autres dans la capitale autrichienne de Vienne après « avoir été libéré par un programme de déradicalisation, en faisant croire à ses mentors qu'il avait changé »<sup>182</sup>. Le programme de déradicalisation utilisé au Royaume-Uni est constamment remis en question. En février 2020, Sudesh Amman, 20 ans, a attaqué deux personnes au couteau dix jours seulement après sa libération anticipée de prison, où il avait passé moins de temps que la peine de trois ans prononcée par le tribunal et avait participé à un programme de déradicalisation. Peu de temps avant cela, en novembre 2019, Usman Khan, 28 ans, a poignardé à mort deux personnes après sa libération anticipée de prison, où il purgeait une peine de 16 ans et avait suivi un programme de déradicalisation de deux ans. Le fait que « ses victimes étaient d'autres participants à la conférence sur la réhabilitation des prisonniers » est une allusion mal dissimulée à l'efficacité de tels programmes<sup>183</sup>.

Les raisons des échecs de tels programmes sont multiples : le travail insuffisamment coordonné entre différents services/agences, la formation inadéquate du personnel du programme, ainsi que des critères d'évaluation mal choisis, entre autres. Il n'est pas possible, dans le cadre du présent rapport, de répondre sans équivoque à la question de savoir ce qui a été mal fait dans les cas cités et dans d'autres cas similaires. Tout d'abord, il y a toujours un élément d'incertitude dans tout programme de déradicalisation, car les orientations idéologiques sont toujours principalement « dans la tête » et il est impossible de les évaluer de manière

---

<sup>182</sup>« The Vienna shooter was released from a deradicalization program by duping his mentors into believing he had renounced jihadism, Austria says » [« Selon les autorités autrichiennes, le tireur de Vienne a été libéré par un programme de déradicalisation après avoir fait croire à ses mentors qu'il avait renoncé au djihadisme. »], *Insider*, 4 novembre 2020.

<sup>183</sup>« Why Extremists Need Therapy » [« Pourquoi les extrémistes ont besoin de suivre une psychothérapie »], *The Atlantic*, 11 février 2020.

exhaustive. Quoi qu'il en soit, les partisans de la déradicalisation, tout en reconnaissant les difficultés, sont au minimum convaincus que ces programmes ne sont pas nocifs. « *Les résultats [des programmes de déradicalisation en prison] sont difficiles à prévoir, personne ne peut donner de garanties, mais en tout cas ils ne sont pas contre-productifs* »<sup>184</sup>. Cela ne veut pas que dire même un programme de déradicalisation mal mené sera efficace. Lorsqu'un programme est mal conçu, il y a toujours un risque que des interventions non professionnelles puissent nuire à des personnes et même renforcer leurs croyances sur les avantages de la violence. Toutes les interventions de déradicalisation doivent être basées sur une théorie du changement convaincante (idéologique ou comportemental) et doivent aspirer à avoir une base solide et à être mises en œuvre d'une manière professionnelle.

Aucun programme de déradicalisation ne peut cependant réduire le taux de récidive à zéro. La question de la prévention de la récidive chez les détenus pour lesquels les programmes de déradicalisation seront inefficaces n'entre pas dans le cadre de ce rapport et relève du travail des forces de l'ordre.

## CHAPITRE IV. LA VIE APRES LA PRISON

Après leur sortie de prison, les natifs du Caucase du Nord sont confrontés aux mêmes problèmes que les personnes libérées issues d'autres régions du pays. À certains égards, les personnes originaires du Caucase ont eu une vie plus facile : la plupart des ex-prisonniers retrouvent une famille nombreuse qui les attendait avec impatience, toutes les personnes que nous avons interrogées, sauf un, avaient un endroit où retourner, un logement, et l'attitude de la société envers les hommes qui avaient purgé leur peine était plutôt tolérante. Les anciens toxicomanes ont mentionné un changement d'attitude de la part de certaines connaissances, mais en général, personne ne s'est plaint d'être stigmatisé par la société.

Un père de cinq enfants qui avait été condamné pour des délits liés à la drogue a déclaré : « *Je ne peux pas décrire avec des mots à quel point je suis heureux d'avoir retrouvé ma famille. Il n'y a eu aucun problème de communication avec elle. Mais l'attitude des voisins et de certaines personnes de la famille a changé. Certains étaient négatifs, comme si j'étais une sorte de maniaque ayant purgé une peine pour meurtre, mais dans l'ensemble, tout va bien* ».

Ceux qui n'avaient pas de logement ont eu plus de mal. Un homme condamné pour avoir participé à des groupes armés illégaux en Kabardino-Balkarie a raconté qu'il avait du mal à louer un appartement car les gens avaient peur de lui louer : « *Ils se disaient que j'étais peut-être un rebelle, qu'une intervention des forces de l'ordre pourrait détruire l'appartement* ». Pour les femmes, la situation est beaucoup plus compliquée. « *Le mari*

---

<sup>184</sup>« Austria attack highlights Europe's jihadist dilemma ». *Op. cit.*

*a généralement une nouvelle famille. S'il y a des enfants, ils ne veulent souvent plus voir leur mère et sont contre elle. Il arrive aussi que les parents rejettent leurs filles. Les femmes sont rejetées de toutes parts, elles ne voient pas de sens à leur vie, car tous ceux qui comptaient pour elles les ont abandonnées, et qu'elles perdent ce qu'elles avaient de plus précieux : leurs enfants. Les femmes se retrouvent dans une situation où le seul environnement stable dont elles disposent est la prison. En dehors de la prison, elles ont du mal à survivre et n'ont parfois nulle part où aller. C'est pourquoi après la libération, les ex prisonnières font souvent rapidement des tentatives de suicide, refusent l'aide, sont déprimées et frustrées », nous a confié une ancienne prisonnière qui travaille avec des femmes détenues tchéchènes.*

La majorité des hommes que nous avons interrogés se sont largement refait un cercle de connaissances, de parents et d'amis, à l'exception de ceux qui ont été condamnés pour des infractions liées à la drogue. Presque toutes ces personnes interrogées ont déclaré avoir consommé ou "tâté" de la drogue avant leur arrestation, mais avoir rejoint la *jamaat* en prison, surmonté leur dépendance et rompu avec leur ancien cercle de contacts après avoir quitté la prison : *L'attitude [de mon entourage], a, à ma grande surprise, changé dans le bon sens. Tout le monde insiste sur le fait que j'ai changé pour le mieux. Je l'ai fait à cause de mon entourage [en prison], où j'ai rencontré des gens qui avaient un style de vie vertueux. Si j'étais resté en prison et si j'avais continué à fumer, à jurer et à jouer, je serais revenu toxicomane, si tant est que je l'aie été. Mais les personnes justes qui y s'y retrouvent [en prison] sont celles qui m'ont aidé à ne pas devenir mauvais, mais au contraire, à devenir une meilleure personne. J'ai complètement rompu les relations avec les paumés avec lesquels j'étais en contact avant d'aller en prison. Je garde le contact avec les amis que je me suis faits en prison.* - Les personnes interrogées en Kabardino-Balkarie qui avaient été condamnées pour avoir participé à des formations militaires illégales ont indiqué qu'elles n'avaient pas pu rétablir leurs contacts parce que leurs anciens amis n'étaient plus en vie au moment de leur libération (ils avaient été tués dans des opérations spéciales).

Il est difficile pour les femmes de reconstruire leur cercle social.

*Voisins, connaissances, chaque geste est traqué et épié. Rien n'échappe au radar. Donc je dois marcher tête basse* (rapporté par un spécialiste du travail avec les prisonniers).

En Tchétchénie, dans certains cas, des responsables religieux ont aidé d'anciennes détenues à établir la communication avec leur famille ou du moins à obtenir le droit de communiquer avec leurs enfants. Il convient de noter que les femmes interrogées dans le cadre de cette étude n'avaient pas de mari et ont pu rentrer chez elles. L'une d'entre elles avait des enfants.

La détention a souvent des répercussions sur la santé des personnes interrogées : la tuberculose, le psoriasis et la cécité sont les conséquences, selon elles, d'un séjour prolongé dans des conditions difficiles et stressantes. Après la libération, les personnes interrogées ont ressenti les changements du monde qui les entoure, la joie et, en même temps, la peur et l'épuisement :

*« La chose la plus difficile pour moi après ma libération a été d'arrêter de trop manger. J'avais perdu vingt kilos en détention. Avant d'être libéré, j'ai passé une radio et il y avait un trou noir dans mes poumons. Il s'est avéré que c'était la tuberculose. » Adam, Ingouchie*

Ainsi, les conditions de vie difficiles, l'absence de soins médicaux adéquats, le manque de nourriture halal, le niveau de stress élevé font que les personnes quittent les établissements pénitentiaires avec de graves problèmes de santé, dont la résolution nécessite du temps et de l'argent.

## **La question de l'emploi**

Le principal problème auquel sont confrontés les ex-détenus concerne le travail.

Selon un spécialiste du travail avec les anciens prisonniers : *« Pour eux, c'est extrêmement compliqué de trouver un emploi. Il nous arrive de servir de garants, de les recommander ou encore de faire fonctionner nos réseaux. En fait, ils ne peuvent que trouver des jobs pénibles physiquement et au noir dit un expert*

Le problème est exacerbé par le fait que les détenus condamnés pour des infractions graves ou ayant commis des infractions pendant l'exécution de leur peine sont soumis à une surveillance administrative après leur libération. La surveillance administrative impose un certain nombre de restrictions à la personne surveillée, mais surtout, le tribunal détermine le territoire où elle peut séjourner. Dépasser les limites de ce territoire n'est possible qu'avec l'autorisation de la police, en raison de circonstances exceptionnelles. Ainsi, en plus d'un casier judiciaire, une personne est limitée dans ses déplacements, et parfois pour une longue période.

*« La surveillance administrative est imposée pour une durée maximale de dix ans. Imaginez : après trois ans de colonie, l'ex détenu sort avec cinq ans de probation, c'est-à-dire qu'il est enchaîné à un lieu. Or tout homme doit se nourrir et nourrir sa famille, et dans le Caucase, où il y a déjà du chômage, il est presque impossible de trouver un emploi, et, évidemment, s'il y a une opportunité de job, il ira à quelqu'un qui n'a pas fait de prison », a déclaré Oyub Titiyev, coordinateur du projet "Protection des droits des résidents du Caucase du Nord dans les prisons russes", géré par la fondation Assistance civique.*

Parmi les femmes que nous avons interrogées, l'une est devenue aveugle après une condamnation de 10 ans et ne travaille pas, une autre, la plus jeune, est sur le point de partir travailler sur un chantier de construction à Moscou, et une autre encore travaille dans la cuisine d'une cantine. Parmi les hommes interrogés, ceux qui ont le mieux réussi sont ceux qui ont pu créer une entreprise ou trouver des opportunités de travail indépendant par eux-mêmes ou avec leurs proches. Ceux qui avaient de bonnes compétences étaient également en mesure de créer un revenu stable :

*Je m'y connais bien en construction et en réparation de maisons, donc je n'ai pas eu de problèmes de travail. Je suis allé en Russie [dans une autre région de Russie] pour travailler, j'ai fait des travaux de construction, de chauffage et de finition là-bas. Tout d'abord, j'ai économisé en six mois deux cent mille pour mes parents, lesquels ont été remis à l'enquêteur. Un an plus tard, je me suis marié, et un an plus tard, j'ai loué un appartement et quitté la maison de mes parents.* Aslambek (Tchéchénie) :

*« Je n'ai pas trouvé de travail. Mes amis et moi avons créé une entreprise. Aujourd'hui, j'ai mon propre magasin et quelques points de vente de produits divers ».* Ramazan (Tchéchénie) :

*« Je n'ai même pas essayé de trouver un emploi quelque part. Personne ne voulait m'emmener nulle part, je travaillais avec mon père, je l'aidais avec les serres. Nous avons notre propre ferme ».* Rasul (Kabardino-Balkarie) :

L'État ne fournit pratiquement aucune assistance sociale aux détenus, et s'il en existe, les anciens détenus ne sont pas au courant ; il existe très peu d'organisations non gouvernementales qui s'occupent d'aider les personnes récemment libérées, un des spécialistes interrogés les a qualifiées de « goutte d'eau dans l'océan ». Par conséquent, comme nous l'a expliqué Madina de Tchéchénie, « *il est très difficile pour une personne de sortir de l'abîme qu'est la prison et de retourner à sa vie antérieure* ».

Selon Malkho, de Tchéchénie : « *Quand j'ai été libéré, c'était comme une nouvelle naissance. Je n'espérais même plus sortir. À mon âge, on a beaucoup de problèmes de santé, mais je me dis que je pourrais me concentrer de toutes mes forces et que je travailler pendant au moins dix ou quinze ans, gagner de l'argent et être utile à moi-même et à ma famille. Mais on ne vous laisse pas le faire. Il n'y a pas de soutien social, aucun moyen de trouver un emploi. Une chose toutes simple : on n'a pas un sou pour s'acheter des vêtements avant d'avoir un travail. L'ex détenu est juste abandonné, comme sur une île au milieu de l'océan* ».

*Je pense que l'impossibilité de trouver un emploi est le plus gros problème des ex-prisonniers. Du coup, ils s'embarquent dans des secteurs à la limite de la légalité et ensuite, se retrouvent de nouveau condamnés* ». Adam (Ingouchie).

Cependant, aucun des ex-prisonniers que nous avons interrogés n'a eu de problème d'accès aux services publics.

Dans le Caucase du Nord, les relations avec les forces de l'ordre sont un problème majeur, en particulier pour ceux qui ont purgé une peine pour participation à des groupes armés illégaux ; du coup, plusieurs de nos interlocuteurs ont quitté la région à la première occasion après leur libération. L'un d'eux a quitté le territoire russe sans même rentrer chez lui pour voir ses proches.

En effet, les personnes ayant purgé leur peine en vertu de ces articles avaient très peur d'être à nouveau détenues, torturées et soumises à une nouvelle procédure pénale. Ceux qui ont survécu à la torture au cours de l'enquête préliminaire ont déclaré

que la crainte pour leur sécurité a dominé leur vie au cours des premiers mois suivant leur libération :

*« La dernière fois qu'on a été arrêtés, avec trois de mes amis, c'était l'année dernière. Ils nous ont détenus pendant 3 semaines, mais un de nos amis est resté détenu, cela fait presque un an maintenant. Je suis très inquiet pour lui. Ses proches essaient de trouver un moyen de le faire sortir. S'il est officiellement mis en prison, ce sera déjà assez bien. Depuis ma dernière libération l'an dernier, j'ai quitté la république. Je ne peux pas vivre comme ça, et j'en ai assez de tous ces enlèvements et de ces tortures ».* Aslambek (Tchéchénie).

*Après ma libération, j'ai été en probation pendant trois ans. Je devais pointer deux fois par mois et je ne pouvais aller nulle part sans permission. J'avais tout le temps peur qu'ils s'en prennent encore à moi. Ce n'est que lorsque j'ai quitté la Russie que j'ai pu respirer tranquillement, une fois que je n'étais plus surveillé.* - Rasul (RKB).

*« J'avais tout, une famille et un endroit pour vivre, mais les policiers me harcelaient, ils venaient périodiquement et contrôlaient pour n'importe quelle raison. Ils appelaient constamment et exigeaient que l'on reste toujours en contact avec eux. Ils m'ont prévenu qu'ils ne me mettraient pas en prison une troisième fois : ils me tueraient tout simplement ».* Sad Patrick (CBDN) :

*« Quand j'ai été libéré, l'officier du FSB m'a prévenu : "Un pas de travers - c'est fini, tu ne rentreras plus chez toi ».* Zeitoun, (RKB)

De nombreuses personnes libérées ont déclaré que le désespoir et la dépression ont remplacé l'euphorie et la joie de retrouver la liberté quelque temps après leur retour à la vie extérieure : *"Après mon retour, je ne savais pas comment faire pour vivre, où trouver un emploi, comment suivre mon traitement médical. Je n'ai ressenti que désespoir et dépression. Je ne savais pas quoi faire, comment subvenir aux besoins de ma famille, comment payer les services publics... Je n'ai toujours pas trouvé de travail.* - Viskhan (Tchéchénie),

*« J'étais en situation de crise et de dépression, tout simplement parce que je me sentais sous pression ».* Patrick (CBDN)

## **Aide psychologique**

Les femmes interrogées dans le cadre de cette étude étaient suivies au centre Laram en Tchéchénie, elles avaient donc reçu une certaine forme d'assistance psychologique. Aucun des hommes interrogés n'en avait bénéficié soit parce qu'ils n'avaient pas accès à des psychologues soit, aussi, parce que pour de nombreux hommes du Caucase du Nord avoir recours à de l'aide psychologique revient à un aveu de faiblesse. Toutes les femmes et les cinq hommes interrogés ont déclaré avoir besoin d'un soutien psychologique. Certains ont fait remarquer que même s'ils n'allaient pas eux-mêmes chez un psychologue, nombreux sont les ex-prisonniers qui en auraient besoin de cette assistance, pour peu qu'elle soit professionnelle :

« Je ne suis pas allé chez un psychologue, mais beaucoup de gens ont besoin du soutien d'un psychologue. De nombreuses personnes, en particulier les jeunes, ont des difficultés à retrouver une vie normale. Les garçons manquent parfois de phosphore, de glucose et de nombreuses autres vitamines et ne savent pas quoi faire de leur vie. » Waha (Tchéchénie).

« J'ai eu des problèmes psychologiques après la libération et je les ai encore aujourd'hui. Ils proviennent du fait que je n'ai aucune perspective. Je ne sais pas quoi faire. Il n'y a pas de travail. Je travaille juste sur des chantiers de construction en tant que salarié journalier. Je n'ai pas demandé l'aide d'un psychologue, car il n'y en a pas ici. S'il y avait un bon professionnel en qui je pouvais avoir confiance, j'irais le voir pour me soulager, il pourrait peut-être me prescrire un traitement, et je me débarrasserais du stress et des soucis inutiles. » Letchi (Tchéchénie)

« La religion et la force d'âme m'ont aidé à surmonter tout cela moralement. La peur était plus difficile à faire disparaître. Quand on a été torturé une fois on sait qu'ils pourraient faire n'importe quoi à nouveau. Mon but n'était pas d'avoir peur d'eux. Et j'ai surmonté ma peur intérieure. » - Ilez (Ingouchie)

"J'avais vraiment besoin d'une aide psychologique. Tant de personnes ont besoin d'un soutien psychologique. Si les gens pouvaient bénéficier de ce soutien, il y aurait beaucoup moins de retour à la case prison. » - Malkho (Tchéchénie).

Nous avons demandé aux personnes interrogées s'ils ressentaient encore de la colère envers l'État et le système après leur libération. Ceux qui ont accepté de répondre l'ont fait par l'affirmative, ce qui est prévisible chez des anciens détenus. Les ex-prisonniers condamnés pour lutte armée ont souligné que rien n'avait changé durant leur détention quant à leur perception de l'État et du système :

« Je n'ai ressenti aucune colère nouvelle contre le système, je l'avais avant d'être incarcéré et elle n'a pas disparu. Je n'attendais pas de bonnes surprises de qui que ce soit, je ne m'étais jamais fait d'illusions. Rasul (KBR). "

« Pas de colère. Je savais où j'allais. Pour eux, nous sommes tous des bandits. Et nous avons notre objectif. » Deni (Tchéchénie) –

Cela signifie que les opinions de ces prisonniers n'ont pas changé au cours de leurs années d'emprisonnement, ce qui n'est pas surprenant puisque personne n'a jamais essayé de les faire changer d'avis.

Une seule personne interrogée en Ingouchie a déclaré qu'après sa libération, elle avait participé à des activités d'aide à la réintégration d'anciens membres de groupes armés illégaux. Il s'agissait autrefois de parler à d'anciens détenus, de discuter de leurs perspectives d'emploi et de prendre des photos. La deuxième fois, un agent du FSB a essayé d'avoir une conversation avec lui sur ce qu'il pensait. « Ça a été très rapide, il devait juste le faire pour cocher la case correspondante dans la liste des tâches qu'il avait à accomplir », a expliqué l'ex-détenu. Pendant toutes ses années en prison, personne n'a jamais tenté de parler sérieusement avec lui de ses convictions, d'essayer de

comprendre sa vie et de mener un travail de prévention. « Pas une seule fois, il n'y a eu la moindre tentative. Pour eux, l'essentiel était de me garder sous contrôle et de s'assurer que je ne créais pas un nouveau problème. Ma vie ne présente pas le moindre intérêt pour eux. »

D'autres personnes condamnées en vertu de ces articles estiment également que les autorités n'ont pas pour mission de les aider à se réinsérer, à changer d'avis et à s'adapter. Ils ne s'intéressent qu'au contrôle :

« L'État ne s'intéresse pas à notre réinsertion, au contraire, tout est axé sur des mesures punitives, destructrices pour des gens comme moi.... Ils ne nous ont pas aidés – ce qui n'est que la moitié du problème, mais en plus ils ont créé des obstacles pour notre adaptation à la vie normale. C'eut été assez simple pour eux de ne pas interférer dans notre vie. » Aslambek (Tchéchénie).

Nous avons demandé à nos correspondants pourquoi, selon eux, après la libération, certains reprennent la lutte armée ou adhèrent pour la première fois à des idéologies violentes, et s'ils en connaissent qui l'ont fait. Il se trouve que c'était le cas : « Beaucoup de gens se sont radicalisés, malheureusement. Beaucoup sont morts, et tout le problème, à mon avis, vient de l'ignorance de leur religion, de l'ignorance tout simplement. Il est très facile de contrôler les gens ignorants, quelle que soit l'idéologie poussant vers cette radicalisation. » Aslambek (Tchéchénie).

« Je me souviens d'un cas : un homme avait été tué au cours d'une opération spéciale après sa libération, alors qu'il avait été initialement emprisonné pour un délit de droit commun et ne s'était mis à prier qu'une fois en prison. Cet homme avait une forte personnalité mais c'est plutôt une exception à la règle. » Bilal (RKB)

« Je ne sais pas, peut-être qu'ils essaient simplement de continuer ce qu'ils n'ont pas eu le temps de faire avant d'être emprisonnés (rires), ou peut-être qu'ils sont vraiment tombés sous l'influence nouvelle d'idées radicales ... Les gens sont tous différents, certains sont faciles à convaincre, d'autres non. » Zeïtoun, (RKB)

Rasul, de Kabardino-Balkarie, fait un lien entre le processus de radicalisation des anciens détenus après leur libération et l'incapacité à s'adapter au monde extérieur. Il a donné son propre exemple : « Imaginez un homme qui a passé dix ans en prison, dans un endroit où il a été malmené, et d'où il sort aigri. S'il n'a pas la possibilité de s'adapter, de socialiser, sa colère grandit. Tout cela peut éventuellement le pousser à des idées radicales. Toutes ces pensées, je les ai immédiatement exprimées à la commission pour l'adaptation des anciens combattants à la vie civile<sup>185</sup>. J'ai expliqué la même chose au juge lorsque j'ai demandé la levée anticipée de ma supervision. J'ai même rejoint le parti Russie unie avant de demander au tribunal de mettre un terme à ma supervision, mais j'en suis parti quand le tribunal m'a débouté. J'ai dit à Russie unie tout ce que je pensais du parti en claquant la porte.

---

<sup>185</sup> Комиссии по адаптации членов вооруженных формирований к мирной жизни существовали в Дагестане, Ингушетии и Кабардино-Балкарии, начиная с 2010 года. Des commissions d'adaptation des membres de groupes armés à la vie civile existent au Daghestan, en Ingouchie et en Kabardino-Balkarie depuis 2010.



On a donc le sentiment, qui est assez clairement formulé par les personnes interrogées, du fait que le système de correction des peines, ainsi que le système de surveillance administrative sont conçus pour isoler, contrôler et punir le détenu, pas pour le corriger. Il ne fait aucun doute qu'une personne qui a commis une infraction pénale, en particulier une infraction violente, doit être punie et que la société doit être protégée contre une éventuelle récidive. Cependant, la correction, la prévention de la récidive, le renoncement à la violence, l'épanouissement personnel et la déradicalisation sont les tâches les plus importantes du système pénitentiaire moderne, qui restent en grande partie non réalisées, du moins en ce qui concerne de nombreux détenus du Caucase du Nord.

## CONCLUSION

Ce rapport est consacré à l'étude de la situation des prisonniers du Caucase du Nord. Ce travail s'appuie sur des rapports de défenseurs des droits de l'homme, des publications dans les médias et sur des entretiens approfondis avec des experts ainsi qu'avec d'anciens prisonniers. Nos répondants vivent ou ont vécu dans trois républiques du Caucase du Nord : la Tchétchénie, l'Ingouchie et la Kabardino-Balkarie. Malgré les limites de l'échantillon – trop petit et réalisé en ligne (ce qui n'a pas permis la pleine franchise des participants), nous pensons que même en n'interrogeant que les anciens détenus ayant accepté de répondre, on peut faire la lumière sur de nombreux aspects de la vie des détenus du Caucase du Nord dans les prisons russes. Bien que nous ne prétendions pas à la représentativité, nous pensons qu'étant donné la nature sensible du sujet, une recherche quantitative avec un échantillon large et représentatif ne fournira pas une image objective de ce qui se passe, alors qu'un entretien qualitatif mené par un enquêteur de confiance permet une analyse détaillée et réfléchie des expériences personnelles en prison avec chaque personne interrogée.

Nos recherches ont montré qu'en dépit du fait que les personnes placées en détention dans le Caucase du Nord sont plus souvent torturées lors des enquêtes préliminaires que ceux arrêtés ailleurs en Russie, les pénitenciers des républiques du Caucase du Nord sont beaucoup plus confortables pour purger les peines que les colonies de nombreuses autres régions. Ces dernières années, il n'y a pratiquement pas eu de cas de passage à tabac ou de torture, et le traitement des prisonniers par l'administration est plus respectueux. Les experts attribuent ce phénomène au fait que les employés des colonies de la région sont des résidents locaux. En cas de violence illégale, ils risquent des ennuis avec les proches des détenus et n'ont donc pas de sentiment d'impunité. Dans le même temps, il n'y a pas de discrimination fondée sur la religion ou la nationalité dans ces prisons, et la hiérarchie informelle entre les prisonniers est absente ou non déterminante. Cette observation montre que dans le

cadre de certains mécanismes de contrôle social (en l'occurrence informels, dans lesquels il est peu probable que les mauvais traitements infligés aux détenus restent impunis), un certain degré d'humanisation du système correctionnel est tout à fait réel et même visible dans la pratique.

Nos entretiens avec d'anciens détenus ont montré que l'administration de la colonie et de ses directeurs sont déterminantes pour définir les conditions de vie concrètes de chaque détenu. Nous n'avons pas pu définir des règles quant à savoir quels articles ayant servi de fondement à la condamnation, quel type d'institution, quel type de comportement peuvent créer plus de problèmes pour un détenu dans ses relations avec l'administration et les détenus coopérant avec celle-ci. Les mêmes personnes étaient traitées très différemment dans les différents établissements correctionnels où elles étaient transférées. Dans les établissements les plus stricts, les prisonniers récidivistes vivaient dans des conditions austères mais n'étaient pas soumis à des traitements dégradants et cruels. Dans le même temps, dans d'autres établissements, les personnes condamnées pour des crimes de gravité moyenne sans rapport avec une activité armée pouvaient avoir été soumises à des abus et à des tortures systématiques. On a le sentiment que le régime réel de détention ne dépend pas tant du système que de la personnalité des responsables des établissements et des procédures qui y ont été établies. Selon les normes internationales de traitement des condamnés dans les lieux de détention et des personnes en garde à vue, tous les prisonniers doivent se voir garantir respect et courtoisie et les obligations imposées par le régime pénitentiaire, les punitions et les incitations doivent être appliquées de manière équitable et égale à tous les prisonniers. L'humanisation du système pénal implique l'interdiction totale de la torture et des autres violences illégales, des traitements dégradants, y compris l'abolition des exigences excessives et humiliantes, et la protection contre les relations internes informelles entre les détenus qui les divisent en castes. La fourniture de soins médicaux professionnels et en temps utile est une autre norme essentielle d'un environnement carcéral humain qui garantit la satisfaction des besoins fondamentaux des détenus.

L'enquête menée auprès des détenus a montré que les activités organisées dans de nombreuses prisons (à l'exception des compétitions sportives) les intéressent peu, ne répondent pas à leurs besoins et remplissent mal l'objectif visant à les réformer, grandir et se resocialiser. Nous n'avons noté aucun programme ou d'effort systématique de déradicalisation pour les personnes condamnées pour terrorisme ou participation à des activités armées illégales. Les détenus considèrent que les formations professionnelles et les autres possibilités d'éducation offertes dans les établissements pénitentiaires sont les plus utiles parmi les activités proposées en prison. La modernisation de ces programmes, avec l'introduction d'une formation aux professions modernes et aux compétences recherchées sur le marché, aiderait les détenus à mieux s'adapter après leur libération. Nous avons également découvert que les bibliothèques des prisons jouent un rôle considérable dans l'organisation du temps

libre des détenus et que leur réapprovisionnement nécessite une attention particulière. La création, l'expérimentation et la mise en œuvre de programmes de déradicalisation, fondés sur des recherches solides et des approches internationales modernes, réduiront également le potentiel de récidive et de réitération des anciens détenus et mettront davantage l'accent sur la fonction éducative du système pénitentiaire que sur sa fonction punitive.

La foi et la communication avec les proches constituent un mécanisme de soutien essentiel pour les détenus que nous avons interrogés. Faciliter les liens familiaux, faire purger les peines dans des régions proches de celles où vivent les membres de la famille contribuera à renforcer les liens familiaux des détenus et facilitera donc leur resocialisation et leur adaptation à la libération. Il est essentiel que le système pénitentiaire dispose d'un régime permettant les rituels nécessaires, notamment les cinq temps de prière, le jeûne et la consommation de nourriture halal pour les prisonniers musulmans. L'absence de ces conditions ne crée pas seulement des situations conflictuelles, mais entraîne également une détérioration de la santé des prisonniers, car beaucoup refusent de manger des aliments non autorisés par l'Islam, et certains pendant le jeûne sont contraints de pratiquement mourir de faim. La discrimination fondée sur des motifs religieux et l'insulte des sentiments religieux des croyants sont strictement interdites par la Constitution de la Russie, la législation en vigueur et les conventions internationales. La création de conditions propices au respect des pratiques des croyants de différentes confessions permettra d'assurer un climat psychologique plus confortable et plus sain dans les établissements pénitentiaires et d'éviter une éventuelle radicalisation et l'amertume de certains détenus.

Pour les ex-détenus, les énormes difficultés concernant l'emploi, souvent exacerbées par la surveillance à laquelle ils sont soumis, les menaces concernant leur sécurité et les problèmes psychologiques rendent leur réinsertion difficile après leur libération. Le développement de programmes, y compris régionaux, visant à apporter un soutien socio-psychologique et spirituel aux ex-détenus, sur la base d'approches, de méthodologies et de recherches modernes, permettra de minimiser ces problèmes. Les organisations à but non lucratif et les fondations caritatives à vocation sociale devraient accorder plus d'attention à l'aide apportée aux personnes libérées de prison, en particulier au stade initial de la réadaptation. La réintégration des femmes libérées de prison requiert une attention particulière. Il est impossible d'arriver à humaniser le système pénal et faire baisser la récidive de crimes graves en Russie sans créer un environnement professionnel, sûr et équitable dans les prisons et changer les priorités réelles (par rapport à celles qui sont affichées) des établissements pénitentiaires pour les orienter vers la possibilité pour les détenus de se réformer, de se resocialiser et de se réadapter.